

LETTRES AU DEVOIR

Nous ne publions que des lettres signées, ou des communications accompagnées d'une lettre signée, avec adresse authentique. Nous ne prenons pas la responsabilité de ce qui paraît sous cette rubrique.

Le port de Gaspé

Monsieur le Directeur,
Le Devoir,
Montréal.

Dans la lettre que je vous adressais le 15 janvier et que vous avez publiée le 20, je regrette de vous dire qu'il s'est glissé une coquille. On me fait dire: "... le pont est construit selon les plans actuellement soumis, c'en est fait du pont de Gaspé." J'avais pourtant écrit: "PORT". Je remercie votre papier car il me donne l'occasion de faire cette correction et en même temps de vous dire pourquoi il ne sera plus mention du Port de Gaspé si ces plans sont acceptés.

Le Bassin de Gaspé est, vous le savez, le plus beau havre naturel de l'Amérique du Nord et peut-être du monde entier. Il est entouré de montagnes de sorte qu'il est à l'abri de tout vent. Il est sûr, profond, immense, car sa superficie est de dix mille carrés. Il serait facile d'y aménager un port qui pourrait, à peu de frais, être ouvert toute l'année. Il communique à la baie de Gaspé par un bras de mer d'un millier de pieds de largeur. Le pont dont la construction est projetée, et dont les plans sont soumis au gouvernement fédéral, serait une barrière qui le fermerait complètement; et quand dans cinq ans, dans dix ans, l'aménagement du port de Gaspé sera devenu chose nécessaire, le pont dont vous nous dîtes, patronnel gouverneur, de Québec sera là, et à moins de le jeter à bas, pas de développement possible. Est-ce que la Providence a placé là ce havre pour que nous en bouchions l'entrée, fût-ce avec un pont de 500,000? Non. Et les Gaspésiens qui veulent établir leurs enfants en Gaspésie ne veulent pas que l'on compromette l'avenir.

Pourquoi nous ne voulons pas de ce cadeau de Gaspé qui condamnerait la Gaspésie à être dans cinquante ans ce qu'elle est aujourd'hui. Ce que nous voulons, c'est un pont qui réponde à nos besoins présents, mais qui ne compromette pas l'avenir. Nous avons demandé un pont construit de manière à permettre à tous les vaisseaux de pénétrer dans le Bassin de Gaspé; on nous offre une barrière à notre havre sur laquelle nos enfants pourront plus facilement passer pour aller grossir le nombre des ouvriers des villes. Nous avons demandé un pain et on nous offre une pierre.

Si le gouvernement de Québec, qui a des surplus de quatre millions et trouve moyen de tirer cela de la poche de la Gaspésie, ne veut pas de ce cadeau de Gaspé, qu'il le jette à bas, pas de développement possible. Est-ce que la Providence a placé là ce havre pour que nous en bouchions l'entrée, fût-ce avec un pont de 500,000? Non. Et les Gaspésiens qui veulent établir leurs enfants en Gaspésie ne veulent pas que l'on compromette l'avenir.

Nécrologie

BERTHEAUME — Mercredi, le 21, à la mémoire de sa fille, Mme Alfred Noël, 6 ans, Virginie-Angélique Monseigneur, épouse de feu Henry Bertheaume.
BIRON — A M. Biron, époux de Marie-Louise Biron, 20, à 40 ans, Georges Biron, époux de Marie-Louise Biron.
BOLDUC — A Montréal, le 21, à 63 ans, Joseph Bolduc, époux d'Elisa Robert.
BONHOMME — A Montréal, le 21, à 74 ans, Jean-Baptiste Bonhomme, ex-marchand de la Pointe St-Charles, époux de Mary Kompetz.
BOURASSA — A Outremont, le 22, à 42 ans, Joseph Thomas Bourassa, époux d'Elisa Schiesinger.
BRASSARD — A St-Jean, le 22, à 80 ans, Jacques Brassard.
CHARTIER — A Montréal, le 22, à 74 ans, Rosalie Beaudoin, épouse de Joseph Chartier.
COTE — A l'hôpital Notre-Dame, le 22, à 71 ans, Mme veuve Nap-Joseph Côté, née Philomène Mavré.
CORRELL-LAFAMME — A Montréal, le 22, à 62 ans, Mme Louis Correll, épouse de première épouse d'Edmond Lafamme (Josephine Lavigne).
DAME — A Côte St-Paul, le 22, à 76 ans, Pearlina Latour, épouse de feu David Dame.
DELORE — A Montréal, le 22, à 44 ans, le Dr Albert Delorme, époux de Paul Marie Delorme.
DESJARDINS — A Montréal, le 22, à 13 mois, Jean-Marie Desjardins, fils de M. Albert Desjardins et de Denise Desjardins.
DESNOYERS — A Montréal, le 21, Mme Arthur Desnoyers, née Paumvre Marlet.
DESOURDIE — A Montréal, le 21, à 71 ans, Maurice Desourdieu, veuf d'Adeline Paumvre.
GASCON — A Laval, le 22, à 21 ans, 8 ans, Joseph Gascon, époux d'Azilda Phamont.
GRENIER — A Montréal, le 20, M. Barthélemy Grenier, 54 ans.
HAMEL — A Montréal, le 22, à 72 ans, Jeanne Chabot, épouse de Gilbert Hamel.
JACQUES — A Val-de-Fleur, le 22, à 70 ans, Honoré Langlois, contracteur-peintre, époux en 1ère nocces de feu Félix Beaudouin, en 2èmes nocces de feu Elise Courville.
JELLETTER — A L'Islet, le 22, à 94 ans, Mme veuve Joseph Pelletier, née Hortense Baron.
PILON — A Montréal, le 21, à 58 ans, Ferdinand Pilon, époux d'Augustine Chabot.
ROBIN — A St-Léonard Port Maurice, le 22, à 13 mois, Madeleine, enfant de M. et Mme Edmond Robin, née Amanda Desjardins.
ROCHON — A l'hôpital Notre-Dame, le 22, à 20 ans, Marie, fille d'Armand Rochon et de Floride Groulx, de Longueuil.
SABOURIN — A Valleyfield, le 22, à 54 ans, Mme Edmond Sabourin, née Bertha Blier.
SIMARD — A St-Jérôme, le 21, à 78 ans, Marie Simard, épouse de Lucette de Villeneuve.
ST-GERMAIN — A Montréal, le 21 janvier 1931, à 65 ans, subitement Francis St-Germain de Rigaud, Qué., époux de feu Marguerite Seguin, en premières nocces et de Lucette de Villeneuve, en secondes nocces.
VILLENEUVE — A Montréal, le 22, à 72 ans, Marie-Reine-Victoria-Victoria, fille de feu Joseph-Eduard Villeneuve et de Juliette Fortin.

La Société Coopérative

de FRATRES FUNERAIRES
Entrepreneurs de Pompes Funèbres et Assurances Funéraires
Harbour 5555
102, RUE SAINTE-CATHERINE EST

BOURGIE

La Compagnie d'Assurance
Funéraire
URGEL BOURGIE LIMITEE
Entrepreneurs de Pompes Funèbres et Assurances Funéraires
Sympathique Service
2630, Notre-Dame Ouest

Geo. Vandelac Limitée

Directeurs de funérailles—SALONS MORTUAIRES
SERVICE D'AMBULANCES, 120, Rachel Est, MONTREAL.
Vandelac, Jr. Tél. BELAIR 1203-1204 Alex. Gour

Lettre d'Europe

(Suite de la première page)
traités de paix. En parlant de la "paix internationale dans la sécurité et dans le respect des traités", il semble bien repousser la révision, mais il le fait d'une manière moins catégorique que le faisait M. Tardieu. Il importe de faire remarquer qu'en France même, les voix se multiplient qui demandent la révision, en faveur de la paix, et, par là, pour l'intérêt français.

Tout cela est un peu théorique. Mais les prochains travaux de Genève (session du Conseil de la Société des Nations et de la commission d'étude pour la Fédération européenne) feront peut-être entrer dans une phase pratique plusieurs de ces questions pendantes.

C'est à la suite de cette déclaration que le ministre Steeg a obtenu un vote de confiance, par 291 voix contre 284; victoire modérée. Cette faible majorité de sept voix n'est pas une garantie de longue vie, d'autant moins que l'opposition a immédiatement manifesté l'intention de mener contre lui une lutte acharnée. La session parlementaire qui s'ouvre demain pourra donc être agitée.

Toutefois, un grand deuil national, la mort du maréchal Joffre, — auquel M. Omer Héroux a rendu, dans le Devoir du 30 décembre, un hommage si touchant et si mérité, — vient de produire quelque détente dans les esprits surchauffés du monde politique. Oubliant les questions irritantes, le peuple français tout entier, gouvernants et gouvernés, a communiqué dans l'amour de la patrie, qui réunit et met d'accord tous les citoyens.

Cette détente durera-t-elle au point de profiter au ministère Steeg, c'est-à-dire d'atténuer l'esprit belliqueux de ses ennemis? C'est le secret des débats parlementaires qui vont s'ouvrir.

Banquet annuel des Souds-Muets

Les dames patronnesses préparent le souper des Souds-Muets qui doit avoir lieu, à leur institution, le soir du 29 janvier courant.

A cette occasion, ces dames font un chaleureux appel à toutes les personnes charitables et les invitent à assister à cette fête touchante. Elles seront témoins du miracle qui se renouvelle sans cesse: "les muets parlent et les sourds entendent".

Toutes les offrandes d'argent, de mets, de fruits, d'effets, etc., peuvent être envoyées directement à l'institution, 7400 boul. St-Laurent, avec les noms et l'adresse du donateur. Pour tous renseignements, s'adresser à l'institution, Tél. Calumet 0354, ou à Mme R. Longtin, présidente, 293 boul. St-Joseph ouest, Tél. Belair 6766.

Un geste qui étonnera

Messieurs les curés,
Mes Soeurs Supérieures,
Messieurs les Directeurs,
Aidez-vous l'obligeance de nous faire savoir combien de classes d'enfants, d'écoliers ou d'écolières vous contrôlez?

Nous vous enverrons, sans aucuns frais de votre part, autant de splendides calendriers du Christ-Roi, à condition que vous les fassiez mettre sous les yeux des écoliers dans chacun de vos classes. C'est pour répondre à Sa Sainteté, faire davantage connaître les missions et les oeuvres des missions.

Evidemment, si vous jugez bon de donner quelque chose pour nous dédommager, nous le recevons avec reconnaissance, mais que cela ne compte pas dans votre décision de faire venir des calendriers. Hâtez-vous maintenant qu'il y en a, s'il vous plaît.

Adressez-vous aux Missions franciscaines, 33 rue Alverne, Québec. Père Joachim-Joseph, O. F. M., directeur.

Conférence au Monument National

Le dimanche 25 janvier 1931, à 2 heures 30 de l'après-midi, M. le professeur C.-N. Valin, M.D., poursuivra sa série de conférences sur l'hygiène, traitera du sujet suivant: "Les bases scientifiques de l'alimentation" (suite).

Cette conférence sera illustrée à l'aide de projections lumineuses. Entrée libre.

Un avis de démenagement d'un mois

Les membres de l'Association des Citoyens du quartier Laurier, qui tenaient hier soir, leur réunion régulière à la salle Jodoin, ont adopté une résolution demandant au gouvernement provincial de passer un règlement qui permettrait aux locataires de ne donner qu'un mois d'avance à leur propriétaire avant de démenter. La question a été soulevée par M. Clovis Bernier, président du conseil central des syndicats catholiques et nationaux, et par M. Anthime Desjardins. Le système actuel, dit M. Desjardins, fait que le locataire n'est maître chez lui que neuf mois par année; en février, en mars et en avril, il doit ouvrir ses portes toutes grandes à tous ceux à qui il prend fantaisie de se présenter comme locataires éventuels. La résolution a été adoptée et envoyée à M. Taschereau.

La construction des tunnels

La Commission industrielle du chômage est d'avis que, selon les ingénieurs et les groupes de personnes qui y sont intéressés, elle doit procéder aux travaux de construction du tunnel de la rue Wellington sous le canal Lachine, sans s'occuper de retarder ses travaux pour permettre de creuser le canal à une profondeur de 12 autres pieds, vu que la nécessité d'un canal à eau profonde ne se fera pas sentir avant un assez grand nombre d'années.

La Rose Effeuillée ou un "Miracle de sainte Thérèse"

CE QU'EN DIT...
PIERRE L'ERMITE.

Enfin "La Rose Effeuillée" transportant en plein boulevard la vision du Carmel, en faisant applaudir par des mains trop finement gantées, la prédication austère qui s'en dégage.

Notre bibliothèque de grands films d'idées commence à s'imposer, tandis que le film anecdotique, une fois vu, est fini.

Tout arrive... Et l'Eglise n'a pas fini de se servir, pour le bien — pour le bien — des armes du diable.

L'abbé Honoré et moi, qui marchons tellement la main dans la main, nous avons essayé d'atteindre le grand public, c'est-à-dire celui qui est habitué aux splendeurs du cinéma... le public au dessus de 16 ans... celui qui chaque soir, se presse aux portes ruisselantes de lumière, pour avoir sa nourriture quotidienne... celui, qui hier, nous sous-estimait encore, croyant que nous ne pourrions "l'accrocher"... celui qui ne croyait qu'à la petite femme de Charlot.

Dès à présent, nous pouvons dire que la partie est gagnée. Nous avons la collaboration d'un public fatigué de pitreries et d'immoralités.

Une personnalité très délicate a accepté le rôle si difficile de la petite Thérèse, et elle l'a exprimé avec un tact, un douceur, une foi, qui ont fait couler et feront couler sans limite le cinéma — puiser des larmes dans le monde entier.

La libération de Gandhi

New-Delhi, Inde, 24 (S. P. C. et Reuter). — Le chef nationaliste Gandhi, qui est en prison depuis huit mois, pour avoir invité ses partisans à enfreindre la loi du monopole du sel, sera tout probablement libéré dans vingt-quatre heures. Il paraît que le gouvernement étudie la question de la libération des autres chefs congressistes emprisonnés. La possibilité d'immenses manifestations fait un problème de la libération de Gandhi. Aussi le gouvernement garde-t-il le silence au sujet de l'itinéraire qu'il tracera à Gandhi après sa libération.

Communistes sous arrêt

LA POLICE ARRETE 18 PRETENDUS COMMUNISTES A LA SALLE PRINCE-ARTHUR — BAGARRES — QUELQUES BLESSES

La police a fait, hier soir, l'arrestation de dix-huit prétendus communistes à la salle Prince-Arthur, mais il lui a fallu employer la force et il y eut quelques personnes de blessées, légèrement cependant, au cours de la bagarre. C'est l'inspecteur Bilodeau qui a dirigé la descente. Il avait eu vent de l'assemblée qui devait se tenir et il avait envoyé une vingtaine de détectives et de policiers en civil dans la salle. Les orateurs n'y allèrent pas de main morte contre la police, parait-il; ils dénoncèrent les méthodes brutales dont elle use et demandèrent à leurs gens de résister lorsqu'on veut les molester.

Lorsque ces rapports lui arrivèrent, l'inspecteur Bilodeau se rendit à la salle Prince-Arthur avec une centaine d'hommes. Il sonna, plusieurs détectives montèrent sur l'estrade et firent l'arrestation de deux des orateurs. L'inspecteur Bilodeau monta à son tour sur l'estrade et demanda à la foule de 1,200 personnes qui remplissait la salle, de se disperser paisiblement. Les gens ne voulurent pas bouger et répondirent par les cris de "A bas la terreur policière... Vive le parti communiste...".

A ce moment-là, les policiers reçurent les renforts qu'ils avaient demandés, soit une nouvelle équipe de cent hommes. Les hommes du capitaine Bilodeau se mirent en devoir de faire évacuer la salle, mais ils durent se servir de leurs bâtons car on leur résistait à coups de chaise. La foule se reforma de nouveau à la porte de la salle pour tenter une nouvelle manifestation. Il se produisit une nouvelle bagarre; les policiers jouèrent du bâton et les balles de neige et les morceaux de glace volèrent de toutes parts. Ce n'est que lorsqu'elle entendit la cloche de trois fourgons de police que la foule décida enfin de se disperser pour de bon. Les policiers avaient dû travailler de dix heures à minuit pour venir à bout des communistes. Ils montèrent la garde toute la nuit autour de la salle Prince-Arthur.

Banquet des producteurs de tabac

La Société coopérative de tabac du district de Joliette organise, à St-Jacques de Montcalm, un dîner-causerie qui aura lieu le lundi, 26 janvier, à midi, dans la salle paroissiale. Tous les producteurs de tabac de la région sont invités.

Docteurs, Consultez!!!

ETABLISSEMENTS GAFFE, GALLOT & PILON
31, Blvd de Vaugrand — Paris XVème
Rayons X Diathermies Electrothérapie
GALLOT & CIE
51, chemin Villon, Lyon (Rhône)
Ultra-violet, infra-rouges
Lampes ascitiques pour salles d'opérations et dentistes
Electrodes de quartz.
Prix et conditions les plus avantageux
Devis et catalogues sur demande
Service d'un ingénieur électricien.
Agence générale pour le Canada:
Paul CARDINAUX, D.S.
"PRECISION FRANCAISE"
3455, St-Denis MONTREAL HA. 3357

Les importations de bois russe

La Canadian Forestry Association tenait, hier, son assemblée annuelle au Windsor, M. R. O. Swezey, président de la Beauharnois Power, a été élu président à l'unanimité. C'est le président sortant de charge, M. Elwood Wilson, qui a donné le rapport de l'année. En dépit des conditions défavorables, l'association a la guerre ralentie ses activités; ses campagnes éducatives se sont poursuivies surtout dans les écoles.

C'est M. C.-G. Piché, le chef du service forestier de la province de Québec, qui a soulevé la question la plus intéressante à l'assemblée, celle des importations de bois russe ont été débarquées à Sorel pour la plus grande partie pour être vendues à travers la province. M. Piché a proposé que l'association fasse les démarches nécessaires pour empêcher le "dumping" de la Russie sur le marché canadien; si l'on ne met pas un frein à ces importations de la Russie, c'en est fait de notre industrie nationale. La proposition a été adoptée à l'unanimité.

La loi des écoles juives
Québec, 23. (D. N. C.) — Le comité catholique du Conseil de l'Instruction publique se réunira le 4 février prochain, pour étudier le projet de loi des écoles juives.

Le droit de vendre des marchands juifs
Si les marchands juifs de Montréal veulent tenir boutique ouverte le dimanche, ils doivent les fermer toute la journée le samedi, c'est la décision rendue hier par le recorder Semple dans la cause de Benjamin Diamond. Ce boulanger juif était accusé d'avoir vendu et livré du pain le dimanche. Le recorder Semple l'a condamné à \$10 d'amende et aux frais ou à quinze jours de prison.

Petite vie des saints
24 JANVIER—SAINT TIMOTHEE, EVEQUE
Timothée fut compagnon fidèle et collaborateur assidu de saint Paul, son disciple aimé et l'auxiliaire dévoué de ses travaux apostoliques. Il suivit le grand apôtre en Asie, en Macédoine, à Philippi, à Thessalonique, à Corinthe. Dans plusieurs de ses épîtres, saint Paul fait mention de lui, il lui adresse deux lettres lui-même.

Saint Timothée fut le premier évêque d'Ephèse. Il périt sous une grêle de pierres dont on l'accabla, pendant une fête païenne.

L'Encyclique sur le mariage
Le DEVOIR en publiera le texte intégral, en une édition populaire

L'Encyclique sur le mariage est de toute évidence l'une des plus importantes qui aient été publiées depuis un demi-siècle. Elle rappelle, avec une autorité souveraine, des notions essentielles; elle répond à des objections et elle réfute des erreurs qui sont répandues à profusion, particulièrement en Amérique.

Le Devoir a décidé de faire de ce document, qui couvre, nous annonçons les dépêches, une vingtaine de mille mots, une édition populaire, à un prix extrême bas. Il sera de la sorte très facile de le propager et, s'il en est besoin, de le découper, etc.

Le texte — nous nous servons naturellement de la version française officielle — sera publié en une brochure de 40 à 48 pages, avec couverture, d'un format commode. Il se vendra 10 sous l'unité et 81 le douzain franc. Au cent, \$7; pour les 500, \$30; au mille, \$50, port en plus pour ces derniers cas.

On est prié de nous adresser tout de suite les commandes, afin que nous puissions régler notre tirage. La brochure sera mise sous presse et expédiée aussitôt après l'arrivée du texte officiel de l'encyclique.

Toute commande pour moins de cent exemplaires doit être accompagnée de la remise correspondante.

Ce texte inaugure une série de publications périodiques, où le Devoir s'efforcera de conserver pour le public et de mettre à la disposition de ses lecteurs les principaux documents qui les intéressent.

Le prix des divers numéros dépendra naturellement de la longueur des pièces publiées. C'est une entreprise dont nous parlerons.

Avis légaux

Province de Québec COUR SUPERIEURE
District de Montréal
No 74920
J.-B. Pacifico Beauvais, demandeur, vs Henry Mastoway, défendeur.
Le 2e jour de février 1931, à 11 heures de l'après-midi, la place d'affaires dudit défendeur, au No 1268, rue De Buillon en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de justice les biens et effets dudit défendeur saisis en cette cause, consistant en accessoires d'imprimerie, etc.
Conditions: ARGENT COMPTANT.
J. H. DOCKSTADER, H.C.S.
Montréal, 23 janvier 1931.

Province de Québec COUR DE CIRCUIT
District de Montréal
No 31925
Dr L. Deslauriers, demandeur, vs A. Paiement, défendeur.
Le 2e jour de février 1931, à 11 heures de l'après-midi au domicile dudit défendeur, au No 1263, rue Pullman arrière, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de justice les biens et effets dudit défendeur saisis en cette cause, consistant en un automobile Chevrolet, licence No 35442, 1926, et accessoires.
Conditions: ARGENT COMPTANT.
LEO MIGNER, H.C.S.
Montréal, 23 janvier 1931.

En Alaska

"Le beau livre de P. Desjardins", c'est l'expression dont se servent couramment, pour le désigner, tous ceux qui ont eu l'avantage de le lire. Un de mes amis recevait, ces jours derniers, d'une supérieure de communauté religieuse les lignes suivantes: "C'est vous, probablement, que je dois remercier pour l'envoi du livre En Alaska. Vous m'avez causé de belles heures et de impressions durables, que je veux faire partager à nos soeurs supérieures d'abord, puis à leurs communautés respectives. Si vous voulez bien m'adresser deux douzaines de l'intéressant ouvrage, je me ferai un plaisir de le faire connaître".

Le livre de P. Desjardins mérite ces éloges. La poésie discrète qui l'accompagne, la clarté de la narration, l'objectivité des tableaux, en font un des plus intéressants récents de missions que l'on puisse trouver.

En Alaska, est en vente au Devoir, 75 sous l'exemplaire.

Les importations de bois russe

La Canadian Forestry Association tenait, hier, son assemblée annuelle au Windsor, M. R. O. Swezey, président de la Beauharnois Power, a été élu président à l'unanimité. C'est le président sortant de charge, M. Elwood Wilson, qui a donné le rapport de l'année. En dépit des conditions défavorables, l'association a la guerre ralentie ses activités; ses campagnes éducatives se sont poursuivies surtout dans les écoles.

C'est M. C.-G. Piché, le chef du service forestier de la province de Québec, qui a soulevé la question la plus intéressante à l'assemblée, celle des importations de bois russe ont été débarquées à Sorel pour la plus grande partie pour être vendues à travers la province. M. Piché a proposé que l'association fasse les démarches nécessaires pour empêcher le "dumping" de la Russie sur le marché canadien; si l'on ne met pas un frein à ces importations de la Russie, c'en est fait de notre industrie nationale. La proposition a été adoptée à l'unanimité.

La loi des écoles juives
Québec, 23. (D. N. C.) — Le comité catholique du Conseil de l'Instruction publique se réunira le 4 février prochain, pour étudier le projet de loi des écoles juives.

Le droit de vendre des marchands juifs
Si les marchands juifs de Montréal veulent tenir boutique ouverte le dimanche, ils doivent les fermer toute la journée le samedi, c'est la décision rendue hier par le recorder Semple dans la cause de Benjamin Diamond. Ce boulanger juif était accusé d'avoir vendu et livré du pain le dimanche. Le recorder Semple l'a condamné à \$10 d'amende et aux frais ou à quinze jours de prison.

Petite vie des saints
24 JANVIER—SAINT TIMOTHEE, EVEQUE
Timothée fut compagnon fidèle et collaborateur assidu de saint Paul, son disciple aimé et l'auxiliaire dévoué de ses travaux apostoliques. Il suivit le grand apôtre en Asie, en Macédoine, à Philippi, à Thessalonique, à Corinthe. Dans plusieurs de ses épîtres, saint Paul fait mention de lui, il lui adresse deux lettres lui-même.

Saint Timothée fut le premier évêque d'Ephèse. Il périt sous une grêle de pierres dont on l'accabla, pendant une fête païenne.

L'Encyclique sur le mariage
Le DEVOIR en publiera le texte intégral, en une édition populaire

L'Encyclique sur le mariage est de toute évidence l'une des plus importantes qui aient été publiées depuis un demi-siècle. Elle rappelle, avec une autorité souveraine, des notions essentielles; elle répond à des objections et elle réfute des erreurs qui sont répandues à profusion, particulièrement en Amérique.

Le Devoir a décidé de faire de ce document, qui couvre, nous annonçons les dépêches, une vingtaine de mille mots, une édition populaire, à un prix extrême bas. Il sera de la sorte très facile de le propager et, s'il en est besoin, de le découper, etc.

Le texte — nous nous servons naturellement de la version française officielle — sera publié en une brochure de 40 à 48 pages, avec couverture, d'un format commode. Il se vendra 10 sous l'unité et 81 le douzain franc. Au cent, \$7; pour les 500, \$30; au mille, \$50, port en plus pour ces derniers cas.

On est prié de nous adresser tout de suite les commandes, afin que nous puissions régler notre tirage. La brochure sera mise sous presse et expédiée aussitôt après l'arrivée du texte officiel de l'encyclique.

Toute commande pour moins de cent exemplaires doit être accompagnée de la remise correspondante.

Ce texte inaugure une série de publications périodiques, où le Devoir s'efforcera de conserver pour le public et de mettre à la disposition de ses lecteurs les principaux documents qui les intéressent.

Le prix des divers numéros dépendra naturellement de la longueur des pièces publiées. C'est une entreprise dont nous parlerons.

Avis légaux

Province de Québec COUR SUPERIEURE
District de Montréal
No 74920
J.-B. Pacifico Beauvais, demandeur, vs Henry Mastoway, défendeur.
Le 2e jour de février 1931, à 11 heures de l'après-midi, la place d'affaires dudit défendeur, au No 1268, rue De Buillon en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de justice les biens et effets dudit défendeur saisis en cette cause, consistant en accessoires d'imprimerie, etc.
Conditions: ARGENT COMPTANT.
J. H. DOCKSTADER, H.C.S.
Montréal, 23 janvier 1931.

Province de Québec COUR DE CIRCUIT
District de Montréal
No 31925
Dr L. Deslauriers, demandeur, vs A. Paiement, défendeur.
Le 2e jour de février 1931, à 11 heures de l'après-midi au domicile dudit défendeur, au No 1263, rue Pullman arrière, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de justice les biens et effets dudit défendeur saisis en cette cause, consistant en un automobile Chevrolet, licence No 35442, 1926, et accessoires.
Conditions: ARGENT COMPTANT.
LEO MIGNER, H.C.S.
Montréal, 23 janvier 1931.

En Alaska

"Le beau livre de P. Desjardins", c'est l'expression dont se servent couramment, pour le désigner, tous ceux qui ont eu l'avantage de le lire. Un de mes amis recevait, ces jours derniers, d'une supérieure de communauté religieuse les lignes suivantes: "C'est vous, probablement, que je dois remercier pour l'envoi du livre En Alaska. Vous m'avez causé de belles heures et de impressions durables, que je veux faire partager à nos soeurs supérieures d'abord, puis à leurs communautés respectives. Si vous voulez bien m'adresser deux douzaines de l'intéressant ouvrage, je me ferai un plaisir de le faire connaître".

Le livre de P. Desjardins mérite ces éloges. La poésie discrète qui l'accompagne, la clarté de la narration, l'objectivité des tableaux, en font un des plus intéressants récents de missions que l'on puisse trouver.

En Alaska, est en vente au Devoir, 75 sous l'exemplaire.



CROISIÈRE AUX ANTILLES

par le paquebot "Caladonia" de la ligne Cunard-Anchor
Départ de New-York le 14 février 1931
Forte-Rico, Santo-Domingo, Canal Panama, Jamaïque, Haïti, Havane
Prix aller et retour de Montréal:
\$275.75, comprenant excursions aux ports d'escale.
VOYAGE D'EXTENSION EN FLORIDE
avec visite de Miami, Palm Beach, Tampa, St-Petersburg.
Pour renseignements et inscriptions, s'adresser aux:
VOYAGES HONE
Suite 103, "University Tower", 606, Ste-Catherine Ouest, MONTREAL
Tél. Harbour 3284.

Protégez votre bouche et votre bourse en voyant



DR J. D. PAQUIN

CHIRURGIEN-DENTISTE
10 ans d'expérience et de bons services au public.
Le REEL SANS DOULEUR
1297, SAINT-DENIS
Coin Ste-Catherine. L.A.N. 8361

LA CAVITÉ

Ne se bouche pas, ne râle pas, n'envoie pas de jus dans la bouche.
No 1, \$1.00 — No 2, 50c.
Cavité de Luxe faite à Londres
Avec étui et bouquin en ambre, monté en or, \$6.00
Avec sac en chamois, set et bouquin en vulcanite, \$2.50
E.-N. CUSSON, 7062, St-Denis, Montréal

NOS COURS PAR CORRESPONDANCE...

... fonctionnent toute l'année; donnent droit à un certificat d'études pour la ou les matières suivies; conduisent 1° à l'admission dans les Associations d'experts-comptables (C. A., L. I. C., C. P. A.), et 2° aux titres d'aspirants (associate) et d'associé (fellow) de l'Association des Banquiers Canadiens.

Tenue des livres	Nombre de leçons	Comp. tant	Prix à terme
Comptabilité supérieure	15	\$25	\$30
(a) théorique et pratique	30	50	60
(b) industrielle, financière, etc.	40	50	60
(c) vérification et contrôle	30	50	60
Algèbre élémentaire	50	50	60
Mathématiques financières, 1ère partie	27	40	50
" 2ème partie	53	50	60
Droit Civil	30	35	40
Droit Commercial	30	35	40
Notions de droit civil et de droit commercial	25	30	35
Langue anglaise (1ère partie)	40	40	50
" (2ème partie)	20	10	10
Composition anglaise	20	20	25

Correspondance anglaise:
(a) English letter writing... 15 15 18
(b) Business english... 40 40 50
Composition française... 40 40 50
Français commercial... 25 40 50
Economie politique... 20 20 25

LE DEVOIR

Le DEVOIR est membre de la "Canadian Press", de l'"A. B. C." et de la "C. D. N. A."

Au conseil municipal

SEANCE ANIMÉE — M. HOUE INTERVIENT A PLUSIEURS REPRISES POUR RETABLIR L'ORDRE — AUTORISATION D'EMPRUNTER \$5,500,000 POUR LES TUNNELS SOUS LE CANAL LA-CHINE — LES HOPITAUX — INCINERATEUR ET TERRAINS DE JEUX — ALTERCATIONS

La séance du conseil hier après-midi a été assez animée, et à certains moments le maire Houde a dû intervenir et user de paroles conciliantes pour rétablir l'ordre.

M. Anger, maire suppléant, ouvre la séance. La première communication, du *Royal Automobile Club*, demandant à la ville de munir ses voitures de lumières et d'exiger la même chose de ceux qu'elle emploie, fut renvoyée au comité exécutif.

LE TUNNEL DE LA RUE DE L'EGLISE

Une lettre de M. John A. Sullivan, relativement au tunnel sous le canal à la rue Church, fut aussi renvoyée au comité, mais après quelque discussion, M. Sullivan proposait contre le fait que l'on songerait à construire ce tunnel à la rue Brind, disant que le parlement fédéral a voté l'argent pour la rue Church et non pour la rue Brind.

M. Legault demande des explications et M. Anger répond que c'est lui qui a demandé qu'on ne suive pas le tracé fait il y a 15 ans pour ce canal, mais qu'on fasse un autre tracé vers la rue Brind et que l'on choisisse ensuite entre les deux.

M. Laurin, député de Jacques-Cartier, a obtenu la contribution du fédéral à ce tunnel, a dit M. Anger, et maintenant M. Sullivan, député de Sainte-Anne, veut que les deux tunnels sous le canal soient dans son comté.

On passe ensuite aux rapports du comité exécutif. Sur le rapport no 3, relatif à un crédit de \$300,000 pour secours directs aux chômeurs, M. Legault demande que l'on réserve un jour de travail par semaine aux célibataires dans le besoin; l'administration a bien fait, dit-il, de ne donner du travail qu'à des hommes mariés, mais il faut penser aussi aux jeunes gens sans moyens de subsistance, sans quoi le nombre des vols se multipliera.

L'INCINERATEUR DE L'OUEST

Sur le rapport no 4 au sujet de l'achat d'un incinérateur pour l'ouest, M. L'Archevêque demande si la compagnie *Baxter & Snow of Canada* était le plus bas soumissionnaire. M. Bray répond que la chose était pressée, qu'on n'avait pas le temps de faire de grandes expertises et que l'incinérateur du nord fonctionnant d'une manière satisfaisante, l'administration a cru devoir donner crédit à l'ancienne administration pour le choix qu'elle avait fait, et recommander l'achat d'un incinérateur du même modèle.

M. Lamarque fait remarquer que l'incinérateur du nord répand de mauvaises odeurs dans les environs deux fois par jour, lorsqu'on allume les feux.

M. Bray répond que cet incinérateur chauffe à pleine capacité, et qu'ensuite il n'y a plus de mauvaises odeurs. L'incinérateur a une capacité de 400 tonnes de déchets par jour, et tant que les gens ne se conformeront pas au règlement qui demande de séparer les déchets des cendres on ne pourra brûler qu'une partie des déchets, mais le printemps prochain la ville mettra ce règlement résolument en force, et alors l'incinérateur chauffera 24 heures par jour; il ne répandra plus d'odeur.

M. Gahies explique ensuite qu'il faisait partie de la délégation qui a visité plusieurs villes des Etats-Unis pour voir des incinérateurs. Celui que la ville achète donne des résultats satisfaisants à New-York et semble le plus perfectionné. D'autres incinérateurs visités étaient absolument impraticables et on devait les installer à plusieurs milles des villes, mais tous répandaient une mauvaise odeur au moment de l'allumage.

L'UNION DES MUNICIPALITES

Le rapport No 5 comportait la démission de la ville comme membre de l'Union des Municipalités. Plusieurs échevins se dirent dissidents sur cette question, et M. Biggar proposa de scinder le rapport et de ne proposer pour le moment que le paiement de la somme due à l'Union par la ville comme membre pour 1930. M. Bray explique que la ville voulait se retirer de l'Union parce que les échevins n'avaient pas eu justice aux dernières élections. M. Houde conseille de renvoyer l'affaire au comité pour étude.

M. Lalonde se prononce carrément pour le rapport entier; la ville, dit-il, n'a aucun intérêt dans cette affaire; cette union n'est bonne que pour les petites municipalités qui ont l'occasion de s'y renseigner; Montréal pourrait employer bien plus utilement l'argent dépensé pour ce voyage des municipalités.

A la fin on adopte le rapport tel que modifié, puis comme M. Lalonde veut continuer à parler, et prétend qu'en acceptant le rapport on reste membre de l'Union, on le fait asséoir sous une pluie de points d'ordre; M. Lalonde exprime alors sa dissidence.

LES HOPITAUX

Le rapport no 6, relatif à l'octroi d'une somme de \$45,000 à la *Children's Memorial Hospital*, pro-

voque un exposé de la situation des hôpitaux de Montréal. M. Trépanier félicite d'abord le comité exécutif de ce beau geste, puis M. Seigler demande si l'on va donner quelque chose aux Juifs. M. Legault demande un dispensaire à l'hôpital du Sacré-Coeur.

M. Bray expose alors les demandes auxquelles le comité exécutif a à faire face; il cite les noms de presque tous les hôpitaux, un veut établir une clinique, un autre veut s'agrandir, mais nous n'avons toujours qu'une piastre trente-cinq (taxe foncière). M. Bray a dit entre autres choses, que l'hôpital Sainte-Justine demande de nouveaux octrois pour s'agrandir. Je crois, a-t-il dit, qu'il n'est pas pratique d'agrandir encore par des expropriations coûteuses, cet hôpital situé devant la cour de la compagnie des Tramways. Sainte-Justine serait peut-être mieux de déménager dans la banlieue de la ville où il pourrait s'établir assez grandement, et l'on pourrait s'arranger avec le gouvernement provincial pour convertir l'édifice actuel de l'hôpital en hospice pour paralytiques, institution qui manque à Montréal.

Le Dr Gilday parle ensuite du sort des accidents qui meurent faute de soins, parce qu'il n'y a pas de lits libres dans les hôpitaux pour les recevoir et il cite un cas survenu jeudi.

M. Houde appuie les remarques du Dr Gilday, et la situation, dit-il, ne peut qu'empirer; la crise que nous traversons et les privations résultant du chômage affectent les constitutions des citoyens et nous en aurons la répercussion d'ici un an ou deux; il y aura recrudescence de certaines maladies.

D'autre part, la loi de l'Assistance sociale comporte l'entretien des lits pour les installations pour les pauvres. C'est non seulement une dépense actuelle considérable, mais une charge que nous imposons à la ville pour l'avenir et qui croît sans cesse. Je crois qu'il serait bon de s'entendre avec le gouvernement provincial pour établir ce qu'il est prêt à faire et ce que la ville peut faire. M. Schubert parle aussi sur la question.

LE CHAHUT COMMENCE

Avec le rapport no 9 commence un chahut qui durera jusqu'à la fin. A. M. Legault revient le mérite de ce tapage; il a probablement reçu plus de points d'ordres hier après-midi que tous les autres échevins ensemble n'en ont reçu en 1930.

Ce rapport no 9 concerne la construction d'un poste de police et de pompiers; à la dernière séance on l'avait renvoyé au comité exécutif sur demande de M. Lamarque. M. Legault s'informe si c'était le même terrain et M. Bray répond qu'il y avait un rectifié pendant et déclara qu'il ne s'agissait plus du coin St-Zotique et des Erables, mais du coin Saint-Zotique et Delorimier. Les choses ne seraient peut-être pas allées plus loin si M. Lamarque n'avait pas dit à M. Legault que ce terrain, dont l'expropriation ira devant la Commission des services publics, ne coûtera pas plus cher que le terrain du poste d'Ahuistic.

M. Legault répond qu'à Ahuistic on avait reconstruit le poste sur le site de l'ancien et que cela n'avait rien coûté.

M. Bray fait alors une remarque au sujet du terrain de M. Poulin.

M. Legault repart sur cette question, mais M. Biggar soulève un point d'ordre disant que M. Legault n'est pas dans l'ordre. Il s'ensuit un peu de confusion, puis M. Legault s'assoit en disant qu'après la décision du maire la parole sera encore à lui. M. Anger, qui occupe le fauteuil, déclare que M. Legault est hors d'ordre.

M. Legault déclare alors qu'il n'est pas dans l'ordre, mais que c'est la faute du président du comité exécutif qui a amené cette question étrangère au débat.

A l'article des questions de privilège, M. Holland demande pourquoi on n'a pas remplacé M. Smith par un Irlandais, mais M. Anger décide que ce n'est pas une question de privilège, et l'on passe à l'ordre du jour.

L'EMPRUNT DE \$5,500,000

Le premier article, au sujet du contrat de la ville et du tramway concernant le tunnel de la rue Wellington, reste sur la table.

Le deuxième article de l'ordre du jour est le règlement d'emprunt de \$5,500,000 pour la construction des tunnels sous le canal. M. Legault s'informe si l'on demandera des soumissions.

M. Bray: Il y a trois parties intéressées à cette affaire, le gouvernement fédéral, le tramway et la ville, et rien n'a été décidé au sujet de la manière de faire les travaux. Comme cela ne satisfait pas M. Legault, M. Biggar soulève un point d'ordre parce qu'il ne s'agit pas des travaux mais seulement de l'emprunt; le point d'ordre est maintenu.

M. Biggar demande que le préambule du règlement soit considéré comme loi, mais M. Legault veut absolument qu'on le lise. Comme M. Gauthier commence la lecture, le Dr Quintal s'aperçoit qu'on ne lui a pas donné de copie du règlement comme aux autres et en demande une; on lui donne.

M. Gauthier reprend sa lecture, mais M. Monette intervient: pas si vite, je ne suis pas capable de suivre. Puis sans donner le temps à M. Gauthier de lire enfin le préambule, M. Legault se lève pour poser une question. M. L'Archevêque soulève un point d'ordre que M. Anger maintient. Lorsque le préambule sera lu, déclare le maire suppléant, vous pourrez poser votre question, je suis forcé de vous rappeler à l'ordre.

Après le préambule, M. Legault s'informe si on demandera des soumissions; nouveau point d'ordre et nouveau rappel à l'ordre par M. Anger. Puis le greffier lit l'article 1er; après la lecture du 1er paragraphe, M. Legault veut poser sa question; point d'ordre et déclaration de M. Anger que M. Legault ne pourra poser une question qu'après la lecture de l'article entier.

Le greffier lit l'article puis M. Legault, faisant un long détour sur sa responsabilité qu'on lui fait porter en lui demandant de voter un emprunt de cinq millions et demi, puis par s'enquérir si l'on demandera des soumissions. M. Biggar déclare qu'il soutient son point d'ordre pour la quatrième fois. M. Anger déclare qu'il est forcé de rappeler l'ordre d'Ahuistic à l'ordre.

La lecture continue. Un peu plus loin M. Gahies trouve étrange que le règlement pour l'emprunt à 6%, tandis que le fonds d'amortissement prévu n'est que de 5%. M. Anger se lève pour poser un point d'ordre, mais M. Legault soulève un point d'ordre.

M. Houde: Je n'ai encore rien dit, je ne puis pas être dans le désordre. Tous les règlements relatifs à la loi du chômage comportent cette clause. Puis comme M. Legault demande une décision sur son point d'ordre M. Houde s'écrie: Je ne voudrais pas qu'on me mette le bâillon dans ce conseil.

M. Legault répond qu'il n'y a pas de danger pour M. Houde, mais que lui-même l'a le bâillon. Un échevin impatient ajoute à haute et intelligible voix: "Y est-y ahaillant, ce M. Legault".

M. Bray déclare que c'est M. Laurin qui a préparé le règlement et M. Gahies répond: C'est lui qui a préparé ça: "carry", je suis satisfait.

ALTERCATIONS

Quelques paragraphes plus loin M. Legault demande si ce heurt pas mieux d'ajouter "n". M. Biggar répond vertement, M. Bray dit à M. Legault d'aller apprendre à lire; il s'ensuit un engagement très fourni de réparties, et à un moment donne M. Legault, qui crie qu'il a la parole, ordonne à M. Bray de s'asseoir, ce à quoi M. Bray répond: "Je me suis assis pendant deux ans, je ne m'assise plus pour toi".

M. Legault, qui cette répartie a refroidi et qui se fait fort maintenant de gagner un point d'ordre à son tour, commence une longue période sur la dignité du conseil, sur les droits des échevins dans cette enceinte. Mais M. Houde lui coupe son discours en disant qu'il rappelle à l'ordre les "deux bords".

On s'échauffe, tout le monde s'en mêle, chacun présente un point d'ordre qu'il veut faire décider le premier et M. Anger, bouillant d'indignation, est impuissant devant ce tumulte, lorsque M. Lalonde porte le chahut à son comble en criant de toute la force de son organe puissant: Je voudrais bien savoir si M. Legault est dans son état normal, je ne suis pas surpris qu'il ait été dégoûté comme organisateur du parti libéral.

M. Gahies essaie de parler sans succès. M. Houde parvient à obtenir un calme relatif pour dire qu'il veut parler sur le point d'ordre.

M. HOUE

M. Legault: C'est la première fois que j'entends dire qu'on ne peut pas parler sur un point d'ordre; je souleve un point d'ordre à mon tour, je voudrais savoir si j'ai le droit de parler sur un point d'ordre. M. Gauthier monte alors porter les lumières de son expérience à M. Anger, mais M. Houde se ravise et vient prendre le fauteuil.

Je crois, dit le maire d'un ton conciliant, que le règlement est assez important pour qu'on l'étudie, et que chacun ait la chance de parler. Le calme se rétablit, mais M. Legault, qui a toujours la parole, commence à peine à parler de son "n" que M. Biggar lui dit que c'est un non-sens. D'autres s'en mêlent, et M. Houde intervient. Par respect pour le fauteuil, dit-il, laissez donc parler M. Legault.

M. Legault remercie le maire: quant à l'échevin Lalonde, ajoute-t-il, je le réserve sur une question de privilège pour lui prouver si c'est moi ou lui qui n'est pas normal, on lui a déjà dit... M. Lalonde ne le laisse pas dire, mais il ne peut parler, M. Houde ayant crié: "Carry!" et ordonné de passer à l'article suivant.

Les autres articles vont tout seul. M. Gauthier a à peine articulé les premiers mots que M. Gahies dit: carry; comme on semble surpris de cette bienveillance M. Gahies explique: J'ai été les comparer avec les autres (règlements) ils sont corrects.

Après la première lecture, M. Biggar déclare qu'il y a trois erreurs dans le texte et en demande la correction. M. Legault énonce alors des doutes sur la légalité de la première lecture dans ces conditions. On discute. M. Gauthier va donner son avis au maire, et à la fin M. Biggar déclare que les amendements sont initiaux par M. Saint-Pierre, et tout le monde est satisfait.

Le no 3 de l'ordre du jour, règlement amendement le règlement de construction dans Villieray, est renvoyé à la commission d'urbanisme.

On vote le crédit de \$71,595.69 pour redistribution des terrains du boulevard Saint-Joseph après explications de M. Legault que M. Desrochers (absent hier) avait manifesté l'intention de retirer son amendement de la dernière séance.

UN TERRAIN DE JEUX

Le rapport du comité à l'effet de voter un crédit supplémentaire de \$92,672.48 pour l'expropriation relative à l'établissement d'un terrain de jeux dans Saint-Henri est retourné au comité exécutif, sur demande de M. Bray.

Nouvelle loi électorale

LE GOUVERNEMENT PROVINCIAL FERA PASSER UNE LOI A CETTE SESSION-CI — UN DIRECTEUR DES ELECTIONS, DES REGISTREURS, DES OFFICIERS DE REVISION, ETC.

Québec, 23 (D.N.C.). — Le premier ministre a été en conférence toute l'après-midi avec M. Charles Landot, assistant procureur général, pour étudier les modifications à la loi électorale de Québec, modifications qui feront l'objet d'un bill à cette session-ci.

Actuellement, sauf pour Montréal et Québec, les listes électorales sont préparées par le secrétaire-trésorier de la municipalité. A Montréal et à Québec, le gouvernement a nommé un officier chargé de préparer la liste électorale. Cet officier doit d'abord se baser sur les listes électorales municipales fournies par la municipalité et ajouter en plus les citoyens britanniques de 21 ans qui n'ont pas droit de vote au municipal.

La nouvelle loi sera calquée exactement sur la loi fédérale et la loi Ontarienne. Le gouvernement nommera un directeur des élections pour toute la province, qui dépendra uniquement du juge en chef de la Cour Supérieure ou d'un autre personnage placé au-dessus de la politique. Ce directeur nommera les registrateurs, les officiers de révisions et autres employés en charge de la préparation des listes.

Les usines américaines au Canada

Washington, 24 (S. P. C.). — D'après des statistiques que le département du commerce a fournies au Sénat, les industries américaines possédaient à l'étranger en 1929 des usines d'une valeur globale de \$1,535,000,000. Dans ce total, \$543,593,000 représentaient la valeur des usines américaines établies au Canada, et \$628,895,000, celle des usines américaines établies en Europe. Cette somme de \$1,535,000,000 constituait un dixième des placements américains dans les valeurs gouvernementales et industrielles de l'étranger.

Les hommes d'affaires du nord

L'Association des hommes d'affaires du nord tiendra son assemblée générale annuelle jeudi, le 29 janvier, à 8 h. 30, à son local du numéro 6791 St-Denis. On procédera à l'élection des cinq officiers et des quinze directeurs qui présideront aux destinées de l'association pendant l'année à venir. Il sera aussi question d'un projet de fédération de toutes les associations similaires.

M. Legault demande pourquoi M. Bray explique que ce terrain n'est pas nécessaire à son terrain de jeux, qu'il en a recommandé l'achat après entente que la commission scolaire l'achètera plus tard pour en faire une cour de récréation; ce qui lui permettrait compter de l'avis du meilleur comptable. Certains échevins, des journaux crient au scandale, alors le maire retire le rapport et la commission scolaire achètera le terrain quand elle le voudra.

M. Legault s'inquiète et demande si maintenant que l'expropriation est faite et que sentence arbitraire est rendue par la commission des services publics, la ville ne sera pas obligée d'acheter le terrain.

M. Lalonde explique que si le conseil avait rejeté le rapport le terrain ne serait pas acheté, et que cela revient au même.

M. Legault reproche à M. Bray d'avoir acheté trop de terrain.

M. Bray: C'était une bonne chose pour la commission scolaire, elle aurait probablement eu le terrain à meilleur compte.

M. Legault sent alors le besoin de se couvrir et se tournant vers le fauteuil commence, pour s'orienter: M. le maire... Mais M. Houde veut marquer le point et lui dit: Ça vous fait de la peine?

M. Legault répond que non, que cet argent permettrait peut-être un terrain de jeux dans Ahuistic. M. Bray ajoute pour conclure: M. Legault a fait tant de patata depuis quelques assemblées; je suis prêt à laisser la commission scolaire acheter le terrain elle-même.

M. Anger reprend alors le fauteuil.

LES VESPASIENNES DU PARC LAURIER

Le rapport no 6 est à l'effet d'accorder à la *Arco Stone Co. Ltd* le contrat pour la pierre artificielle des vespasiennes du parc Laurier. L'échevin Monette qui avait mis un ajournement sur ce rapport lundi dernier, comptant huit jours, déclare qu'il n'est pas prêt, qu'il n'a pas étudié la question.

On revient alors au no 4 de l'ordre du jour par-dessus lequel on avait passé pour en permettre la distribution. C'est un projet de règlement concernant les cours à bois, à charbon, etc.

On vient de commencer à discuter ce projet lorsque les journalistes remarquent qu'il n'y a pas quorum. Un journaliste indiscret souffle la chose à M. Legault qui en saisit le fauteuil, sans d'ailleurs vérifier. M. Biggar, pris au dépourvu, ne compte pas ses troupes lui non plus, et de confiance propose l'ajournement au 9 février.

La loi des accidents du travail

LA COMMISSION ACTUELLE SERA MAINTENUE — ORGANISME SUPPLEMENTAIRE POUR LA PERCEPTION DES PRIMES D'ASSURANCE DES PATRONS — MALADIES PROFESSIONNELLES — UNE RENTE VIAGERE POUR LA VEUVE DE L'ACCIDENTE

Québec, 24 (D. N. C.). — La nouvelle loi des accidents du travail qui sera présentée à cette session-ci comprend des dispositions de la plus haute importance. En résumé, disons d'abord que la présente Commission des accidents du travail sera maintenue, mais qu'on y créera un organisme supplémentaire qui sera chargé de percevoir les primes d'assurances des patrons.

La nouvelle loi reconnaît l'accidenté par maladie professionnelle. Elle crée en plus une rente viagère pour la veuve de l'accidenté.

Ce sont les grands points fondamentaux de la nouvelle loi. Voici maintenant les détails. La Commission des accidents du travail aura les pouvoirs d'une cour supérieure. Elle enquêtera elle-même sur les accidents et ses décisions seront sans appel. Lorsque la Commission aura recommandé une telle indemnité, le département de l'assurance paiera l'indemnité à l'accidenté. Le département de l'assurance tiendra la caisse. Les patrons seront appelés à la remplir collectivement, c'est-à-dire que leur responsabilité sera collective en tant que manufacturiers et industriels seront classifiés. Ainsi les manufacturiers de chaussures formeront une catégorie et les compagnies minières en formeront une autre.

Les manufacturiers de papier en formeront une autre, et ainsi de suite. A la fin de l'année, la Commission demandera à son caissier combien il a versé d'indemnités à telle catégorie, à telle autre. La somme totale sera répartie sur chaque patron de chaque classe, selon le nombre des employés, la somme des salaires payés et la classification des risques.

Le patron paiera également les frais d'administration de la Commission. Prenons un exemple pour bien illustrer le système. Supposons qu'il se soit produit 1,000 accidents dans l'industrie de la chaussure qui ont entraîné \$150,000 d'indemnités et de frais d'administration à la Commission. Celle-ci répartira le coût de ce \$150,000 sur les manufacturiers de chaussures, au pro rata du nombre d'employés, des salaires payés et du genre de risques classifiés. Ainsi chaque type d'industrie paiera seulement les indemnités encourues pour les accidents survenus dans ce type d'industrie.

Le médecin sera payé sur un barème fixe, comme en Ontario. L'accidenté aura le droit de choisir son médecin qui sera payé par la Commission. L'accidenté aura le droit de choisir son médecin seul, ou de concert avec le patron. L'ouvrier aura droit aux services d'hôpitaux et à tous les secours raisonnables. La nouvelle loi accorde une rente viagère à la veuve. Actuellement la veuve ne reçoit une indemnité que jusqu'à tel montant.

Donc, le gouvernement fournira l'argent pour la mise en opération de la loi et, à la fin de l'année, les patrons paieront à la Commission, chaque industrie ne payant que pour les accidents survenus dans ce genre d'industrie, et suivant le nombre de ses employés, des salaires payés, et la proportion des risques.

La conférence sur le désarmement

ELLE COMMENCERA EN JANVIER 1932 ET SIEGERA PROBABLEMENT A GENEVE

Genève, 24 (S. P. A.). — Après quatre jours de délibération, le Conseil de la Société des Nations a décidé que la conférence mondiale pour le désarmement sur terre, sur mer et dans l'air commencerait dans la dernière semaine de janvier 1932.

Le conseil n'a pris aucune décision pour la nomination du président de la conférence. On avait proposé à ce poste le délégué Edouard Benes, de Tchécoslovaquie, mais les Allemands se sont opposés à cette nomination. Il est question de demander à M. Charles Dawes, ambassadeur des Etats-Unis en Grande-Bretagne, de présider la conférence.

Le conseil n'a pas non plus pris de décision quant à l'endroit où siégera la conférence, mais M. Arthur Henderson, ministre des affaires étrangères de Grande-Bretagne, a dit que ce sera probablement Genève. Le choix du président et du siège de la conférence sera probablement fait en mai prochain.

Au cours des délibérations, les Allemands ont en vain demandé la tenue d'une conférence de désarmement en novembre prochain.

M. Lapointe se rétablit

Baltimore, Maryland, 24 (S. P. A.). — M. Ernest Lapointe, ancien ministre de la justice du Canada, qui a subi une opération récemment, se rétablit fort bien. On ne sait pas encore toutefois quand M. Lapointe pourra quitter l'hôpital.

M. Ferguson à Londres

LE HAUT COMMISSAIRE CANADIEN EN GRANDE-BRETAGNE EXPOSE SON PROGRAMME — IL ASSISTERA A LA CONFERENCE IMPERIALE D'OTTAWA, CETTE ANNEE

Saint-Jean, N.-B., 24 (S. P. C.). — On a appris avant l'embarquement de M. Howard Ferguson que le nouveau haut commissaire du Canada en Grande-Bretagne reviendra au pays pour assister à la conférence économique impériale qui aura lieu à Ottawa cette année.

M. et Mme Ferguson traversent à bord du "Montcalm", du Pacifique Canadien. Parmi ceux qui étaient présents à leur départ, il y avait le lieutenant-gouverneur McLean, le premier Baxter, le maire White. Le premier ministre Bennett, M. L.-A. Taschereau, premier ministre du Québec, M. Henry, premier ministre d'Ontario, et plusieurs autres avaient envoyé des télégrammes de bons souhaits. On a offert à Mme Ferguson une grande quantité de roses, qu'elle a fait distribuer aux hôpitaux de la ville.

Dans un message d'adieux, M. Ferguson a dit qu'il emploiera à promouvoir de plus étroites relations entre le Canada et la Grande-Bretagne et les autres Dominions. Il a exprimé l'opinion que le Canada, étant sur le point d'entrer dans une période de grand développement, offrira un vaste champ aux placements financiers et à un accroissement de population, ce qui permettra aux Canadiens de faire leur part dans l'expansion et l'affermissement de l'Empire. Il a expliqué qu'il considère comme son principal devoir "de représenter le Dominion de manière à attirer au Canada ces éléments qui ont joué un rôle essentiel dans la formation du pays". Il s'emploiera aussi à signaler les avantages que présente le pays pour les placements de capitaux. Son programme de discours publics se borne, pour l'instant, à un discours qu'il prononcera au *Canada Club* de Londres, le 10 février, et à un autre qu'il donnera au *Lyceum Club*, au début de mars.

Mesures fiscales fédérales

UNE TAXE AUX INDUSTRIELS ET AUX GROSSISTES SUR LEURS CHIFFRES D'AFFAIRES — L'IMPOT SUR LE REVENU NE SERAIT PAS MODIFIE — LES EXEMPTIONS DE LA TAXE DES VENTES

Ottawa, 24 (S. P. C.). — On croit que les principales mesures fiscales que le premier ministre Bennett proposera au parlement au cours de la prochaine session seront: l'imposition aux industriels et aux grossistes d'une taxe de deux pour cent sur leurs chiffres d'affaires, la suppression d'un certain nombre d'exemptions de la taxe de ventes et quelques modifications tarifaires. On ne pense pas que le premier ministre propose de modifier l'impôt sur le revenu. Le gouvernement espère remédier à un déficit d'une centaine de millions sans avoir recours à un gros emprunt, mais simplement par la pratique d'une rigoureuse économie et au moyen des mesures fiscales qu'il projette.

Vraisemblablement l'augmentation de bénéfices que leur vaudra la hausse tarifaire effectuée par le gouvernement devra compenser aux yeux des industriels et des grossistes la taxation de leurs chiffres d'affaires. L'utilisation du mécanisme organisé pour la perception de la taxe de vente et de l'impôt sur le revenu paraît un moyen tout indiqué d'effectuer sans trop de frais la perception d'une taxe de deux pour cent sur les chiffres d'affaires des industriels et des grossistes.

A la mairie des Trois-Rivières

Les Trois-Rivières, 24 (D. N. C.). — Toute possibilité d'une élection par acclamation à la mairie en notre ville (le poste est vacant depuis la mort subite du maire Bettez), est disparue à l'heure actuelle et à moins de surprise à la dernière heure, trois candidats se feront la lutte: M. Henri Janvier, ancien échevin défait en février dernier alors qu'il faisait partie du ticket du maire Bettez, qui se présente en déclarant vouloir poursuivre au conseil la politique de l'ancien maire, Me Georges-Henri Robichon, avocat, échevin de 1921 à 1923, et M. J.-B. Loranger, marchand, membre de la Commission du port, échevin de 1923 à 1930, défait par seulement 10 voix par le maire Bettez, en février dernier. Tous trois sont à faire signer leur bulletin de présentation, ont loué leurs salles et commenceront leur campagne dimanche ou lundi prochain.

Vient de paraître

Une oeuvre posthume de Louis Raoul de Lorimer: "La Haute Aventure de Guillaume de Palmyre", tableaux épiques de la guerre de sept ans 1756-1763 avec annotations. Préface de M. Edouard Montpetit. Deux dollars francs. En vente au Service de Librairie du "Devoir". Volume de 435 pages, format 5 1/2 x 8, au comptoir et par la poste, bro. \$2.00; reliure de luxe \$5.00.

Deux actions contre M. Olivar Asselin

MM. Camillien Houde, maire de Montréal, et J.-M. Savignac, membre du comité exécutif, poursuivent le rédacteur en chef du "Canada", pour \$5,000 chacun, pour libelle diffamatoire — Trois avis d'actions contre le "Canada", dont deux de \$10,000, par les mêmes et une autre par l'échevin Deguire

On a inscrit hier soir, à la dernière minute avant la fermeture des livres d'entrée, au bureau du protonotaire, deux actions prises contre M. Olivar Asselin lui-même, par M. le maire Camillien Houde et par M. Jean-Marie Savignac, membre du comité exécutif de la ville de Montréal, pour libelle diffamatoire.

La page des

PETITS TRAITS DE PLUME

Les nôtres et ceux des autres

Samedi, 24 janvier 1931.

A LA CITE VATICANE

Le plus petit chemin de fer du monde y sera inauguré dans quelques mois. C'est le chemin de fer du Saint-Père, par lequel il peut voyager à l'extérieur et que peuvent prendre les cardinaux visiteurs, les chefs d'Etat ou les représentants du Pape pour se rendre dans la Cité Vaticane.

Sur cette voie se trouve une grande gare qui ferait honneur à un chemin de fer de 600 milles de longueur.

Une centaine d'ouvriers ont été occupés depuis avril dernier à la construction de la voie, en arrière de Saint-Pierre. Ils ont creusé un tunnel de 300 pieds dans la colline du Vatican. La différence de niveau entre le côté sud de la Cité Vaticane, où commence le chemin de fer et la partie de Rome qui touche à la Cité Vaticane a nécessité la construction d'un pont reliant le chemin de fer du Vatican avec le chemin de fer de l'Italie. Une partie du mur de la cité papale a été démolie. Ce pont mesure 720 pieds de longueur.

Une jolie arche a été construite à l'endroit où le chemin de fer entre dans la Cité Vaticane.

Le chemin de fer n'est pas destiné à transporter les voyageurs ordinaires, mais le Souverain Pontife, les nonces, les cardinaux, les évêques, les chefs d'Etat, les rois, les princes et les membres des familles royales. On y transportera aussi des marchands.

Le Pape aura son propre train, dont il ne se servira probablement pas souvent, à moins qu'il ne se décide à aller dans le nord de l'Italie, peut-être cet été, pendant la période de grande chaleur à Rome. Ce serait la première fois depuis 1870 qu'un Pape voyage en chemin de fer.

Le train de Pie XI comprendra trois wagons, l'un pour le trône pontifical, l'autre contenant une chapelle et le troisième, un wagon privé. Il y aura plusieurs autres wagons pour le personnel de la maison du Pape: gardes suisses, gardes nobles, gendarmes.

UN GESTE QUI ETONNE

John Stulikas, ouvrier en chaussures, qui a fréquemment été employé, depuis cinq ans, les bains publics de Long Island, a cru juste de payer pour le savon et les serviettes qu'il a utilisées pendant cette période. Il a donc donné à un employé un chèque au montant de \$1,000. L'employé remit aussitôt le chèque au surintendant des bains qui s'informa à la banque et apprit qu'il y avait des fonds suffisants. Le surintendant avertit aussitôt le chef des détectives qui questionna Stulikas. Le chef envoya Stulikas à l'hôpital pour examen.

Conclusion: soyez généreux... et vous passerez pour fou!

VECU
Quand une femme rencontre une chaussure qui lui va, elle demande une pointure moindres.

SANS LE SOU

L'ancien premier ministre Stanley Baldwin est sans le sou et il en est fier.

Il y a quelques années, M. Baldwin possédait des actions dans le commerce du fer. Celles-ci valaient, en 1923, trois livres (\$4-60). Aujourd'hui, elles n'en valent plus que 20 deniers (40 cents).

An banquet de l'Association des Patrons d'ingénieurs et de métiers alliés, hier soir, M. Baldwin a expliqué que lui-même et ses coactionnaires avaient pu mettre leurs parts sur le marché avant la dépréciation et faire porter la perte par le public. Mais ils n'ont pas voulu agir ainsi. "J'ai, dit-il, attaché mes couleurs au mât du vaisseau de l'industrie anglaise et je ne le regrette pas."

SAGE MESURE

Les marchands d'Edmonton qui se servent d'enseignes placées sur le toit de leur magasin et tous les propriétaires de panneaux-réclames se sont priés d'acheter une obligation d'une valeur de \$10,000 à \$20,000, selon M. J. Hodgson, contrôleur de la ville. Ce serait une mesure de protection pour les passants à qui peuvent survenir de sérieux accidents lorsque s'élèvent de grands vents semblables à ceux de l'année dernière.

BIENHEUREUX INVENTEUR

En notre siècle d'inventions de toutes sortes pour réduire la main-d'œuvre et les corvées, il serait un bienfaiteur de l'humanité celui qui inventerait un billet promissoire à renouvellement automatique.

AGRICULTEUR

D'après la déclaration écrite sur la feuille de recensement par le roi Carol, sa "principale occupation est d'être roi; comme "occupation secondaire", il a inscrit "agriculteur".

CHAR D'ASSAUT

Un nouveau type de char d'assaut a été exhibé à Linden, New Jersey. Avec un moteur de 328 chevaux, ce char d'assaut grimpe les tranchées, passe à travers les enchevêtrements de fil barbelé et franchit les obstacles à la vitesse de 35 à 45 milles à l'heure. Ce sera une terrible machine de guerre.

COMME ON PARLE

—Il fait un froid noir, n'est-ce pas?
—Oui, nous aurons une gelée blanche...

LA SCIENCE DEMENTE

Un conférencier anglais a pris la peine de faire le voyage d'Angleterre aux Etats-Unis pour débiter une sottise comme celle-ci: "Dans cent

ans ou à peu près la Société des Nations s'occupera de la limitation des naissances et chaque nation du monde établira un bureau spécial qui contrôlera les naissances d'après les besoins économiques et sociaux."

Le biologiste Huxley — c'est lui qui a parlé ainsi à Philadelphie — exprime sa fantaisie sous forme de souhaits. Le langage de ce savant nous montre bien encore une fois jusqu'où la science peut être démentie lorsqu'elle "n'est par harmonisée avec la foi", ainsi que s'exprime S. S. Pie XI qui vient de dénoncer les pratiques du malthusianisme.

RECORD ENVIABLE

Un des derniers rapports concernant les conditions de l'emploi en France nous apprend qu'il ne se rencontre que 20,000 chômeurs dans ce pays de quarante millions d'habitants.

SUPERSTITION

Une vague de superstition, sans égale depuis le Moyen Age, balaie les Etats-Unis et le public croit de beaucoup plus grand aujourd'hui que dans les jours où Barnum déclarait "qu'un fou naissait à chaque minute".

Une revue, *The New Outlook*, affirme que les Etats-Unis dépensent \$125,000,000 par année pour entretenir ses diseurs de bonne aventure.

Dans la ville de New-York, ajoute-t-il, des gens par ailleurs sains d'esprit, donnent \$25,000,000 par année pour entendre ces prédictions intéressées et sybilliennes. La ville de Chicago, un peu plus modeste, se contente d'une dépense de \$12,000,000.

Dans cette dernière ville, des hommes d'affaires dépendent des milliers de piastres pour connaître leur horoscope commercial mensuel. Tel autre diseur de bonne aventure, se servant de la vente par correspondance, offre, moyennant \$4, une réponse précise à quatre questions. De plus, il présentait au public un livre d'explication des rêves, son horoscope, et un bouquet, *Les secrets de l'amour*, pour un dollar chacun.

Combien répondirent-ils à sa publicité? En trois mois moins une semaine, d'après la *Popular Science*, il reçut cent mille lettres. Dix mille de ses correspondants lui envoyaient quatre dollars et trente mille autres de un à trois dollars. Cet exploitateur payait ses livres trois sous l'exemplaire. Voilà un commerce payant.

L'ETAIR AU CANADA

La découverte de stannite, minéral stannifère, dans un filon du gisement Snowflake, dans le district de Revelstoke, en Colombie-Britannique, a suscité un intérêt considérable. Au point de vue de la composition comme à celui des associations géologiques, cette veine, ainsi que d'autres du même gisement, ressemble beaucoup à celles de Potosi (Bolivie). Les gisements canadiens et boliviens se rencontrent dans des schistes argileux anciens associés avec des granodiorites et des granites comparativement récents, et les minéraux qu'on trouve dans les uns sont presque les mêmes que ceux que renferment les autres.

LE CHARBON BITUMINEUX

Presque tout le charbon extrait dans les Provinces Maritimes est bitumineux, et de vastes réserves de ce combustible existent dans les régions des Rocheuses et de la côte du Pacifique.

LE LAC MALIGNE

Le plus grand et peut-être le plus beau de tous les lacs du parc National de Jasper (Alberta), est le lac Maligne, qui déjà a pris rang parmi les plus grands paysages du monde.

LE KU KLUX KLAN

Les quartiers généraux du Ku Klux Klan en Alberta, ont été établis à Edmonton. D'autre part, on est à réorganiser à travers la province d'autres branches du même ordre.

Le Ku Klux Klan possède actuellement onze branches dans le centre et le nord de l'Alberta.

Une réunion de tous les adhérents de cet ordre aurait lieu au printemps prochain.

AU TRIBUNAL

Le président, à un malfaiteur qui vient d'encenser deux ans de prison:

—Vous n'avez rien à ajouter?...
—Non, mon président; je retrancherais plutôt.

LE REGIME

Une jolie définition du régime parlementaire donnée par Louis XVIII:

—Je dis à mes ministres:
—Avez-vous la majorité?
—Oui.
—Alors, je vais me promener.
Le lendemain, je dis à mes ministres:
—Avez-vous encore la majorité?
—Non.
—Alors, allez vous promener.

TOUT BAS

L'aïeul de la petite Alice est presque contenaire.

Une de ses petites compagnes lui demande l'autre jour:

—Quel âge a donc ton grand-père?
—Chut! fit-elle; ne parle pas si haut... je crois que le bon Dieu l'a oublié!

CE QUI VAUT MIEUX

Qui mieux:
—Un doux... qu'un vilain coton.
Nourrir ses enfants... qu'une basse rancune.

Aborder un sujet... qu'une cote

peuplée d'anthropophages.

Revenir de son étonnement....

Etre dans son assiette.... que dans le pétrin.

Prendre quelqu'un par les sentiments... qu'au collet.

Tirer un feu d'artifice... que le diable par la queue.

Jouer de la clarinette... que de malheur.

Croquer une dragée... que le marmot.

Casser un carreau... que sa pipe.

Etre écrasé par l'évidence... que par un omnibus.

AU CATECHISME

Le curé — Pourquoi Dieu est-il éternel?

L'enfant — C'est parce qu'il n'a jamais eu de commencement et qu'il ne mourra jamais de faim.

UN ECLAIRCISSEMENT

A la fin du procès d'un individu qui avait été arrêté pour avoir eu un alambic en sa possession et pour avoir vendu de l'alcool clandestin, le juge demanda aux jurés s'ils avaient quelques questions à poser. Alors l'un d'eux demanda la parole:

—Une couple parmi nous désirerait savoir si le défendeur fait bouillir le malt une heure ou deux et à quel moment il ajoute le levain.

CRUEL EMBARRAS

Les doléances d'une artiste de cinéma: —Qu'est-ce que le public va encore exiger de nous? Il a déjà fallu apprendre à parler pour les films parlants! Va-t-il falloir apprendre à rougir pour les films en couleur?

UNE RAISON MAJEURE

Visiteur — Veux-tu venir me reconduire jusqu'au tramway?
Petit Paul — Je ne puis pas.
Visiteur — Et pourquoi pas?
Petit Paul — C'est que nous allons prendre le diner aussitôt que vous serez parti.

UN MOT DU CARDINAL AMETTE

On disait, un jour, au cardinal

Amette:

—Monseigneur, vous êtes décidément une grande âme.

—N'exagérons rien. Une "âme", comme mon nom l'indique, répliqua avec une fine modestie le cardinal.

GENDRE ET BELLE-MERE

Confession d'un gendre à sa belle-mère:

—Il faut que je vous dise que je m'empare assez facilement, quelquefois sans raison.

—Soyez tranquille, reprend la belle-mère, tant que je serai là, les raisons ne vous manqueront pas.

RAISON MAJEURE

—Elle ne dit jamais de mal de personne.

—Parbleu! elle ne parle que d'elle.

CORNICHONS

Un monsieur regarde avec effacement de droite et de gauche.

—Qu'avez-vous? lui demande son voisin; vous n'êtes pas bien?...
—Si, mais je cherche les cornichons.

—Il me semblait, en effet, que vous n'étiez pas dans votre assiette.

CRAINTE MOMENTANEE

On emmène René aux bains de mer. L'enfant, qui a pris ses leçons de natation jusqu'ici dans une baignoire, se sauve en voyant la mer.

—Papa, emmène-moi, c'est trop plein ici!

L'HORIZON OBSTRUE

Un petit garçon, bien mis, se trouvait, en chemin de fer, en face d'un monsieur d'une extrême corpulence. Les yeux du petit ne pouvaient se détacher du "large" voyageur.

—Pourquoi me dévisages-tu ainsi, mon petit bonhomme? demandait d'une voix sévère le gros monsieur.

—Mais, monsieur, répond l'enfant candide, il n'y a plus de place pour regarder ailleurs!

SIVEL

Du Moderne pour l'Automobiliste:

Nous avons l'honneur de vous informer que nous avons établi une nouvelle méthode de réparation à prix fixe (flat rate) pour tout ouvrage que vous désirez faire faire à votre automobile.

Pour arriver à notre but, il a fallu équiper notre atelier de toutes les machineries les plus modernes afin de donner un service plus rapide et plus complet.

Nous avons adopté cette politique après avoir étudié les modes de réparations tant aux Etats-Unis qu'au Canada, et nous avons initié notre personnel par un stage sérieux à la manufacture même. L'expérience et la compétence ainsi acquises sont à votre disposition et nous sommes convaincus de donner à nos clients pleine et entière satisfaction.

Une visite et surtout votre patronage vous en convaincront. Nous sommes dès maintenant en opération: n'attendez pas la belle saison, car un retard prolongé amène souvent des troubles dispendieux.

JARRY & FRERE

Vendeurs autorisés.

4450, rue St-Denis

6460, rue St-Laurent

Belair 2442

CRescent 3141

Achetez vos accessoires de Radio chez Payette & Cie

Disques



Verniers

Pilot Art Dial .95
Pilot Illuminé, 1.95
Pilot tambour, 2.25
Kurz-Kash,
4 pouces .95
Hammarbund .400

Hydromètres



Pour radio ou auto

Payette .40
Imp .65
Breaknot .90
Batrometer 4.50

Redresseurs de courant A. C.



Elcon, 1 amp. .9.75
Elcon, 3 amp. .15.00
Tungar, 1/2 amp. 9.95
Tungar, 2 amp. .16.00
Tungar, 5 amp. .24.00

Lampes de remplacement Tungar

Trickle .4.50
2 ampères .4.25
5 ampères .5.85
Electrolyte pour redresseurs "Balkite" .1.35

Faites réparer votre radio par une maison de confiance. Prix très bas.

APPELEZ
Lancaster 2108

Vous avez beaucoup à épargner si vous nous consultez avant d'acheter votre radio.

APPELEZ
Lancaster 8979

PAYETTE
RADIOS & ACCESSOIRES
910 BLEURY PRES CRAIG MONTREAL

CONSULTEZ

TAIT-FAVREAU, Ltée

POUR VOS

YEUX

SPECIALISTES OPTOMETRISTES ET FABRICANTS DE VERRES ET MONTURES

265, rue Ste-Catherine Est — Tél. LA. 6703

Cloches d'églises

Cartilons, cloches neuves et d'occasion, de différents poids et prix. Ecrire ou voir

Z.O. TOURANGEAU

1656, Boul. St-Joseph (Est)

Appel 6 - Tél. FR. 6272 - Montréal

C-EMILE MORISSETTE, LIMITEE

232-238, rue Lafontaine, Québec

Délicieusement bonnes, les CONFITURES aux

ANANAS

de

Mrs. LUKE

Chez votre épicer ou appeler

Wilbank 5717

Donnez vos commandes à

J.-A. DESY Limitée

1459, Avenue Delorimier

Ils importent directement leur

CAFÉ et leur THE

Ils manufacturent eux-mêmes leurs

CONFITURES

Qualité — Prix Modérés — Service

Timer De Serres
LIMITÉE
MONTREAL

PAPIER-TENTURE
PEINTURE
ARTICLES DE SPORT
Quincaillerie Plomberie

Les Lithinés du Dr Gustin

Font économiquement la meilleure eau de table et de régime

Alcaline -- Lithinée -- Pétillante -- Digestive

très efficace contre

Acide Urrique, Rhumatisme, Goutte, Maladies du Foie, de la Vessie, de la Peau, de l'Estomac et de l'Intestin.

Une boîte de Lithinés contient 12 paquets suffisants pour 12 grosses bouteilles d'un litre.

Produit de France. Exigez sur chaque boîte le nom du Dr Gustin

Franco par poste 45c sur réception du prix. En vente dans toutes les pharmacies.

La Cie Canadienne des Agences Modernes, 455 rue Ontario Est, Montréal.

SERVICE DE 24 HEURES

Nettoyage et Pressage

Nettoyage français

Complets et paquets

pour hommes

\$1.50

Manteaux de dames

\$1.75 et \$2.00

DES MILLIERS DE CLIENTS SATISFAITS

par la

Grande Teinturerie

canadienne-française

Outillage moderne — Experts seulement

LIVRAISON PARTOUT

Appelez HARBOUR 3088

The New System

Cleaning Service, Reg'd

Teinturiers-Nettoyeurs — J.-H. BRETON, prop.

823 Dorchester Est.



CEINTURE HERNIAIRE

BREVETEE

Mon nouveau bandage

herniaire maintient les

hernies les plus rebelles, se porte sans gêne, ne se déplace jamais

quelque mouvement que l'on fasse.

Renseignements fournis gratuitement

ANTOINE BONIN

1870 Est, Sherbrooke

Tél. AMherst 8640

L'homme d'affaires

prospère --

C'est celui qui

"annonce"...

Faites comme "lui".

SERVICE DE

SERVIETTES DE BUREAU

Appelez MARquette 7996

Montreal Sanitary Towel

Company

723, Notre-Dame Ouest

Tellier et Fils, Ltée

SERRURIERS *

Experts en serrures, clefs, etc.

352, Dorchester Est

Tél. HA. 8577.

La Page féminine

Lettres jaunies

Ce soir-là, c'était tranquille à la maison, comme tous les soirs de mauvais temps; sûre de n'être pas dérangée par les joueurs de bridge habituels, Marthe monta à sa chambre, et s'y enferma. Elle n'avait pas trop d'une longue veillée pour accomplir la besogne qu'elle se promettait de faire depuis longtemps: mettre ordre à ses papiers, et surtout, en détruire un bon nombre qu'elle jugeait inutile de garder. Il faut dire que depuis plusieurs années, ayant de forts instincts conservateurs, elle n'avait presque pas jeté de lettres et Dieu sait si elle en avait reçues!

Est-il bon, ou non, de conserver ainsi indéfiniment de la correspondance? Cette question était venue la hanter tout d'un coup, présentant à son esprit une foule de pensées auxquelles elle ne s'était jamais arrêtée. Sans doute, elle trouvait très doux de relire de temps à autre certaines missives un peu jaunies ou d'autres moins vieilles dont la lecture répétée lui procurait toujours un plaisir aussi intense que lorsqu'elle les avait parcourues pour la première fois. Mais elle se disait que si elle mourait, ces lettres dans lesquelles il y avait des choses très intimes écrites pour elle toute seule tomberaient en d'autres mains, seraient lues par d'autres yeux qui ne comprendraient pas, qui, peut-être s'en amuseraient. Et elle en était venue à considérer sérieusement cette perspective et à voir comme un petit sacrilège dans la possibilité de sa réalisation.

Une à une, elle les déplaça pour les relire une dernière fois, facilement attendrie par les unes, amusée par les autres. Il y en avait qui dataient de ses années de pensionnat; non, elle n'allait pas les jeter. C'étaient des lettres pleines d'une naïve tendresse, tout imprégnées de la période heureuse où, petite fille insouciante, elle n'avait pas à s'inquiéter de l'avenir ni à se suffire à elle-même. Période trop courte d'ailleurs, à laquelle devait en succéder une autre, bourrée de responsabilités. Là, dans cette boîte oblongue, était un paquet d'enveloppes réunies par un élastique; et le en retira les feuilles noircies d'écritures toutes différentes les unes des autres: lettres de condoléances venant de ses amis, de ses anciennes maîtresses, de parents éloignés. Chacune lui faisait revivre des heures douloureuses; mais chacune aussi lui disait qu'on s'intéressait à elle, qu'elle était aimée, que jamais elle ne serait délaissée dans sa peine. Oh! Comment se serait-elle décidée de jeter cela au feu? C'était si bon, cette chaude sympathie dont elle se sentait enveloppée en ce moment et chaque fois qu'elle relisait ces lettres-là!

Les ayant remises à leur place, elle en prit une autre liasse: celles-là, elles lui étaient précieuses énormément. En glissant sur la

longue écriture ferme de son correspondant, c'était comme si ses yeux eussent relu en même temps ses propres lettres à elle, tant il avait l'art de relever ses moindres paroles, de les discuter parfois, de satisfaire, enfin, à toutes les exigences de la correspondance. Elles contenaient trop de leur âme à tous deux, ces lettres, pour que Marthe se laissât aller à un geste inhumain: celui de les déchirer et de les brûler.

Elle en lut d'autres, d'autres et d'autres encore qu'elle voulut à tout prix conserver parce qu'elles renfermaient toutes quelque détail auquel elle tenait, qu'elle ne voulait pas oublier parce qu'il lui rappelait de douces heures. En fin de compte, Marthe se dit que n'étant pas très vieille, il devait lui rester un certain nombre d'années à vivre et qu'elle aurait, avant de mourir, le temps voulu pour se préparer et empêcher que ces trésors tombent en des mains profanes. Et puis, le cas advenant d'une mort subite, le petit sacrilège appréhendé serait encore moins grave que l'espèce de meurtre moral que sembleraient lui reprocher les cendres de sa correspondance anéantie...

JEANNE.

Fédération nationale Saint-Jean-Baptiste

Dimanche prochain, le 25 janvier, à 4 heures, l'A.P.E.B. tiendra son assemblée régulière au siège social de la Fédération nationale: 853 est, Sherbrooke.

A cette séance, Mme Jean-Louis Audet fera une causerie sur un grand poète du XVIII^e siècle, avec audition de poèmes par Mlle Suzanne Paquette et quelques autres.

Un programme musical, soigneusement préparé pour la circonstance, contribuera à l'intérêt de cette réunion à laquelle toutes les associations ne manqueront pas d'assister; et pourront aussi y amener leurs amis. L'entrée est libre.

A Maisonneuve

L'Assistance Maternelle de Maisonneuve organise une grande partie de cartes sous la présidence d'honneur de M. l'abbé J.-C. Chaudmont, curé de MM. William Tremblay, M. P. P.; Clément Robitaille, C. R.; et Oscar Lalonde, échevin, mardi, le 27 janvier, à 8 heures du soir, salle de l'école Chomedy, coin boulevard Morgan et LaFontaine. Il y aura de magnifiques prix de présence et un prix par table.

Prière d'apporter cartes et marqueurs. Pour renseignements, s'adresser à la présidente, Mme J.-J. Emond, CL. 0202-J.

Partie de cartes

Sous la présidence du juge et de Mme Amédée Monet et sous les auspices de l'Union des Gens de chez nous, une partie de cartes sera donnée le jeudi soir, 29 janvier, chez Kerhulu.

Le goûter sera servi. Un programme musical sera exécuté par Mlle Marleau et O'Shaughnessy, Mlle Germaine Poulin sera au piano d'accompagnement.

Pour renseignements, téléphonez à Mme Macé, DL. 2379, Mme La Salle, CL. 2061-J., ou à Mme Gauvreau, Lan. 7865.

Secourons les tout-petits

CRECHE DE LA MISERICORDE, 890 RUE DORCHESTER EST — AUX BIENFAITEURS ET BIENFAITRICES DE L'OEUVRE DE LA CRECHE

Ceux qui n'auraient pas reçu leur "accusé de réception" pour l'envoi de leurs offrandes pour le "Petit Bas de Noël" sont cordialement priés d'en informer la Soeur Supérieure, 890 rue Dorchester Est, soit par écrit, soit par téléphone Harbord 6255, mentionnant leur nom, adresse et date de l'envoi.

"Le non-accusé de réception est l'aveu que l'envoi n'est pas parvenu à destination".

Au profit des oeuvres eucharistiques

Le jeudi, 12 février prochain, à 2 h. 30, une partie de cartes sera donnée à la salle du Windsor, par un groupe de dames et de demoiselles dévouées aux oeuvres eucharistiques, au profit du nouveau monastère des RR. PP. du Très Saint-Sacrement. Toutes les amies des oeuvres eucharistiques sont cordialement invitées. Cette partie de cartes est sous la patronage de Mme N.-A. Timmins.

Aux anciennes de l'Académie Ste-Brigide

L'Académie Ste-Brigide, 1275 rue Papineau, invite les anciennes à la réunion de samedi le 7 février, à 2 heures p.m.

Toutes les anciennes élèves sont cordialement priées de s'unir à l'Association déjà formée sous le nom d'Amicale de Notre-Dame du Bon-Conseil.

Retraites fermées

Au monastère de Marie-Réparatrice, 1025, Mont-Royal ouest, Montréal: février: 23 au 26, dames; mars: 13 au 16, jeunes filles; 19 au 22, jeunes filles (cercles d'études); 23 au 26, dames.

Aux Trois-Rivières, 117 rue St-Charles: janvier: 28 au 30, jeunes filles, St-Philippe: février: 5 au 9, jeunes filles, St-Philippe: 12 au 16, jeunes filles; 24 au 28, dames; mars: 5 au 9, jeunes filles.

Prière de s'inscrire à l'avance et pour tous renseignements s'adresser à la directrice.

Pour l'Assistance Maternelle

Demain soir, 25 courant, aura lieu, à la salle paroissiale de Saint-Alphonse d'Youville, angle Liège et St-Gérard, une conférence-concert donnée au bénéfice de l'Assistance Maternelle, à 8 heures 15. Tous les amis de l'oeuvre sont invités.

Tirage d'un petit autel

Le tirage du petit autel mis en rafle au profit des oeuvres de l'Asile de la Providence aura lieu le 31 janvier, à 2 h. 30 p.m., au no 551 rue Sainte-Catherine est. Avis est donc donné aux intéressés. On est prié de bien vouloir retourner les coupons des livrets le plus tôt possible.

Partie de cartes-sauterie

La présidente et les membres de l'Association des gardes-malades diplômées de l'hôpital Notre-Dame recevront à une partie de cartes-sauterie, à la salle des Chevaliers de Colomb, 1190 rue de la Montagne, le lundi 16 février à 9 heures de l'après-midi. (Comm.)

FAITS ET GLANES

UN OUBLI

Trois Parisiens qui sont arrivés à New-York cherchent en vain un logement pratique et bon marché et finissent par accepter de loger au 94^e étage d'un immeuble, dans une chambre à trois lits, faute de mieux.

Le premier soir, ils rentrent tard et s'aperçoivent avec terreur que l'ascenseur ne fonctionne pas. — Tant pis! dit l'un. Pour faire passer le temps de la montée, chacun de nous racontera une histoire.

— Entendu. Et le premier commença un récit qui dura jusqu'au 33^e. Le second fut encore plus prolifique, il occupa ses auditeurs jusqu'au 90^e.

— Tu n'as pas beaucoup de temps, dit-il au troisième, pour nous raconter quelque chose.

— Oh! fit ce dernier, je n'ai qu'un mot à vous dire: j'ai oublié la clé chez le concierge.

LE BINIOU MENACE

Il paraît qu'en Bretagne les joueurs de binioù ne forment plus d'élèves et sont remplacés peu à peu, dans les noces ou cérémonies campagnardes, par des violonistes ou des accordéonistes. On ne saurait dire si l'art musical est intéressé dans la question, mais il n'est pas douteux qu'au point de vue pittoresque la disparition du binioù serait profondément regrettable. Mais nous n'en sommes pas là: les Bretons sont trop fidèles à leurs traditions pour ne pas trouver le moyen de conjurer le péril.

EPITAPHES

Un professeur de l'Académie de médecine composa pour un célèbre chirurgien dont la pignerie était proverbiale l'épithaphe suivante:

*Ci-git opérateur heureux,
Qui, sans jamais se battre,
Coupa bien des hommes en deux,
Et des lards en quatre.*

En voici une autre pour Buloz, le fondateur de la Revue des Deux-Mondes. On l'attribue à Henry Murgers:

*Quand Buloz au tombeau sera prêt
à descendre
Rien ne pourra le retarder:
Il n'aura qu'un oeil à fermer,
Et pas d'esprit à rendre.*

Amicale Ste-Brigide

Demain, à 2 heures 30, dans la salle de l'école (entrée: 1224, rue Champlain), l'Amicale Sainte-Brigide tiendra sa réunion générale. Il y aura lecture des rapports du secrétaire et du trésorier. Ceux-ci terminés, le président adressera la parole, puis on procédera aux élections du nouveau comité.

La réunion sera agrémentée d'un concert-boucan. On se rappellera la date du troisième euchar de l'Association des anciens de Sainte-Brigide, jeudi, le 12 février. Que ceux qui n'ont pas encore retourné leur livret vendu le fassent au plus tôt.

Billets en vente chez tous les membres du comité et au siège social de l'Association, 1225, rue Maisonneuve.

(Communiqué).

Amicale St-Viateur

Le conseil de l'Amicale Saint-Viateur invite tous les anciens élèves à une soirée intime et récréative à l'Ecole Saint-Viateur, 7230, rue de Gaspé, lundi soir, le 2 février, à 8 heures 30.

Un \$2.50 en or fourni par un ancien, sera offert comme prix de présence à la fin de la réunion.

Feuilleton du "Devoir"

TROP CHER

par Marie LE MIÈRE

(Suite)

— Ne craignez rien, mon ami, fit Léopold d'un ton suffisant; on m'apportera la barque avec prudence. Mais mon frère n'en apprendra pas moins toute ma pensée. Vous désespérez trop vite, mon cher Fresnay, que diable! Laissez, maintenant votre candidature haut la main! Je suis votre allié, et je vous jure que la partie n'est pas perdue.

— Ah! soupira le jeune homme, si je pouvais y croire!

— Allons! reprit le banquier, lui frappant familièrement sur l'épaule, ayez confiance en votre étoile, ranimez-vous, soignez-vous... Tâchez de venir à mon bal du 29, n'est-ce pas?

Le peintre essaya de sourire, mais il sortit plus sombre encore qu'il n'était entré. La face glabre et inexpressive de Bagnoux, qu'il rencontra devant l'hôtel, lui causa une impression plus désagréable que de coutume. Il chemina, tête basse, au milieu du luxe parisien qu'il ne voyait pas.

Olivier... Olivier de Mazière... Georges répétait ce nom avec une sorte de colère morne... Pourquoi celui-là?... Pourquoi traversait-il la vie de Fresnay, cet homme que tout aurait dû éloigner de lui; et les habitudes, et la situation, et le milieu social? Pourquoi se posait-il en obstacle devant Fresnay, ce personnage qui ne ressemblait à nul autre, et dont lui-même avait subi l'ascendant inexplicable?

Olivier lui, ne se doutait guère de la place qu'il tenait dans les angoisses du riche et brillant artiste; il ne s'attristait point de l'es-

pece d'aversion que le banquier lui dissimulait à peine: ne sentait-il point aussi, devant Léopold, son âme se clore et sa physionomie se refroidir? Léopold vivait enfoncé dans les préoccupations matérielles, sans un regard, sans une aspiration au delà; il était banquier jusqu'aux moelles: comment eût-il pu comprendre Olivier, poète jusqu'au fond du cœur?

Etre poète, c'était la vraie vocation de ce jeune homme: la nature et la religion lui parlaient à l'âme un langage qui le faisait frissonner; le souffle inspirateur l'emportait parfois, en de telles ascensions, qu'il en demeurait muet, enivré, sans rien voir, sans rien entendre... Après ces heures de contemplation éblouissante, il écrivait, d'un seul jet, des strophes harmonieuses, fortes et colorées.

Mais ces vers, il les gardait jalousement pour lui et les chers intimes. "Ce n'était, disait-il, que des essais, des ébauches". Olivier n'avait pas vingt-quatre ans; il ne s'était pas encore créé une langue à la hauteur de sa pensée. Cependant il ne refusait jamais de lire ses poèmes dans le doux asile de la Bluette. Oh! que de fois le tressaillement de son génie naissant avait remué le cœur de Michel! que de fois ses strophes touchantes avaient amené des larmes aux yeux purs d'Yvonne!

La noblesse de sa vie enveloppait son talent d'une atmosphère propice.

C'était, pour lui, un dur sacrifice que de s'enfermer dans un bureau

étouffant, de déchiffrer des écritures illisibles, de traduire et d'écrire sous la dictée monotone du banquier, de s'absorber dans cette besogne machinale et terre à terre quand il avait le cœur plein de sublimités. Mais la conscience d'Olivier de Mazière était exigeante: il savait refouler ses penchants pour accomplir son devoir.

Une fois, le sacrifice lui fut particulièrement pénible: c'était le jour du bal que devaient donner M. et Mme Grandlieu, et Léopold avait gardé Mazière jusqu'à une heure avancée, pour un travail urgent. Le jeune homme ne put retirer un soupir de délivrance lorsque le banquier le congédia. Léopold était en habit; il tenait à la main une sacoche fort gonflée.

Olivier salua, passa dans le vestibule pour revêtir son pardessus. Pendant ce temps, M. Grandlieu ouvrait le sac et le vidait sur une table: il y avait là, lui disait-on, trois cent mille francs.

Tout à coup un timbre retentit; de l'hôtel, on appelait le banquier. — J'y vais! murmura-t-il. Aussi bien, je vérifierai cela demain.

N'ayant pas sur lui la clef de son coffre-fort, il s'approcha d'un secrétaire placé dans un angle, en prit la clef dans un casier, sous une pile de registres.

Le timbre sonna de nouveau. — Mais qu'est-ce qu'il y a donc? fit impatientement Léopold. Ah! je parie que c'est le ministre qui arrive!

Il ouvrit rapidement le meuble, fit jouer du doigt un tiroir secret, et y jeta les liasses de billets de banque. Troisième coup de timbre, saccadé, impérieux. — Voilà! voilà!... gronda Léopold.

Il avait rabattu le panneau, et s'occupait de le fermer. Il frappa du pied le parquet: selon l'expression populaire, "la serrure bouillait". La clef ne tournait pas!

Enervé, fébrile, il la retira, éteignit l'électricité, traversa en courant l'escalier des bureaux, jeta un coup d'oeil dans le vestibule.

"Il n'y a personne, se dit-il, je reviens tout à l'heure..."

Trois minutes ne s'étaient pas

écoulées quand Léopold reparut, toujours courant. Au moment où il mettait le pied dans le premier bureau, la porte du vestibule grinça doucement, et une silhouette noire, bien connue, remua là-bas dans l'ombre; puis on entendit, au dehors, résonner un pas rapide.

"Tiens, pensa Léopold, Mazière était encore là! Tant mieux!"

M. Grandlieu n'eut qu'à exercer une légère pesée pour refermer le panneau sans difficulté. Il prit le trousseau de clefs qu'il déposait toutes les nuits au chevet de son lit, auprès d'un revolver chargé, et s'en alla en barrant les portes et en éteignant les lumières. La banque, où dormaient des millions, était plongée dans les ténèbres et complètement isolée de l'hôtel resplendissant où les couples allaient fourbillonner, où les violons allaient chanter.

Les premières voitures stationnaient près de la grille. M. de Mazière, fuyant ce tumulte, s'était mis à marcher vivement, sans trop savoir où il allait. La nuit était fraîche, calme et belle; la lune brillait vers le zénith. Le jeune homme était heureux de s'appartenir enfin; il sentait la poésie jaillir en lui avec une force souveraine, et il s'abandonnait à ce débordement de vie. Faisant un grand détour, il longea les Champs-Élysées, traversa la Seine au pont des Invalides, et s'arrêta sur le quai, les yeux errant sur les lumières de la place de la Concorde et sur l'eau du fleuve où se prolongeait en flèches d'or le reflet de la lune.

Pendant ce temps, Georges Fresnay se dirigeait à pied vers l'hôtel Grandlieu. Il n'avait pas cru pouvoir se dérober à l'invitation de Léopold, qui lui témoignait un intérêt si amical, et peut-être entendrait-il parler d'Yvonne! Il mit un masque sur son visage et s'efforça de sourire. Il monta l'escalier monumental, que fleurissaient des merveilles d'horticulture, et pénétra dans le premier salon, où il fut accueilli par l'empressement le plus flatteur.

(A suivre)

Ce journal est imprimé au No 430, rue Notre-Dame Est, à Montréal, par l'IMPRIMERIE POPULAIRE (à responsabilité limitée). PROPRIETAIRES: J. L. LAFRANCE, administrateur et secrétaire.

NOUVEAU RESTAURANT EATON

OUVRANT LUNDI A 11 A.M., AU NEUVIEME ETAGE

Il donnera à Montréal quelque chose d'entièrement différent en fait d'architecture et de décoration d'intérieur, et mettra à la disposition de nos clients un surcroît de confort et de service.

LORSQUE furent faits les plans pour l'addition de trois nouveaux étages à notre édifice, l'idée principale était la construction d'un nouveau restaurant bien en rapport avec l'époque où nous vivons. Nous le voulions très vaste pour pouvoir satisfaire les nombreux habitués qui savent apprécier notre cuisine et notre service. Après des mois de travaux, il est maintenant prêt à ouvrir ses portes.

Le foyer, ouvrant sur le nouveau restaurant, auquel, le midi, les ascenseurs "express" vous transporteront directement du rez-de-chaussée, crée dès le début l'impression qu'on pénètre dans un monde nouveau. Il est impossible, ici, d'entrer dans les détails et, par ailleurs, il est aussi impossible de restreindre son enthousiasme sur la splendeur de ce restaurant. Donc, le mieux, c'est probablement de vous en réserver la surprise.

Le restaurant pourra recevoir environ trois fois autant de monde que nous pouvions en servir auparavant. Deux salons, l'un décoré or et l'autre argent, conviendront tout particulièrement aux lunches en groupe. Tables et chaises sont style moderne, et de fabrication canadienne.

La porcelaine Royal Worcester, d'Angleterre, a été dessinée spécialement pour nous. L'argenterie et la coutellerie viennent aussi d'Angleterre, et sont d'une élégante simplicité. L'Irlande nous a envoyé les toiles, de superbe qualité.

Les architectes généraux de la Compagnie, MM. Ross et McDonald, ont retenu les services du professeur Jacques Carlu, de Paris, une autorité reconnue en architecture moderne, et ce restaurant, construit d'après ses plans, rend hommage à son génie. Les magnifiques peintures murales modernes sont l'oeuvre de Natacha Carlu.

La structure d'acier, les meubles et presque tout l'équipement de cuisine sont de production canadienne. Le travail a été exécuté par des artisans canadiens.

Il y aura orchestre le midi et à l'heure du thé

THE T. EATON CO. LIMITED DE MONTREAL

LA VIE MUSICALE

La circulation aux alentours du théâtre Saint-Denis par un temps de neige — Les plans de M. Eugène Lapiere pour y pourvoir — Des nouveautés! — Mlle Madeleine Monnier — Le chômage chez les musiciens — Le chômage et l'orchestre

Rien n'est plus difficile que l'accès du théâtre Saint-Denis un soir de concert, surtout si, comme lundi dernier, il fait tempête de neige. Ceux qui prennent alors une voiture le font pour se protéger et surtout pour protéger les dames qui sont avec eux contre le mauvais temps. La police est chargée du service de la circulation. Elle y met tout son zèle et ce zèle se manifeste surtout, s'est manifesté lundi, en faisant arrêter les humbles taxis aussi loin que possible et les autos de maître tout près de la porte. Quand on part de la salle, il faut sortir avant la fin du concert, si l'on veut rester jusqu'à la fin et qu'on n'ait pas une voiture à soi, on attend sa chance qui vient quand elle a le temps; ou bien on court trouver une voiture à deux places de distance et pendant qu'on descend pour aller chercher sa compagnie qui s'est tenue à l'abri, l'agent de circulation s'empresse de faire monter d'autres personnes pour ne pas nuire à la sacro-sainte circulation, sans réfléchir que si la rue se dégage, le trottoir encombré de plus en plus, pendant que les gens continuent à chercher d'autres voitures qu'on leur verra encore. Pour ma part, il m'est déjà arrivé de me faire ainsi subtiliser trois voitures, puis d'attendre une heure à la pluie pour en avoir une autre. Lundi, je suis sorti avant que le signor Gigli chantât son dernier air du programme. Je n'en ai aucun regret, mais je n'aurais pas manqué le dernier morceau, si c'eût été un concert d'orchestre. Et alors?

Les agents de circulation sont postés à la porte du théâtre, ce n'est pas pour marcher à la neige aussi loin que si l'on était venu en tramway.

Le directeur du Conservatoire National de Musique n'a pas oublié que cette question de la circulation est de première importance avec nos automnes, nos hivers et nos printemps, dans ses plans pour la construction de notre future salle de concert. Ses projets comprennent de la circulation qui feront l'objet d'une étude approfondie et qui ne laisseront rien à la fantaisie des autres. Avec son esprit clair et méthodique, il dressera, j'en suis sûr, un plan qui donnera toute satisfaction à ceux qui fréquenteront la salle du Conservatoire. Il fera bien de l'imposer, pour que des improvisations fantaisistes comme celles de l'autre soir ne se renouvelent plus.

Une troupe d'opéra joue la semaine prochaine au théâtre His Majesty's. Elle présente des œuvres qui ont tout l'attrait de la nouveauté, comme la *Traviata*, *Il Trovatore*, *Rigoletto*, *Lucia di Lammermoor*, *Cavalleria Rusticana* et *I Pagliacci*.

Les annonces présentent naturellement des artistes qui ont chanté devant toutes les cours d'Europe, quand il y en avait, — des chanteurs nombreux — pourquoi pas un chœur, puisque c'est toujours le même? — et un orchestre complet, qui compta bien une douzaine d'instrumentistes.

Il y a des gens qui se contentent de cela. Ils réentendront pour la Nième fois la *Donna e mobile*, les sanglots de *Pavane* et l'air de la Folie. Chacun prend son plaisir où il peut!

La violoncelliste Madeleine Monnier s'est embarquée le 3 décembre pour sa cinquième tournée en Amérique. C'est dire en quelle estime elle est tenue de ce côté-ci de l'Atlantique et de ce côté-là de l'Atlantique. Un de nos impresarios pensera-t-il à l'engager pour Montréal? Sans prétendre à vouloir remplir le Saint-Denis, il pourrait peut-être faire une bonne affaire dans une autre salle. Chez nous, tout dépend de la façon dont on sait présenter une œuvre.



ACIDITE après les repas

DEBARRASSEZ-VOUS de l'appréhension des douleurs d'après-repas. Mangez sans crainte l'indigestion, l'acidité, l'estomac, les maux de tête désagréables. Quand vos aliments fermentent, vous fatiguent, forment comme une masse dans votre estomac, c'est un symptôme d'excès d'acidité. Vous n'avez pas besoin de recourir aux procédés violents: prenez plutôt un anti-acide qui régularisera cette situation: le Lait de Magnésie de Phillips.

Le Lait de Magnésie de Phillips est de ce liquide agréable au goût et adoucissant neutralise plusieurs fois son propre volume d'acide. Il rétablit dans l'intestin la proportion d'alcalins exactement requise et aide cet organe à accomplir normalement sa fonction.

Le Lait de Magnésie authentique est toujours liquide — jamais sous forme de comprimés. Cherchez le nom de Phillips sur la bouteille. Fabrication Canadienne.

MUSICA

(Ces notes sont fournies par les imprimeurs. Neus leur en laissons toute la responsabilité.)
Les communications de concert ne doivent pas être adressées à M. Frédéric Pelletier, car ils lui sont alors transmis comme lettres personnelles et risquent, s'ils arrivent trop tard, d'être renvoyés à la semaine suivante ou mis de côté. Il faut les adresser directement à MUSICA, le "Devoir", 430, Notre-Dame est, Montréal.

Récital Annette Décarie

Mlle Annette Décarie, pianiste, élève d'Alfred Laliberté, annonce un récital qu'elle donnera le 12 février, à la salle du Ladies' Ordinarium, hôtel Windsor.

Au programme qui sera publié en détail plus tard, les noms de Bach, Beethoven, Chopin, Scriabine, Medtner.

Audition Ridez

Lundi, le 16 février, le professeur Jean Ridez donnera une audition des œuvres de Camille Saint-Saëns à l'hôtel Windsor, avec l'aide de ses élèves. Le professeur commentera les différentes œuvres du grand maître. Il y aura une vingtaine de numéros au programme.

Le mardi gras

Les nombreux amateurs de folklore canadien ont appris avec grand plaisir la reprise des "Veillées du bon vieux temps" pour l'année 1931. La première de ces soirées canadiennes aura lieu au Monument National lundi le 16 février prochain. Le spectacle à l'affiche est cette fois-ci "Le Mardi Gras", comédie folklorique en deux parties. Le premier acte est intitulé "Mascarade manquée".

Le deuxième acte est réservé au folklore proprement dit. C'est la veille du Mardi Gras au temps de nos aïeux.

Les billets sont en vente à prix populaires chez Archambault.

The Baron Byng Choral Society

Cette société chorale composée des anciens élèves de l'école Baron Byng donnera le programme suivant lundi soir, au temple du Messie, avec le concours de M. George M. Brewer, organiste:

Orgue: Concerto no 4 en fa... Haendel
Allegro moderato (avec la cadence de W. T. Best)
Andante-Maestoso
Le chœur: Golden Slumbers... Wood
How calmly the evening... Elgar
O can ye sew cushions... Berceuse écossaise, arr. Vaughan
Williams
Content... Rhodes
Come follow me... Purcell
Orgue: Deux Chorals-Préludes du Petit Livre d'orgue... Bach
Trois pièces des Heures Bourguignonnes... Jacob
Le chœur: The wind at night... Zamecnik
O Lovely Night... Praetorius
The Sea... Bainton
Angels, spirit of sleep... Healy
Ring out... Willan
Fletcher
Orgue: Sonate no 5 — Scherzo... Guilman
Solemn Melody... Walford Davies
Toccate de la symphonie no 5... Widor

La Quinzaine Musicale

Le neuvième numéro de la *Quinzaine Musicale*, organe du Conservatoire National de Musique, vient de paraître.

Cette livraison de la *Quinzaine* inaugure un nouveau programme de publication: On y trouvera des vignettes, des portraits de musiciens et même, prochainement, des compositions d'auteurs canadiens.

La musicographie tient une large place dans le présent numéro. On y trouve des articles d'Eugène Lapiere, Alexandre d'Aragon, de Léon Blois, de Jean Ridez, une poésie d'Edmond Roche, des documents sur Bach, un guide du concert et des nouvelles.

"La Quinzaine" est déposée chez les principaux libraires.

Virginia McLean

Mlle Virginia McLean, qui doit donner un récital de piano au Windsor, le 3 février, est une Montréalaise. A l'âge de treize ans, elle jouait avec l'orchestre du Conservatoire du McGill. Elle étudia sous M. Letondal à Montréal, sous Tobias Matthay et Harold Craxton en Angleterre, sous Cortot à Paris et Schnabel à Berlin. Mlle McLean a remporté de grands succès en Angleterre et en Allemagne.

Annette LaSalle

Jeudi prochain, le 29 janvier, aura lieu à la Salle St-Sulpice, le concert de Mlle Annette LaSalle, violoniste, avec le concours de Mlle Paula LaSalle, violoncelliste, et de M. Léon-Pol Morin, pianiste. Ce concert sera au profit de l'œuvre de la Miséricorde.

Voici le programme:

I. Concerto en ré mineur pour 2 violons et piano, Bach, Mlle Annette LaSalle, Mlle Thérèse Rochette, M. Léon-Pol Morin.

II. Suite pour violoncelle, Caix d'Hervelois, Mlle Paula LaSalle.

III. Fugue, Tartini; La Chasse, Carlier; Rosamunde, Schubert; Grave, Friedman Bach; Habanera, Claude Champagne; Danse Canadienne, Claude Champagne.

Annette LaSalle

IV. Élégie, Fauré; Intermezzo (Goyseas), Granados; Allegro, Sammartini.

Paula LaSalle

V. Préludium et Allegro, Pugnani; Nocturne, Lili Boulanger; Fantaisie Slave, Dvorak; Danse "La Vida Breve", De Falla.

Annette LaSalle

Les billets sont en vente chez Archambault et Willis.

Concert Marcel Saucier

Le lundi 9 février, aura lieu à la salle "Morin" rue St-Denis, près Beaubien, un récital par notre jeune compatriote, M. Marcel Saucier.

violiniste de grand talent, et M. Lucien Manseau, pianiste réputé, et organiste de St-Jean de la Croix. On aura en même temps l'avantage d'entendre Madame S. Léger, diseuse bien connue.

Les concerts de M. George M. Brewer

M. George M. Brewer joue cet après-midi, de 5 à 6 heures, sur l'orgue Casavant de la Salle Victoria, à Westmount, le programme suivant:

J. E. Bach. — Choral-Prélude, (La fugue du Géant).
L. Vienne. — Scherzo de la Symphonie no 3.
P. de Malinvergne. — L'enfant divin (du Tryptique pour la Noël).
Sigrid Karg-Elert. — Saluto Angelico (de Cathedral Window).
César Franck. — Pièce Héroïque.
Georges Jacob. — Lever du Soleil. Le retour du vignoble (des Heures Bourguignonnes).
Louis Thiele. — Air et Variations.
Ch. Widor. — Finale de la Symphonie no 8.
Dimanche, le 25. M. George M. Brewer donnera son concert d'orgue hebdomadaire au temple du Messie, avec le programme suivant: Haendel. — Concerto no 4 en mi, Allegro Moderato (avec la cadence de W. T. Best). Andante-Maestoso, Adagio, Allegro.
Joseph Seger. — Prélude en ré mineur, Fugue en ré mineur, Prélude en la bémol majeur, Fugue en fa mineur.
Wilhelm Friedmann Bach. — Concerto en ré mineur, Grave, Fugue, Largo et spiccato.

Ladies' Morning Musical Club

Le Trio Florence Hood, composé de Mlle Florence Hood, violon; Mlle Harriett Prutsman, piano; et Jean Belland, violoncelle; jouera à la prochaine séance du Ladies' Morning Musical Club, laquelle aura lieu mardi, le 27, au lieu de jeudi, le 29, à 11 heures du matin.

Le programme est le suivant: John Ireland. — Fantaisie en la mineur.

Joaquin Turina. — Thème et Variations.

Tchaikowsky. — Trio à la mémoire d'Anton Rubinstein. Moderato assai. Thème et Variations, Finale.

Le quatuor Kedroff

MM. Goulet et Pager annoncent pour le 18 mars prochain, la venue à Montréal du célèbre quatuor Kedroff. Cet ensemble vocal, incontestablement le plus parfait du genre au monde, a répété aux États-Unis en ces dernières saisons, les triomphes sensationnels qui lui avaient conquis l'Europe depuis de nombreuses années.

Le public de Montréal, à qui il sera donné pour la première fois d'entendre ces grands artistes, tiendra sûrement à leur faire un chaleureux accueil.

La Maîtrise du Collège Notre-Dame

Mardi, le 24 février prochain, la "Maîtrise du Collège Notre-Dame" donnera à la salle Saint-Sulpice son deuxième concert annuel, sous la direction de M. Guillaume Dupuis, maître de chapelle à Notre-Dame et professeur au collège.

Tous les amateurs de musique chorale se souviennent avec plaisir du grand succès obtenu par la maîtrise l'an dernier. Cette année, la maîtrise sera assistée des "Chanteurs de l'église Notre-Dame", ce qui est certainement de nature à doubler l'intérêt du public.

Plusieurs nouveautés intéressantes seront inscrites au programme.

Les billets pour ce concert sont en vente dès maintenant chez Ed. Archambault et au collège Notre-Dame de la Côte-des-Neiges. Qu'on se hâte de retenir les meilleures places.

Les concerts

TRIO TRUDEL-CHAMBERLAND-BELLAND

C'est une excellente organisation composée de trois des meilleurs instrumentistes de Montréal. Un long travail de préparation lui assure un ensemble parfait et lui permet d'exécuter proprement son programme.

La littérature musicale qui se rapporte au trio instrumental n'est pas énorme, mais elle comprend plusieurs œuvres importantes qu'il faut avoir entendues.

MM. Trudel, Chamberland et Belland se sont donnés la tâche de faire connaître quelques-unes de ces œuvres. Espérons que leur association sera permanente et leurs concerts fréquents.

Ces trois trios au programme, l'opus 99 de Schubert est le plus intéressant, Brahms se noyant dans une sombre mélancolie et Lalo ne sachant trop où il veut en venir.

On n'accusera certainement pas Schubert d'avoir le souffle court; on devrait peut-être lui faire le reproche contraire. Ses thèmes sont beaux, mais il les analyse si complètement qu'on ne peut s'empêcher quelquefois de regretter qu'il n'en ait pas oublié certains développements. Toutefois le trio en si bémol op. 99 est une de celles qui pèchent le moins sous ce rapport. Malgré sa longueur, il reste intéressant, il a de la verve, de la gaieté.

On n'en peut dire autant de l'opus 8 de Brahms. On n'aime pas Brahms en France, mais on le joue beaucoup chez les peuples anglosaxons, à la mentalité desquels son humeur sombre semble s'adapter.

Il faut avouer qu'il a écrit des choses très belles, très profondes. Ce n'est pas tant sa mélancolie qu'il faut lui reprocher, mais le manque d'éclairecies dans ce brouillard musical. On commence par trouver cela beau puis pen à peu on désire en voir la fin. Quand à Lalo, il n'est ni très intéressant, ni très ennuyeux; il fait

ERNEST LAVIGNE
Organiste à St-Jean-Baptiste
Professeur de piano, orgue, théorie, solfège
958, avenue Duluth est
Tel. J.Rentene 8344 Montréal

beaucoup de bruit à propos de pas grand-chose. On l'entend réellement sans douleur, mais il ne laisse pas d'impression durable. Du trio op. 26, le *Presto a più* davantage; les autres mouvements n'ont pas cette suite d'idées qu'on retrouve chez Brahms et qui constitue d'ailleurs le principal intérêt de la musique de chambre.

Ces trois œuvres ont bénéficié d'une bonne interprétation par le trio formé de MM. Trudel, Chamberland et Belland. L'exécution, homogène, manque un peu de fini, mais il ne faut pas trop demander à des musiciens qui n'ont que ça à faire et qui ne peuvent donner tout au plus qu'une séance par saison.

Octave-Romain PELLETIER

Soirée d'art

PRESIDENCE D'HONNEUR DE SA GRANDEUR MGR A.-E. DESCHAMPS.

C'est ce soir, le 24, la soirée du Comité d'Art Chrétien et de Propagande Liturgique des A.F.A.C.C.S. Mgr Gauthier, archevêque-coadjuteur de Montréal est le premier patron de ce comité et S. G. Mgr A.-E. Deschamps, auxiliaire de Montréal a accepté la présidence d'honneur de la réunion.

Le but du comité est de contribuer, par l'organisation de conférences, d'expositions, de congrès, à la diffusion d'idées liturgiques et des différentes formes d'art qui peut revêtir le culte chrétien. Le comité prête son appui aux œuvres d'apostolat ayant pour mission d'aider les catholiques à pénétrer le sens des cérémonies religieuses en les initiant aux trésors inestimables de la liturgie, à l'étude des œuvres d'inspiration divine, des textes religieux et aussi de la musique telle que nos pontifes la désirent.

Ce soir, M. l'abbé Olivier Maureault, p.s.s., aumônier du Comité, présentera le conférencier, le R. P. Chenu, O.P., médiéviste distingué.

FILM SILENCIEUX

POUR SATISFAIRE le grand désir du public, l'adirection a pu faire avec Madame Olivé-Georges, officier d'académie, artiste lyrique et propagandiste française pour les œuvres sociales françaises et religieuses — des arrangements spéciaux pour retarder les engagements antérieurs et garder à l'affiche pour:—

UNE 3^E SEMAINE
LA ROSE EFFEUILÉE
(positivement La Dernière)

UN MIRACLE DE Ste-THERESE



JEANNINE LEQUESNE (de la Comédie française) (Sœur Thérèse) avec Simone VAUDRY (Jacqueline Darcy)

—GRAND DRAME DE SOCIÉTÉ—
—HISTOIRE TOURNEE AVEC UN ART ET UNE INGENIOSITE RARES—
—UNE SPLENDEUR ENTOURE LE CADRE OU SE DEROULE LE DRAME—
—EXTERIEURS ET INTERIEURS SONT D'UNE ADMIRABLE RICHESSE—

Ce merveilleux film a été présenté avec solennité sous la présidence d'honneur de S. Em. le cardinal DUBOIS, représenté par Mgr Crépion, auxiliaire de Paris, au théâtre des Champs-Élysées — la plus belle salle de la capitale. — Il faut rendre un particulier hommage à M. l'abbé HONORE qui a surveillé de très près l'exécution du film. Une assistance très distinguée remplissait la salle des Champs-Élysées et comptait dans ses rangs — Mgr MER-SCHER, Mgr CRÉPIN, Mgr MERIO, de hautes personnalités du clergé de Paris et de province — du monde des lettres — du cinématographe — du théâtre — à fait un très chaleureux accueil à ce film, le premier, où pour le très grand public la vie d'une sainte ait figuré, entreprise au plus haut point délicate.

Il va passer maintenant sous les yeux de millions de personnes croyantes ou non.

Représentations 1-3-5-7-9

Grand film 1.30, 2.30, 3.30, 5.30, 7.30, 9.30.

LAN. 1514

—AUTRES ATTRACTIONS AU PROGRAMME—

STE-CATHERINE OUEST vis-à-vis Eaton

Matinées (sam. inc.) 25c

Soirs—Balcon 25c

Orchestre. 50c

qui traitera de "Religion et Beauté" — La cathédrale au moyen âge". M. Herbert Sanders, R.F.C.O., docteur en musique, donnera un concert d'orgue.

Cette soirée aura lieu à la salle Tudor (chez Jas. A. Ogilvy's Ltd), rue de la Montagne, près Ste-Catherine ouest.

Cette conférence-concert ne sera pas radiodiffusée. (Communiqué).

Au Mont-Saint-Louis

Le 26 du présent mois, les anciens élèves auront à leur Alma Mater une soirée bien remplie: le Conseil se réunira à 6 h.; les frères Gagnier intéresseront par une causerie qui suivra le dîner de 7 h.; en suite deux questions importantes seront soumises aux membres réunis en assemblée générale spéciale.

Les missions de M. Sauvé

Ottawa, 24. (D.N.C.) — M. Arthur Sauvé, ministre des postes, remplira au cours des prochains jours plusieurs fonctions importantes et sera chargé de missions aussi importantes que délicates. Ainsi, aujourd'hui, il est à Montréal pour s'occuper des affaires de son ministère et il s'occupera aussi de l'organisation du parti.

Dimanche il se rendra aux Trois-Rivières en vue de préparer l'élection partielle qui se tiendra dans

le comté à la suite de la mort de M. Bettez, député libéral. Une élection partielle sera tenue dans le comté dans quelque temps et M. Sauvé s'y rendra sans doute pour sonder le terrain, approcher les candidats possibles et, au besoin, remettre sur pied l'organisation du parti.

Lundi, il sera à Québec où, là encore, les affaires de son ministère le retiendront.

THEATRE SAINT-DENIS

LUNDI, 2 FEVRIER

GALLI-CURCI

L'ILLUSTRE CANTATRICE

Les billets seront en vente jeudi, le 29 janvier, chez Archambault et Lindsay.

Prix: \$1.50 à \$3.50. (Taxe en plus) Administration: LOUIS-H. BOURDON

4 trains en 22 heures 2/3

DE NEW-YORK A LA FLORIDE

quittant la gare Penna. New-York
Le "Miami" 8.45 a.m.
Le "Gulf Coast Ltd" 9.45 a.m.
Le "Havana Special" 10.15 p.m.
Le "Florida Special" 10.20 p.m.
Autres trains rapides directs 1. les jrs

Service direct de Montréal pour les côtes Est et Ouest de la Floride tous les jours sauf le vendredi. Départ de la G. Bonaventure à 8.10 du soir.

NOUVEAU SYSTEME DE TRANSPORT D'AUTO

Coûte 5 billets: 3 pour l'auto, 2 pour le transport des voyageurs

La route par voie double au niveau de la mer.

Atlantic Coast Line

Le réseau par excellence du sud

Billets, réservations, renseignements de B. F. FULLER, A.G.P.A.

8 West 40th St., New-York

Tél. Lackawanna 7080.

Demandez la brochure "Excursions aux tropiques"

Atlantic Coast Line

Aux origines de la Louisiane

Les explorateurs espagnols — La grande aventure d'Hernando de Soto — Cent trente-deux ans de silence — Joliet, Marquette, Cavalier de la Salle et la découverte du Mississippi — La prise de possession de la Louisiane par la Salle — L'échec de sa tentative de colonisation

LES FILS DE CHARLES LEMOYNE SUR LES BORDS DU MISSISSIPPI — L'EXPEDITION DE PIERRE D'IBERVILLE, L'ADMINISTRATION DE SAUVOLLE ET DE BIENCOURT — BIENCOURT, VERITABLE FONDATEUR DE LA LOUISIANE — IL ORGANISE LA NOUVELLE-ORLEANS — LE CANADIEN VAUDREUIL GOUVERNEUR DE LA COLONIE

Après le Traité de la France

La Louisiane cédée aux Espagnols — L'arrivée des Acadiens — Le retour de la Louisiane aux Etats-Unis — Territoire d'abord, puis Etat américain

(par le R. P. Alexis, O.M.C.)

Nous détachons ces pages, dont la lecture, à la veille de notre Voyage en Louisiane, offrira un intérêt particulier, du livre assez récent du R. P. Alexis, le vénérable historien et missionnaire capucin, le Canada héroïque et pittoresque.

Les premiers découvreurs de la Louisiane furent, comme chacun sait, des aventuriers espagnols, partis de l'île de Cuba. On possède une vieille carte espagnole, datée de 1502, sur laquelle sont grossièrement dessinés les trois grands canaux du delta mississippien. Dès 1513, Ponce de Léon découvrait la presqu'île de Floride. Six ans plus tard, en 1519, Alvarez de Pineda, longeant les côtes du golfe du Mexique, pénétra dans les bouches du Mississippi et y demeura six semaines. Ce fut probablement le premier Européen qui soit entré dans le fleuve. Le nom de Rio del Espíritu Santo qu'il lui donna ne devait point prévaloir sur le nom sauvage.

Dix ans après Pineda, 1529, Panfilo Narváez, ayant dans une expédition malheureuse en Floride, perdu de sa flotte, se dirigea, dans des embarcations improvisées, vers les côtes de la Louisiane; mais il ne parvint en vue du Mississippi que pour périr misérablement avec ses compagnons.

Le dernier et le plus fameux des explorateurs espagnols fut Hernando de Soto.

Parti, en 1539, de la Havane, il débarqua en Floride, dans la baie de Tampa, à la tête d'une véritable petite armée, composée de deux cent trente-trois cavaliers et de trois cent trente-sept fantassins, tous hommes d'élite. Séduit par le mirage trompeur des mines d'or que son imagination et les récits des Indiens faisaient sans cesse passer sous ses yeux, l'entreprenant aventurier se fraya, à travers la forêt vierge, un chemin par les Etats actuels de Floride, de Géorgie, de Caroline du Sud, d'Alabama et de Mississippi. Après trois années de fatigues et de combats, il atteignit, en 1541, la rive gauche du grand fleuve, un peu au-dessus de l'Arkansas, et lui donna le nom de Rio Grande de Florida. Sans se laisser décourager par un tel obstacle, il le franchit en radeaux, et se plongea de nouveau dans les solitudes de l'ouest. Enfin, à bout de forces et d'espoir, le héros donna ordre de rebrousser chemin. Il regagna le Mississippi, non loin de la Rivière Rouge, juste à temps pour mourir. Son corps fut, par ordre de Luis de Moscoso qui avait pris le commandement de l'expédition, déposé dans le lit profond du fleuve, et les débris de sa troupe, descendant le courant jusqu'à la mer, parvinrent à se constituer quelques barques et à gagner, sans fatigieuse aventure, les côtes du Mexique.

Le mauvais succès de ce grand voyage effraya les conquérants, et pendant cent trente-deux ans, la Louisiane, inconnue et redoutée, demeura à l'état de terre légendaire. Il était réservé à la France de prendre pied la première, dans la vallée du Mississippi.

Joliet, Marquette, Cavalier de la Salle

C'était toujours été le rêve des colonisateurs du Canada de découvrir une voie directe qui conduisit de Québec à la Chine. Sous l'impulsion de cette pensée, ils gagnaient sans cesse vers l'ouest, et ils avaient visité successivement tous les grands Lacs, à la recherche d'un fleuve puissant, dont leur parleraient les Indiens, et qui devait, pensaient-ils, les porter à l'Océan Pacifique.

L'honneur de la découverte et de l'exploration du Mississippi revient pourtant principalement à trois hommes: au coureur des bois Joliet, au Jésuite Marquette et au normand Robert Cavalier de la Salle. Dès 1669, ce dernier avait commencé ses voyages; dans le but bien déterminé de parvenir jusqu'au grand fleuve. Ce ne fut pas lui, cependant, qui l'atteignit le premier. La gloire en était réservée à Marquette et à son compagnon.

En effet, partis au printemps de 673, de Michilimackinac, où le père avait sa mission, les deux vaillants voyageurs, accompagnés de cinq hommes, gagnèrent, en canots d'écorce, le lac Michigan et la Baie Verte; puis, remontant la rivière Fox, ils portèrent jusqu'à la rivière Wisconsin, laquelle ils descendirent jusqu'à son embouchure dans le Mississippi. Une fois arrivés sur le fleuve, nos explorateurs se laissèrent emporter au courant et ne s'arrêtèrent qu'à la bouche de l'Arkansas. Parvenus à ce point, et convaincus désormais que le fleuve les menait, non à l'ouest, mais au sud, ils jugèrent prudent de mettre un terme à leur course, et reprirent péniblement le chemin du Canada.

Cependant Cavalier de la Salle n'avait point renoncé à ses projets. Après de longues années de retards et de campagnes avortées, pendant une desquelles son compagnon, le récollet Hennepin, fait prisonnier par les Sioux, découvrit les chutes de Saint-Antoine, actuellement Minneapolis, sur le haut Mississippi, il parvint à organiser une expédition de cinquante-quatre hommes, à la tête de laquelle il s'enleva résolument sur l'Illinois. Cette rivière le porta rapidement sur le Mississippi. De la Salle, au comble de ses vœux, résolut de pousser à fond l'aventure et de ne point s'arrêter qu'il n'eût atteint la mer.

La prise de possession de la Louisiane

Il atteignit effectivement le golfe du Mexique le 9 avril 1682. Après avoir rendu grâce au ciel, nos voyageurs prirent solennellement possession du pays auquel ils donnèrent le nom de Louisiane, en l'honneur de Louis XIV. Un procès-verbal de ladite prise de possession fut dressé, et une croix fut plantée, au pied de laquelle on enterra une plaque de plomb portant les armes du roi de France et cette inscription: *Ludovico Rex regnat*.

Ces formalités accomplies, l'expédition reprit joyeusement le chemin du Canada, d'où Cavalier de la Salle, partant en grande hâte, s'empressa de faire rapport à la cour de sa découverte.

Louis XIV fit à l'illustre voyageur l'accueil qu'il méritait, et comprant l'importance du pays dont il avait enrichi sa couronne, il le mit à la tête d'un armement considérable, avec mission d'établir une colonie en Louisiane.

La Salle quitta donc le port de la Rochelle en juillet 1684, avec une flottille de quatre navires et une troupe de deux cent quatre-vingts colons. Cette première tentative de colonisation finit par un désastre. La Salle avait mal relevé la longitude du Mississippi, faute, sans doute, d'instruments; il se trompa de route et vint débarquer sur les côtes du Texas, à Matagorda. Après deux années d'efforts héroïques, la malheureuse colonie, succombant à la maladie et à la famine, se trouva presqu'entièrement anéantie. Les survivants prirent alors le parti de gagner à pied le Canada. Mais de la Salle, dont le caractère altier avait agité quelques-uns de ses compagnons, fut assassiné par eux. Bref, tous périrent, sauf le prêtre Joutel, l'abbé de la Salle et un petit nombre d'hommes fidèles, qui réussirent, après dix-huit mois de marche forcée dans la forêt, à rejoindre les postes français.

La cour de France ne se laissa point décourager, néanmoins, par un aussi fâcheux accident; et dès que la paix de Ryswick, 1697, lui laissa le loisir de penser aux affaires d'Amérique, Louis XIV donna ordre de préparer un nouvel armement. L'âme de cette nouvelle entreprise fut le comte de Pontchartrain, Ministre de la marine, assisté du comte de Maurepas, son fils et son secrétaire.

D'Iberville à Biloxi

Ces deux habiles ministres, cherchant un homme à qui ils pussent confier, en toute sécurité, la direction de l'expédition, jetèrent les yeux sur un Canadien illustre, le capitaine de vaisseau Pierre Le Moyne d'Iberville. Celui-ci accepta, et prenant avec lui deux de ses frères, Sauvolle et Bienville, pour lieutenants, il hâta les préparatifs du départ, car il savait que les Espagnols et les Anglais s'efforçaient de le gagner de vitesse. Le 24 octobre 1698, il quitta donc le port de Brest avec quatre navires, et le 27 février 1699, il jeta l'ancre dans la baie de Mobile. Quelques jours plus tard, des vaisseaux anglais faisaient, en effet, leur apparition dans les passes du Mississippi; mais, voyant la place prise, ils durent, à leur grand chagrin, reprendre la mer sans rien entreprendre.

L'histoire des commencements de la Louisiane, avec ses mortels tâtonnements, son ignorance des véritables conditions d'une colonie, son avantageuse, ses querelles intestines, serait du plus haut intérêt pour tous ceux qui ont à cœur le succès de nos entreprises coloniales actuelles; nous ne saurions l'entreprendre dans un article de revue, et nous nous contenterons d'en retracer ici les grandes lignes.

Les Français débarquèrent donc en février 1699, à Biloxi; et d'Iberville, avant de retourner en Europe, donna à son frère Sauvolle le commandement de la petite colonie. L'année suivante, 1700, d'Iberville reparut à Biloxi, apportant avec lui des vivres et amenant quelques renforts. C'est à cette époque que remonte la construction du fort Maurepas, sur les bords du Mississippi.

Bienville, fondateur de la Louisiane

En 1701, d'Iberville revint et nomma gouverneur de la colonie, à la place de Sauvolle, emporté par une fièvre pernicieuse, août 1701, son autre frère, le jeune Bienville, qu'on peut, à juste titre, appeler le fondateur de la Louisiane.

En 1702, Biloxi fut abandonnée, et les Français allèrent s'établir, non loin de là, à Mobile, malgré Bienville qui déjà prétendait que les passes du Mississippi étaient navigables et qui songeait à bâtir une ville sur le fleuve.

Le voyage de cette année fut le dernier que d'Iberville fit en Louisiane; il mourut, quatre ans plus tard, de la fièvre jaune à la Havane. En 1703, grand événement dans la colonie naissante. La cour envoya pour la première fois à Mobile vingt-trois filles à marier. Les années qui suivirent se consumèrent en vaines querelles entre les principaux magistrats de la colonie; tellement que le roi, fatigué des plaintes incessantes portées contre le gouverneur, le releva de ses fonctions et envoya un commissaire pour enquêter sur son administration. Mais comme, d'un côté,

l'enquête le justifia complètement et que, de l'autre, son successeur de Muys mourut en chemin, à la Havane, Bienville ne quitta point la colonie et continua à gouverner par intérim.

Enfin, en 1712, la couronne, fatiguée des dépenses considérables qu'elle faisait pour une colonie qui ne progressait point, la céda, par une charte, au sieur de Crozat, lequel en prit la souveraine administration, comptant, pour rentrer dans ses débours, sur les profits que lui procurerait le monopole du commerce.

Lamothe Cadillac

Crozat nomma gouverneur de la Louisiane Lamothe Cadillac. Lamothe Cadillac était un brave officier qui s'était distingué au Canada, où il avait fondé le Détroit; mais il se montra administrateur déplorable. Brouillé avec Bienville, qu'on avait relégué dans le petit fort de Natchez mais qui conservait dans la colonie un fort parti, il faillit perdre le pays. Après quatre ans il fut rappelé. Son successeur, de l'Épinay, ne resta qu'un an gouverneur, 1717-1718. L'année 1717, en effet, Crozat, ruiné, passa la main à la célèbre Compagnie des Indes, mieux connue sous le nom de Compagnie du Mississippi, fondée par l'Écossais John Law, de désastreuse mémoire.

Lorsque la Compagnie des Indes prit la Louisiane, on peut dire que la colonie n'en était encore qu'à la première période de l'existence, puisque, en 1712, elle ne comptait en tout, soldats compris, que trois cent quatre-vingts habitants.

La Compagnie, qui ruina la France, fut, au contraire, la providence de l'Amérique. Elle y envoya une foule d'émigrants et d'esclaves; si bien que, au recensement de 1721, la Louisiane avait déjà une population de 5,420 blancs et de 600 nègres, en tout 6,020 habitants.

Il est vrai que cette population, ramassée sans discernement, même dans les rues de Paris, était peu propre au genre de vie auquel on la destinait, ce qui explique l'effrayante mortalité dont elle fut frappée et le peu de progrès des premiers établissements.

On a reproché également à la Compagnie d'avoir expédié dans la colonie, en même temps que les filles de l'Hôpital Général de Paris, les filles à la cassette, recommandables à tous égards et mises sous la protection des dames Ursulines, des femmes de mauvaise vie dont on débarrassait la capitale aux dépens de la Louisiane.

Bienville et la Nouvelle-Orléans

Cependant Bienville, rétabli en 1718 dans ses fonctions de gouverneur, était parvenu enfin à réaliser son rêve depuis si longtemps caressé, et avait jeté les fondements d'un cité qu'il voulait nommer, en l'honneur du régent, la Nouvelle-Orléans. Il n'eut pas de repos que le siège du gouvernement, transféré en 1720, de Mobile à Biloxi, ne fût fixé définitivement, 1723, dans la ville nouvelle. C'est ainsi que Bienville mérite le double titre de fondateur de la Louisiane et de sa capitale.

À cette même époque, la colonie fut divisée en neuf districts. Bienville ne jouit point longtemps de son triomphe. Dénoncé et calomnié par des ennemis puissants, il recut, en 1724, des lettres de rappel et dut quitter le pays.

Son successeur, Péri, qui ne connaissait point les mœurs des Sauvages, s'étant brouillé avec les Natchez, ceux-ci envahirent les campagnes et égorgèrent une foule de colons. Tel fut le commencement des malheureuses guerres indiennes qui, pendant de longues années, désolèrent la Louisiane.

En 1731, la Compagnie des Indes, découragée, remit sa charte entre les mains du roi, et la Louisiane devint colonie de la couronne. Péri, repoussé dans une expédition contre les Chickasaws, tomba en disgrâce, 1733, et Bienville, réhabilité, entra triomphant dans cette Nouvelle-Orléans qu'il avait fondée. Mais il trouva les choses bien changées. Les Indiens, ses anciens alliés, étaient devenus des ennemis irréconciliables qu'il dut songer à réduire par la force. Après plusieurs campagnes peu décisives et un sanglant échec, le vieux gouverneur, miné par le chagrin et les déceptions, demanda lui-même son rappel définitif, 1743. On lui donna pour successeur un autre Canadien, le marquis de Vaudreuil.

Vaudreuil gouverneur de la Louisiane

À l'administration du marquis de Vaudreuil se rattachent deux événements importants dans l'histoire de la colonie: l'introduction, par les Jésuites, de la culture de la canne à sucre et la construction des premières levées du Mississippi dont les crues ravageaient périodiquement les plantations.

Depuis plus de vingt ans la Louisiane végétait, les colons se décourageaient et quittaient le pays. Le recensement de 1745, qui donne 4,000 blancs et 2,020 nègres, témoigne, en effet, d'un recul dans le chiffre de la population européenne.

En 1753, M. de Vaudreuil ayant été nommé gouverneur du Canada, la cour le remplaça par M. de Kerlerec, 1753-1763.

On sait le reste, et comment la

France, follement entraînée dans des guerres où elle n'avait nul intérêt, succomba et dut signer le traité de Paris qui livrait le Canada à l'Angleterre.

La Louisiane nous restait encore, avec d'immenses territoires inconnus qui s'étendaient jusqu'aux rives du Pacifique. Mais, soit lassitude et sentiment de son impuissance à conserver une colonie trop faible et trop exposée aux coups des Anglais, soit désir d'offrir une compensation à nos alliés les Espagnols, lesquels venaient de perdre la Floride en combattant pour notre cause, l'Indigne Louis XV jeta par-dessus bord nos dernières possessions d'Amérique. Par un traité secret signé à Fontainebleau le 6 novembre 1762, il fit donation de la Louisiane au roi d'Espagne, Charles III, son parent.

Sous l'autorité espagnole

Restait à communiquer la terrible nouvelle aux colons. On n'osa. Kerlerec, révoqué en 1763, fut remplacé par deux magistrats intermédiaires, le directeur général d'Abbadie qui mourut l'année suivante, et le commandant des troupes Aubry. Lorsque enfin la vérité fut connue à la Nouvelle-Orléans, 1764, il y eut une explosion d'indignation. Des protestations s'élevèrent de toutes parts. Un planteur, Jean Milhet, fut envoyé, par ses concitoyens en ambassade à Versailles pour faire révoquer l'acte de cession. Tout fut en vain. Choiseul lui fit un accueil poli mais ne tint aucun compte de sa pétition.

Les choses traînèrent en longueur sans que les Louisianais consentissent à se résigner à leur sort; et lorsque, en 1767, le premier gouverneur espagnol, don Antonio de Ulloa, arriva enfin à la Nouvelle-Orléans, le Conseil supérieur de la colonie, cédant à la pression de l'opinion publique, refusa de le reconnaître et lui signifia d'avoir à reprendre le chemin de la Havane.

Ce fut un malheur; car, l'année suivante, le général O'Reilly, un Irlandais au service de l'Espagne, débarqua avec trois mille hommes de troupes et fit cruellement exécuter six des principaux citoyens de la colonie accusés de rébellion, 28 septembre 1769. Le nom d'O'Reilly est resté, depuis ce jour, en exécution dans la Louisiane. La colonie comptait, en 1766, 5,562 blancs et un chiffre sensiblement égal de population de couleur.

Après le départ d'O'Reilly, 1770, son successeur, don Louis Unzuaga, et les gouverneurs espagnols qui suivirent, et qui furent tous des hommes distingués, s'efforcèrent de gagner, par des bons procédés, les sympathies de la population française. Ils y réussirent pleinement, si bien que les colons espagnols qui survinrent ne tardèrent pas à se fondre avec les anciens Créoles dont ils adoptèrent la langue et les mœurs. C'était l'époque où les Acadiens, arrachés à leur patrie par la perfidie anglaise, couraient les mers à la recherche d'une terre hospitalière. Il en vint plusieurs milliers en Louisiane où ils furent accueillis comme des frères.

Unzuaga, ayant été nommé gouverneur-général de Caracas, fut remplacé à la Nouvelle-Orléans par un officier qui s'illustra, don Bernardo Galvez, 1777-1785.

C'était, en effet, l'époque de la guerre d'Indépendance. La France et l'Espagne, ayant pris parti pour les Etats-Unis contre l'Angleterre, Galvez se mit à la tête de ses trou-

pes et enleva aux Anglais Mobile, Pensacola et la Floride. La Floride au rétablissement de la paix, 1783, resta à l'Espagne.

Galvez fut nommé, 1785, en récompense de ses services, vice-roi du Mexique, et le colonel don Esteban Miro lui succéda en Louisiane. Sous l'administration de ce dernier gouverneur un recensement fut fait, 1789, qui donna pour la population de la colonie le chiffre de 31,433, dont la moitié environ de race blanche.

Cette population blanche ne cessa point de s'augmenter dans les vingt années qui suivirent, par l'afflux d'émigrés français et surtout de réfugiés de Saint-Domingue, elle alors en proie aux horreurs de l'insurrection des nègres.

A Miro succéda, 1792, le baron flamand de Carondelet, lequel, voyant que les idées républicaines et subversives prenaient faveur dans certaines classes et étaient encouragées par les Américains, fortifia la ville et la mit en état de défense.

Les successeurs de Carondelet ne firent que passer à la Nouvelle-Orléans. Voici leurs noms: Gayoso de Lemos, 1797, le marquis de Casa Calvo, 1799, et don Juan Manuel de Salcedo, 1801-1803. Déjà les Américains occupaient tout le haut du fleuve; et campés à Natchez, ils attendaient impatiemment l'occasion favorable pour se ruer sur la Louisiane. L'Espagne n'ignorait point leurs agissements. Aussi se résigna-t-elle sans peine à rétrocéder la colonie à la France.

Le retour à la France

Ce fut en 1800 que Napoléon, premier consul, négocia, par un traité secret avec Charles IV, l'échange de la Toscane contre la Louisiane. Pendant un an, ce traité ne fut point divulgué, par crainte des entreprises de l'Angleterre. Mais les Etats-Unis ne pouvaient demeurer indifférents à ce qui se passait. Le président Jefferson envoya donc à Paris le célèbre Monroe, qui de concert avec l'ambassadeur américain, demanda au gouvernement français la cession de la Louisiane moyennant une compensation pécuniaire. Ce n'était ni plus ni moins qu'un achat qu'il proposait. Napoléon prêta l'oreille à ses avances. Il prétendait, non sans raison, que la France, dépourvue de marine, serait impuissante à défendre la Louisiane, soit contre l'Angleterre, soit contre les Etats-Unis et qu'il fallait à tout prix consolider la position de ceux-ci, nos alliés naturels. Une autre raison qu'il ne donnait point et qui était peut-être la principale à ses yeux, c'était le besoin d'argent. Le marché fut donc conclu, et les Etats-Unis achetèrent, pour la somme de quatre-vingts millions, un pays grand comme plusieurs fois la France, 30 avril 1803.

Le commissaire du gouvernement français, Laussat, ignorait encore ce marché quand il arriva à la Nouvelle-Orléans le 26 mars 1803. Il y fut reçu avec des transports de joie. Mais, lorsque le résultat des négociations fut publié, ce peuple que l'on vendait ainsi pour la seconde fois sans son consentement, en éprouva un vif sentiment d'amertume.

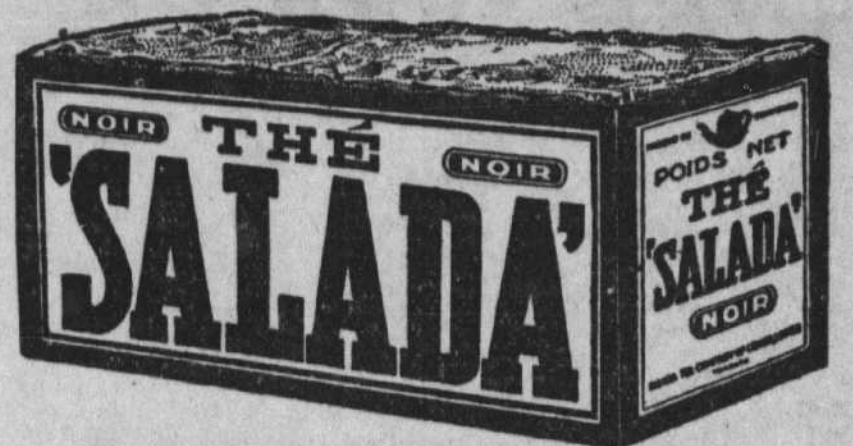
La cession aux Etats-Unis

Le 30 novembre 1803 le gouverneur espagnol Salcedo remit solennellement à Laussat l'administration de la Louisiane et vingt jours plus tard, 20 décembre, l'envoyé français accomplit la même cérémonie en faveur des commissaires américains, Claiborne et Wilkinson, délégués du président. La Louisiane faisait désormais partie intégrante de l'Union américaine. Toutefois elle n'y fut point d'a-

ELECTRICITÉ

Offre de meilleurs salaires après seulement quelques mois d'apprentissage. Cours pratiques et théoriques du jour ou du soir. Instruteurs français et anglais qualifiés. Renseignements sans obligation L'ECOLE CANADIENNE D'ELECTRICITE, LTEE 1485 rue Bleury HArb. 4745

Pur, odorant et savoureux



Enveloppe hermétique, en aluminium 'Frais des Plantations'

Demandez le Pain Moderne

Collectionnez les coupons Les Epiciers Modernes Ltée

En coopération avec magasins EM Stores

A tous ceux qu'intéresse le sort de notre jeunesse, une nouvelle brochure est offerte en vente — "UNE OEUVRE QUI S'IMPOSE". L'unité \$ 0.25 La douzaine 2.50 Le cent 15.00 S'adresser à l'auteur: l'abbé Pierre Gravel, Thetford-les-Mines, P.Q.



La machine à écrire pour le FOYER

La machine à écrire portative UNDERWOOD apporte la joie au foyer. Tous les membres de la famille en seront enchantés. Elle a pratiquement tous les avantages de la grosse machine de bureau — et ceci à moitié prix.

United Typewriter Co., Ltd. 639 rue Craig Ouest, Montréal Dites-moi comment je puis me procurer la petite machine portative UNDERWOOD pour quelques dollars par mois. Nom LD Adresse

bord admise avec les droits d'un Etat. On la réduisit à ses dimensions actuelles, on la déclara territoire et le président lui donna Claiborne pour gouverneur, 5 octobre 1804. La Nouvelle-Orléans comptait alors huit mille habitants et le pays annexé soixante mille. Sept ans plus tard, 1811, la Louisiane fut enfin proclamée Etat autonome, et le même Claiborne, dont

on était satisfait, fut confirmé dans sa charge par le vote populaire. Désormais l'histoire de la Louisiane se confond avec celle des Etats-Unis.

COLLEGE O'SULLIVAN

MONTREAL 1407, Mountain, 4030, rue Wellington, coin de Ste-Catherine O. MARQUETTE 3201 VERDUN 4030, rue Wellington, coin de l'Av. de l'Eglise YORK 1010 MONTREAL 8 Ave. St-Royal Est. Coin St-Laurent BELAIR 0008 La plus importante école commerciale du Canada. 350 Claviers — Plus de 3,000 élèves par année. A gagné le PREMIER PRIX à l'exposition mondiale de Saint-Louis et les PLUS HAUTS HONNEURS BRITANNIQUES à l'exposition de l'Empire Britannique à Wembley, Londres, Angleterre.

COURS SUPERIEUR D'ANGLAIS Enseignement commercial complet — Instruction personnelle — Emplois pour diplômés. COURS DU JOUR ET DU SOIR — OUVERT TOUTE L'ANNEE — BIENVENUE AUX VISITEURS Venez chercher notre catalogue ou demandez-le par lettre, ou téléphonez: MARQUETTE 3201. E. J. O'Sullivan, M.A., prés.

INTERNATIONAL BUSINESS COLLEGE

306 STE-CATHERINE OUEST, MONTREAL

Fondé 1895. Cours Commercial complet en anglais; Sténographie Française et Anglaise; Dactylographie; Conversation anglaise. Cours individuels jour et soir. Visite sollicitée. Catalogue gratis.

Fred. Donald Caza, B.A., Prin.

Tél. Lancaster 8378

La compagnie d'assurance-vie DOMINION LIFE

est heureuse d'annoncer qu'en raison de l'expansion de plus en plus considérable de ses affaires, le ou vers le 1 février prochain, les bureaux de sa succursale montréalaise seront transférés de l'édifice Insurance Exchange (rue St-Jacques ouest) à

PÉDIFICE

DOMINION SQUARE

Angle Windsor et Sainte-Catherine, Suite 910

Téléphone HArbour 9277

The DOMINION LIFE ASSURANCE COMPANY

SIÈGE SOCIAL: Waterloo, Ont.

PAUL BABY, Ass.-gérant provincial et instructeur des agents

RAOUL CARIGNAN

Gérant Provincial

LA RADIO

CONCERTS DE SAMEDI Postes extérieurs WEAF

6.02 p.m. — Orchestre Noir et Or, sous la direction de Ludwig Laurier. Programme détaillé: Jourée de noces, de Grieg; Berlin, de Conrad; Barcarolle, de Tchaikovsky; Poupée Valsante, de Poldini; Danse d'Amour égyptienne, de Pryor; Extraits de "Faust", de Gounod; Sérénade espagnole, de Glazounow; Sur la Riviera, de Baron; Fête de Séville, de Tavan.

11.00 p.m. — Les Toubadours de la Lune. Programme détaillé: Ukulele Moon, de Conrad, solo de ténor par Lanny Ross; Sérénade, d'Arensky, par un trio; Wondering, de Lewis, solo de ténor par Ross; Menuet en sol mineur, de Beethoven, par le trio; et Lonesome Lover, de Monaco, par Ross.

WJZ
11.00 p.m. — L'Heure du Coucher, sous la direction de Ludwig Laurier. Programme détaillé: Rhapsodie slave, de Friedemann; Radwiga, de Herman; Extraits d'"Hermine", de Jacobowski; La Bohémienne, de Nelson; Adagio Pathétique, de Godard; Donauwelschen, de Strauss; La Sévillana, de Yradier; Sérénade vénitienne, de Luzati; Réve d'Amour après le bal, de Czibulka.

WABC
9.00 p.m. — Concert d'Orchestre sous la direction d'Edward D'Anna, irradié de l'Hôtel Niagara, de Niagara Falls, New-York.

Anniversaire de Robert Burns

Dans tous les pays du monde l'anniversaire de naissance de Robert Burns, le grand poète écossais, est célébré, mais nulle part mieux qu'au Canada où à tant de points de contact avec l'Ecosse. Demain, le 25 janvier, les radiophiles pourront se joindre par la pensée à ceux qui rendront hommage au grand poète en écoutant la "Symphonie Ecossaise", de Mendelssohn, qui sera radiodiffusée par les postes du Canadian National, de Halifax à Vancouver, durant l'heure de musique symphonique irradiée de Toronto. Cette "Symphonie Ecossaise" fut conçue par Mendelssohn un jour qu'il se tenait près de l'autel en ruine où fut couronnée Marie, reine d'Ecosse.

Au même programme figurent "Invitation à la danse", de Weber, et l'Ouverture de "The Bartered Maid", opéra bohémien de Smetana. Les solistes seront: Mlle Jeanne Hesson, soprano et Irvin Levine, baryton.

CONCERTS DE DIMANCHE Postes extérieurs WEAF

12.15 p.m. — Récital de John Barclay, baryton, accompagné au piano par Dagmar Rybner. Programme: Au Piano, de Rybner; Au Paradis, de Luzzatti; L'Échelle d'Amour, du même; Soyons Unis, de Rhene-Baton; et Hantise d'Amour, de Szulc.

12.30 p.m. — Journées napolitaines. Dolorès Cassinelli, soprano; Joe Biviano, accordéoniste; Quatuor de mandoline; Giuseppe di Benedetto, ténor et directeur.

3.00 p.m. — Library of Congress. Le quatuor à cordes de Budapest jouera le quatuor à cordes de Schumann, Opus 41, No 3, comprenant quatre mouvements.

6.00 p.m. — L'Heure Catholique. Mgr J.-M. Corrigan, du Séminaire de St-Charles, de Philadelphie, donnera une causerie. Programme musical: Alléluia, de César Frack; Hymne de St-Paul, de Young, par les Médievistes; Benedictus du "Requiem" de Mozart, solistes; Genevieve McKenna et Hazel Arth.

9.15 p.m. — Atwater Kent. Orchestre sous la direction de Josef Pasternack. Graham McNamee, annonceur.

11.15 p.m. — Le Choeur Russe, sous la direction de Nicholas Vasiliev. Blessed is My Soul, de Matison, par le chœur; La Prière du Seigneur, d'Inanov, solo de ténor par Leonid Pavloff; Extraits de "Roussalka", de Dargomysky; Le Rossignol, de Alabiev-Liszt, solo de piano par Milan Smolen; Berceuse, solo de basse par Michael Greben; Duo de "Eugène Onégin" de Tchaikovsky, et Hymne de la Création de Rachmaninoff.

WJZ
1.00 p.m. — Echos Métropolitains. Programme détaillé: Sérénade, de Haydn, solo de violon par Arcadie Birkenholz; Hills of Home, de Fox, solo de ténor par Robert Simmons; Chanson du Printemps, de Schneider, solo de soprano par Mary McCoy; Extraits de "Sadko", de Rimsky-Korsakoff; L'Heure Silencieuse, Ouvr. les Yeux Bleus, par Mary McCoy.

3.00 p.m. — Programme "Your Eyes". Programme détaillé: Barchane, de "Samson et Dalila"; Just Like Your Eyes, de Grun; Air de Ballet, de Herbert; Dark Eyes Tender, de Manney; When I close my Eyes and Dream, d'Abel.

WABC
12.45 p.m. — Les Canadiens Grenadiers Guards, sous la direction de J. J. Gagnier. Programme détaillé: Ouverture de la "La Bohémienne", de Balle; La Chevauchée des Valkyries, de Wagner; Gavotte, de Gilsen; Humoresque, de Bellstedt, solo de clarinette, par Armand Gagnier; Le Rouet d'Omphale, de St-Saëns; Valse scherzo, de "Toronto Bay", de Gagnier; Marche de la Légion, de Graball.

3.00 p.m. — Orchestre Symphonique de la Philharmonie de New-York, sous la direction de Bernardino Molinari, invité à manier la baguette. Le concert sera donné dans le Metropolitan Opera House. Le programme: Ouverture de la "Generentola", de Rossini; La Rossiniana, suite des "Rienzi", de Rossini; Suite de "L'Oiseau de Feu", de Stravinsky. Il y aura critique musicale par Olin Downes.

5.30 p.m. — Le Trio Français, composé de Lydia Savitzkaya, harpiste; d'Elfredo Bos, violoniste; et de Sallie Posselt, flûtiste. Concerts de Catherine Field, soprano, Programme: Menuet, de Rameau; Cargo, de Loeliet; Le Coucou, de

Daquin; Berceuse, de Couperin; Verdi Tronchi, de Pasquini, par Catherine Field Ruses d'Amour, de Glazounow; Piu non di doglio credero de Bononcini, de Catherine Field; Valse Bluette, de Drigo-Auer; Berceuse, de Iljinsky.

9.30 p.m. — L'Heure Graham Paige. Orchestre Symphonique de Détroit, sous la direction de Victor Kolar. Programme détaillé: Ouverture: Marche des Titans, de Kolar; Danse d'Anitra, de Grieg; Shepherd's Hey, de Grainger; Causerie; Méditation de "Thais", de Massenet; Idylle écossaise, de Saint-Saëns; Marche, de Tchaikovsky.

CONCERTS DU C.N.R.

Concert de dimanche, le 25 janvier, de 5 à 6 h. p.m., par la Chaine transcontinentale.

Artistes: Mlle Jeanne Hesson, soprano; M. Irving Levine, baryton; orchestre symphonique de Toronto sous la direction du Dr Luigi von Kunitz.

Programme. — Ouverture: Bartered Bride, de Smetana; chant: Ernani, Ernani, Involami, de l'opéra Ernani, de Verdi; duo: Cavalleria Rusticana, de Mascagni; baryton: Prologue de Pagliaci, de Leoncavallo; duo de Aida, de Verdi; orchestre: Andante et Finale de la Symphonie Ecossaise, de Mendelssohn.

Causerie sur la Roumanie

Au programme Conclave des Nations irradié par le poste WABC, la Roumanie sera à l'honneur dimanche, 25 janvier, à 1 h. 30 p.m. Charles A. Davila, ministre de la Roumanie aux Etats-Unis, parlera de la "Roumanie d'aujourd'hui".

au "C.B.S."

Afin de toujours relever le niveau des programmes, le Columbia Broadcasting System vient de créer un comité consultatif des programmes qui se compose de Domenico Savino, Toscha Seidel, Howard Barlow et Freddie Rich, selon ce que vient d'annoncer l'Illus F. Seebach, directeur de l'arrangement des programmes. Ceux qui sont chargés de préparer les programmes trouveront parmi les membres de ce comité les personnes qui pourront les conseiller et les guider.

L'Heure Imperial Oil

L'Heure Imperial Oil comprendra un programme de musique symphonique avec solos de violoncelle par Gregor Piatigorsky. L'orchestre sera sous la direction de Reginald Stewart et exécutera le 1er et le 2ème mouvements de la Symphonie no 5, de Beethoven et autres pièces de Moussorgsky, de Sibeliuss et de Bach.

CONCERTS DE LUNDI

Postes extérieurs

WEAF

6.05 p.m. — ORCHESTRE NOIR ET OR. — Direction, Ludwig Laurier. Programme détaillé: Marche orientale, de Bendix. Ouverture de "Princesse Jaune", de Saint-Saëns. Voix d'Amour, de Schumann. Under the Elms, de Herbert. Valse de la Belle au Bois Dormant, de Tchaikovsky. Mélodie de Paderewski. Extraits de "High Jinks", de Friml. Ballet Russe, de Luigini. Suite de la Nuit au Japon de Brahms.

WJZ

8.00 p.m. — PROGRAMME STROMBERG-CARLSON. — Direction, Guy Harrison. Détails: Ouverture de Concert, Opus 24, de Mendelssohn. Menuet pour instruments à cordes, de Bolzoni. Hopak, de Moussorgsky. Adagio, de la 2e symphonie de Saint-Saëns. Marche hongroise, de Schubert-Liszt.

11.00 n.m. — L'HEURE DU COUCHER. — Direction, Ludwig Laurier, aussi irradiée par le poste CFCF, Montréal. Programme complet: Ouverture de "Peter Schmitt", de Weber. Extraits de "Der Freischütz", de Weber. A la Taverne, de Jensen. Cossaks Revels, de Tchaikovsky. Danse des Soviards, de Stokovski. Pays de mes rêves, de Herman. Sérénade napolitaine, de Scambetti. An Dich, de Czibulka. Extraits de "Triakon-tameron", de Godowsky.

WTIC

7.00 p.m. — Causerie par le Dr W. G. Downs, fils, de l'Ecole Médicale de Yale, sur ses expériences parmi les Esquimaux du Labrador. Il fut le premier chirurgien-dentiste à réparer les dents des Esquimaux à l'aide de la perforeuse électrique. Ils l'en ont remercié en lui donnant du poisson et des légumes.

PROGRAMMES DE SAMEDI

Postes locaux

CKAC

12.30 Cotes à la clôture de bourses de Montréal et de New-York.

12.40 Récital d'orgue du Dr Herbert Sanders.

1.15 Causerie anglaise sur l'hygiène sociale.

1.30 Concert du Ritz-Carlton.

4.15 Récital d'orgue du Royal York.

5.00 Danse du Windsor.

5.45 Causerie de J. Massé.

6.00 Nouvelles, température, bourse et sommaire des émissions de la soirée.

6.10 Causerie de l'oncle Bill.

6.30 Disques Columbia.

6.45 Récital de piano de Willie Eckstein.

12.00 Sur les ailes de la chaison, N.B.C.

12.45 Le programme LaSalle.

1.00 Cotes de la Bourse.

1.15 Entrepreneurs sur le golf.

1.30 Cotes de la Bourse.

2.00 Heure Wilder.

3.00 Programme de la salle Ross.

4.00 Canadian Electrical Supply Company.

5.00 Musique Hartney's Eventide.

5.40 Température, programme et l'heure.

5.45 Heure du crépuscule.

6.45 Cotes de la fermeture de la Bourse.

7.00 Amos 'n Andy, N.B.C.

7.15 Phil Cook, The Quaker Man, N. B. C.

7.45 Causerie sur les animaux.

8.00 Le Trio Landt, N.B.C.

8.15 Programme qui sera annoncé.

9.00 Keen Comedy Kompany.

9.30 Programme musical.

9.55 Résultats du hockey.

10.00 Chicago Civic Opera, N.B.C.

11.00 L'heure du coucher, N.B.C.

11.30 Résultats du hockey.

PROGRAMMES DE DIMANCHE

Postes locaux

CKAC

11.00 Service protestant du poste CHYC.

12.30 Récital de piano automatique.

12.45 Fanfare des Grenadier Guards.

1.30 Chant grégorien.

2.00 Programme Philco-Millen.

2.30 Causerie de M. A. David, pour l'Association des anciens d'Europe.

3.00 Orchestre symphonique de New-York, sous la direction de Toscanini.

4.15 Croisière musicale du P. C.

4.45 Programme Owen.

4.59 L'heure symphonique du C. N.

6.00 Concert de la maison Jarry Frères.

7.00 Résultats des parties de hockey de la ligue Mont-Royal, courtoisie de la Cie "Star Skates".

7.00 Causerie du juge Amédée Monnet sur les oeuvres et le tirage du Refuge de la Merci.

7.30 Service protestant du poste CHYC.

9.00 Programme Rogers.

10.00 Symphonie de l'Imperial Oil.

12.50 Heure.

1.00 Société Oratoire Nationale (NBC).

2.00 Quatuor Musical (NBC).

2.30 Guy Maier et L. Patterson, pianistes.

3.00 Programme qui sera annoncé.

6.00 Margaret Olsen, soprano (NBC).

6.15 Minutes Musicales (NBC).

8.00 Mélodies d'Enna Jettick.

8.15 Trio des concerts Marconi.

8.30 Programme Chase et Sanborn (NBC).

9.00 Heure, Nouvelles, CHYC.

9.00 Programme à annoncer.

9.30 Programme Rogers.

10.00 Heure de l'Imperial Oil.

PROGRAMMES DE LUNDI

Postes locaux

CKAC

8.00 L'heure du déjeuner.

10.30 Ouverture de la bourse.

10.45 Causerie française sur le menu quotidien.

11.00 Heure exacte. Le menu quotidien, causerie en anglais.

11.15 Nouvelles, Bourse, Température, Disques.

12.00 Programme "Theronold Old Tymers".

12.30 Bourses de Montréal et de New-York.



Ci-dessus la photographie de la section de l'orchestre symphonique de Toronto prise au studio du Canadian National au cours d'une répétition pour l'heure transcontinentale hebdomadaire. Elle représente la section des bois.

Le fonds de secours de la Maison Ignace Bourget

Nous continuons d'inscrire les souscriptions au fonds de secours de la Maison Ignace Bourget.

Les souscriptions dont nous avons rendu compte antérieurement représentent une somme de	\$2238.04
Les employés de la maison J.-J. Joubert	122.50
Comité du Devoir, St-Philippe de Laprairie	4.50
Lady Angers	8.00
Mlle Angers	5.00
Un anonyme	20.00
M. J.-Honoré Limoges, ptre curé	5.00
M. Paul-André Perrault	5.00
H. G.	5.00
M. Gonzague Saint-Jean, notaire	2.50
Un ami de la maison Ignace Bourget	10.00
XXX, employé municipal	5.00
Mme J.-A. Bonin	1.00
Section Saint-Arsène de la Société Saint-Jean-Baptiste	10.00
Total	\$2593.54
DEVOIR A LA FEMME	
Le Devoir accuse réception des souscriptions suivantes:	
Club Wilfrid-Laurier des Femmes Libérales	15.00
XXX, employé municipal	5.00
Total	\$20.00

Assemblée à Montréal-Nord

La Société Saint-Jean Baptiste de Montréal tiendra une grande assemblée à Montréal-Nord demain, le 25 janvier, après la grand-messe. Le

but de cette assemblée est de grouper les Canadiens français de Montréal-Nord et surtout de la paroisse Sainte-Gertrude dans la section Saint-Jean-Baptiste de la Société Saint-Jean-Baptiste pour la défense de leurs intérêts économiques, nationaux et religieux. Plusieurs re-

Chez L'ANGELIER

\$125

vous seront alloués
pour votre vieil
instrument
si vous l'échangez
pour ce

MAGNIFIQUE RADIO Stromberg-Carlson

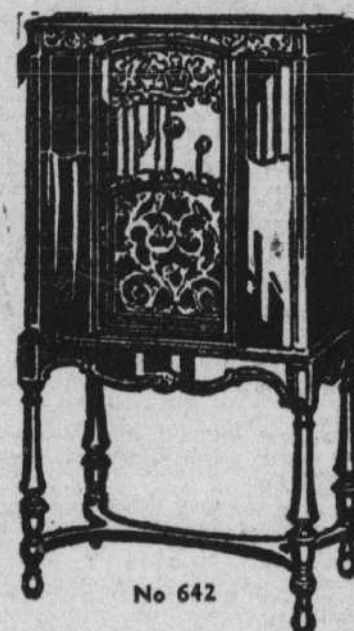
TOUT NEUF AVEC GARANTIE ECRITE

Console haute
STROMBERG-
CARLSON
No 642

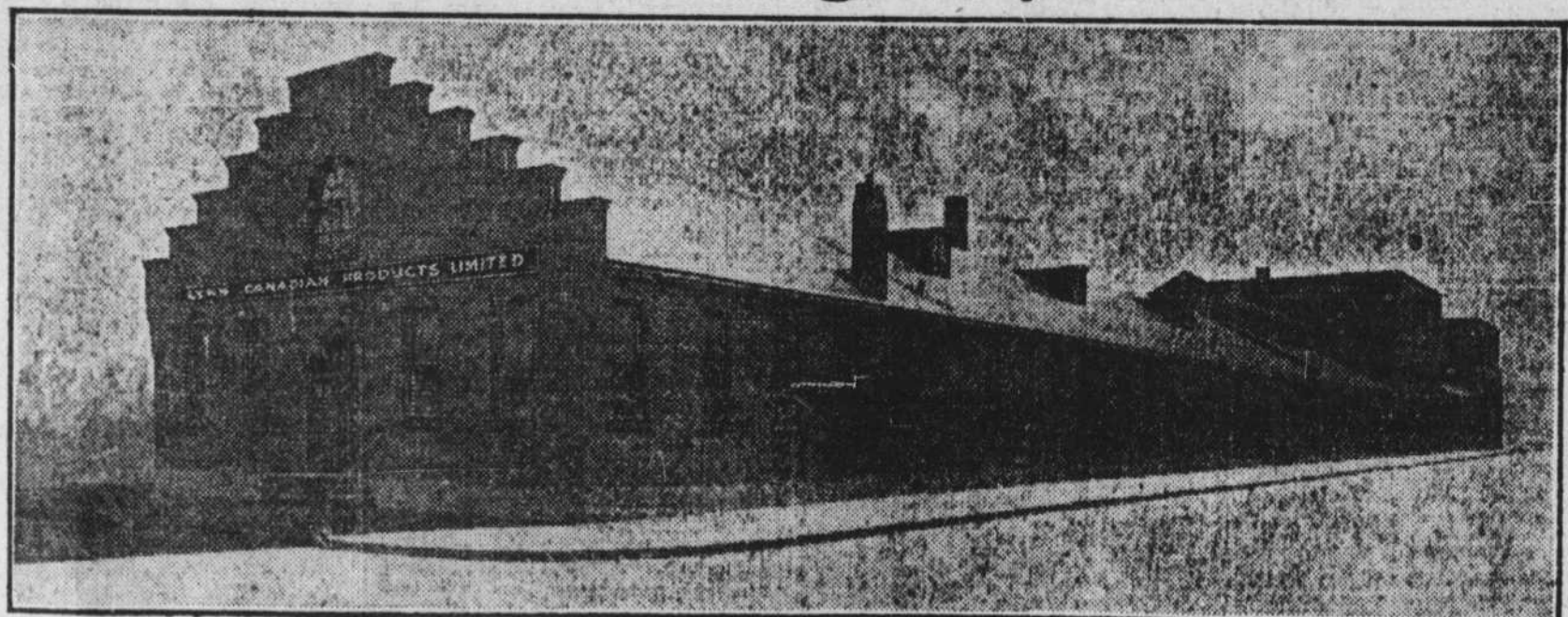
avec haut-parleur
électro-dynamique
et lampes bigrilles.
\$357.50
complet avec lampes
à votre antenne.

CONDITIONS
LES PLUS FACILES
EN VILLE

J. Donat Langelier
Le plus grand magasin du genre au Canada.
510 RUE SAINTE-CATHERINE EST



Les BRÛLEURS LYNN fabriqués au CANADA



NOTRE USINE CANADIENNE, A BROCKVILLE, ONT.

Les Brûleurs Lynn sont en si grande demande, aujourd'hui, au Canada, que leur fabrication, dans un établissement essentiellement canadien et nanti des précieux brevets LYNN, est devenue nécessaire. Nous ne croyons pas pouvoir exprimer, d'une manière plus efficace, notre appréciation de cette faveur de la part du public canadien, qu'en réduisant nos

prix au niveau de ceux qui sont en vigueur aux Etats-Unis. »

Notre nouveau dépliant contient force détails sur chacun de nos modèles—que ce soit pour usage en hiver ou en été—Demandez le »

Les canadiens bénéficieront de conditions nouvelles et faciles—

Une garantie de dix ans accompagne la vente d'un LYNN. »

En vente par
T. EATON & Co. de MONTREAL

JETEZ CE COUPON A LA POSTE AUJOURD'HUI

Lynn Canadian Products Ltd.
1111 Beaver Hall,
Montréal, Qué.

Messieurs:
Veuillez m'envoyer des informations sur le brûleur LYNN, tel qu'indiqué plus bas.

— Brûleur Lynn pour poêle de cuisine
— Brûleur Lynn pour poêle et fournaise de chauffage
— Chauffe-eau Lynn pour eau chaude
— Brûleur Lynn pour magasin
— Radiateur et Humecteur Lynn.

Nom

Adresse

Agents généraux pour la Province de Québec
Lynn Sales Co. of Canada Reg'd
1235 Square Phillips
Montréal - Qué.
Il y a encore quelques endroits sans représentants.

On peut toujours compter sur un

LYNN CANADIAN PRODUCTS LTD.

BUREAU-CHEF — 1111 BEAVER HALL HILL, MONTREAL, QUEBEC.

DEMANDEZ L'ADRESSE DE NOTRE AGENT DANS VOTRE LOCALITE

Pas de cendres . Pas de poussière . Pas de trouble

Tél. Lancaster 4641-7081
Succ. 1576 Ontario E. - FR. 7741

A. J. LEGER

Services de batteries
Willard
RADIOS
STROMBERG-CARLSON, SPARTON,
PHILCO et ACCESSOIRES
1119, Côte Beaver Hall
MONTREAL

COMMERCE ET FINANCE

Faits et Potins

Le capital étranger

D'après des statistiques compilées par le *Financial Post*, les placements de capitaux au Canada, au cours de 1930, ont continué d'augmenter considérablement. Ce journal évalue à 230 millions l'augmentation de ce capital qui atteint maintenant 86,533,000, comparativement à 6,140 1-2 millions à la fin de 1929 et 4,736 millions à la fin de 1928. Quoique l'augmentation de l'an dernier ait été de 45 millions moindre que celle de 1929 et 15 millions en moins que celle de 1928, elle dépasse toutes les années antérieures, preuve que les capitalistes continuent d'avoir une grande confiance dans l'avenir économique du Canada.

Les Américains continuent d'être les plus intéressés chez nous. Leurs placements représentent 61% du total des placements de capitaux étrangers chez nous. La Grande-Bretagne vient en second lieu avec 35% alors que les placements des autres pays ne comptent que pour 4% du total. Fait important à souligner, les placements de la Grande-Bretagne chez nous depuis 11 ans n'ont augmenté que de 22 millions alors que ceux des Etats-Unis ont augmenté de 1,669 millions de dollars, ceux des autres pays ayant diminué de 23 millions. Au cours des cinq dernières années seulement, les placements américains représentent un montant d'un milliard.

C'est lorsqu'on lit de tels chiffres qu'il est possible d'expliquer comment il se fait que, financièrement, nous soyons tellement influencés par nos voisins, surtout si nous ajoutons à cela que c'est le pays avec lequel nous transigeons le plus et que nombre d'industries des deux pays sont liées par les mêmes intérêts.

C. H.

Les ventes de Corporate Trust Shares

Le 1er janvier 1931, il y avait environ 884,000 parts de *Corporate Trust Shares* de vendues. Un an plus tard, le 1er janvier 1931, il y en avait plus de 12,000,000. Cette distribution de plus de 11,000,000 de parts en un an n'a pas de précédent dans la vente des titres de trust fixe. Si l'on tient compte de l'inactivité plutôt inusitée dans le domaine du placement durant l'année 1930, ce succès est encore plus remarquable.

Ce trust fixe ne fut mis sur pied qu'après des études comparatives complètes sur les différents types de trusts, leurs caractéristiques et leurs avantages, ainsi qu'une analyse des besoins et des intérêts actuels des épargnants. Les organisateurs constatèrent clairement que l'intérêt du public épargnant se détachait de plus en plus de la forme traditionnelle du placement. La demande d'obligations à intérêt fixe, diminuant à mesure qu'augmentait la vogue des actions ordinaires qui présentent un caractère plus spéculatif mais aussi des perspectives d'un gain beaucoup plus considérable. Par ailleurs, il était à prévoir, que la fièvre de spéculation, qui portait le cours des stocks à des niveaux trop élevés, finirait par une dégringolade comme celle qui s'est effectivement produite à l'automne de 1930.

A la suite de la baisse formidable qui venait de se produire, une question devait nécessairement se poser: quelle catégorie de valeurs intéressera les épargnants après la période de déflation? Après une analyse judicieuse de la situation et grâce à la lumière projetée par des statistiques minutieusement établies, on devait trouver un nouveau mode de placement, le trust fixe, qui groupe en une seule valeur les actions ordinaires des plus grandes entreprises de l'Amérique du Nord. En plus de la sécurité résultant de la diversification du capital investi, cette formule de placement présente une opportunité exceptionnelle de recevoir en espèces, à intervalles réguliers, un revenu considérable. C'est donc d'un véritable besoin du public épargnant qu'est né le trust fixe *Corporate Trust Shares*, dont le succès a dépassé de beaucoup les espérances des organisateurs.

Les résultats obtenus par ce trust, si l'on suppose son existence depuis 1913, sont réellement surprenants. Les dividendes en espèces reçus des stocks détenus, augmentés du produit de la vente des bons en actions, des droits de souscription et des actions supplémentaires provenant de fractionnement durant les 17 dernières années, auraient donné comme moyenne annuelle de distribution pour les *Corporate Trust Shares*, une somme de \$1.52 1-2 par part, ce qui équivaut à 14.7 pour cent sur leur valeur moyenne durant cette période. De ce montant, le produit de la vente des actions provenant de fractionnement aurait formé 56.3 cents tandis que le total représentait les dividendes en espèces l'intérêt sur le fonds de réserve ainsi que le produit de la vente des dividendes-actions aurait donné 96.2 cents.

Depuis la fondation de ce trust, le 1er janvier 1929, quatre distributions ont été effectuées: \$1.18 1-2, le 30 juin 1929; \$0.802, le 31 décembre 1929; \$1.316, le 30 juin 1930; et \$0.41, le 31 décembre 1930. Les *Corporate Trust Shares* sont distribués par un nombre considérable de banques et de maisons de finance du Canada et des Etats-Unis.

Les animaux à fourrure en Allemagne

Rotterdam, 22. — Dans des conditions normalement de l'Allemagne offre des débouchés favorables aux exportateurs d'animaux à

fourrure du Canada. A l'heure actuelle, toutefois, à cause de la dépression économique et des bas prix, la plupart des importateurs ne sont pas en mesure de considérer des achats à l'étranger. A la suite du fléchissement des valeurs une quantité anormale de peaux a été préparée et beaucoup d'animaux ont été détruits qui, dans les circonstances ordinaires, auraient été conservés pour fins de reproduction. Avec le temps, ceci favorisera les exportateurs canadiens, lorsque la situation sera améliorée et qu'il sera question de compléter les stocks.

On calcule qu'il y a présentement dix à douze mille renards en Allemagne et que sur ce nombre 8,000 environ sont des animaux de qualité médiocre, ne pouvant convenir que pour la pelletterie. D'un autre côté, il y aurait aussi 8,000 visons, et un nombre inférieur de différents autres animaux à fourrure.

Bien qu'il y ait un nombre considérable d'éleveurs indépendants, la grande majorité en Allemagne est groupée en quatre associations. L'une de celles-ci est en Prusse Orientale et deux dans le Sud, tandis que la quatrième, qui couvre le territoire du Rhin, a son siège à Cologne. Cette dernière, la *Westdeutsche Verband für Pelztierzucht*, a un total de 90 membres, qui possèdent entre eux 35 parcs, y compris un en Hollande, un en Belgique et un au Luxembourg. Le nombre total des animaux apparaissant sur ses listes est de 900. Si les plans proposés par les différentes associations, et surtout la dernière, sont menés à bonne fin, l'industrie de l'élevage des animaux à fourrure en Allemagne sera organisée très efficacement. Il est projeté, en particulier, d'établir un système rigoureux d'enregistrement, et tous les renards qui ne répondraient pas à un certain type seraient éliminés. De plus, on maintiendrait un livre pour l'inscrition de tous les animaux, qui y seraient groupés d'après la qualité de leurs ancêtres, et tous ceux qui monteraient des défauts marqués seraient abattus pour leur fourrure, afin de maintenir les différentes races à un haut niveau. Plus tard, cette société pourrait peut-être faire établir un contrôle gouvernemental à l'aide de permis d'importation, afin que la qualité générale des animaux une fois améliorée ne soit pas mise en danger par l'introduction au pays des renards étrangers.

Le coût actuel pour les membres de l'Association est d'environ \$15 par renard, quoiqu'il soit entendu que ce montant pourra être réduit à \$5. L'Association fournit différents services, dont l'achat et la vente en coopération sont au nombre des principaux. Les achats couvrent non seulement les animaux mêmes, mais aussi les matériaux et les accessoires destinés aux parcs. D'un autre côté, l'Association s'occupe elle-même de la question des assurances. Des renseignements sont aussi donnés par des experts sur l'élevage et le soin des animaux, ainsi que sur l'érection des enclos, et on peut obtenir de l'aide d'une nature scientifique des biologistes et des vétérinaires. Enfin, on s'efforce de garantir la reproduction et, si le nombre requis de renardeaux fait défaut, on les obtient d'ailleurs afin de faire le total convenu.

Il n'y a aucun droit d'importation sur les renards argentés et les autres animaux à fourrure, mais ils doivent être accompagnés d'un certificat sanitaire signé par un officier vétérinaire et contresigné par un consul allemand du pays d'origine. L'importation des rats musqués en Allemagne est prohibée.

LE MARCHE DE MONTREAL

LE SAMEDI 24 JANVIER 1931

Cours fournis pour les farines par la maison Elzébet Turgeon, 206, édifice du Board of Trade; pour les produits de la ferme, par la maison Z. Limoges et Cie limitée, 26 rue William; pour le beurre et le fromage, par Gunn, Langlois et Cie, rue Saint-Vincent; pour le poisson, par Hutton et Cie; pour les viandes, par Noé Bouscass, limitée, 45, marché Bonsecours.

N. B. — Les prix que nous publions sont les prix de gros excepté pour le poisson, les volailles et les viandes, dont nous donnons les prix de détail.

FARINE ET ENGRAIS
Au baril de deux sacs:
1ère patente, Manitoba 5.20
2ème patente, Manitoba 4.60
Forle à boulanger, le baril 4.30
Gru blanc, la tonne 29.25
Gru rouge, la tonne 21.25
Son, la tonne 21.25

BEURRE ET FROMAGE
Beurre:
De ferme 26c.
De crémère, en blocs 33c.
De crémère, en boîtes 34c.
Fromage:
Québec, doux, meule de 20 lbs 16c.
Québec, doux, au morceau 16 1-2
Canadien, fort, meule de 80 lbs 25c.
Canadien, fort, au morceau 26
Kraft, boîte de 5 livres 32
Oka 35c.
Roquefort, meule de 5 lbs 52c.
Camembert, boîte doz. \$5.35
Gruyère, suisse, la lb. 42c.

OEUFs
Prix fournis par la maison Z. Limoges et Cie:
Oeufs frais:
Chanteclerc 38
Frais extras 35
Frais premiers 30
Frais seconds 26
Poulettes 29c.

OEUFs D'ENTREPOT
Extras 28
Premiers 24
Seconds 20
SAINDOUX
En bloc d'une livre 15 1-2
En saeu 10c.
En tnette 14 1-2
Saoudoux composé:
En tnette 13c.
En saeu 13 1-2c.

MIEL
Blanc, can de 5 lbs, la lb. 10 1-2
Brun, saeu de 5 lbs, la lb. 10c.

VOLAILLES
Dindes, 6 à 10 38c.
Dindes 10 à 14 40c.
Dindes 14 et plus 42c.
Poulets 3 à 3 1-2 32c.
Poulets 4 à 4 1-2 35c.
Poulets 5 à 5 1-2 40c.
Poulets 6 et plus 45c.
Poules 3 à 3 1-2 30c.
Poules 4 à 4 1-2 34c.
Poules 5 et plus 37c.
Broilers (pairs) \$1.75
Broilers (pr) \$2.00
Incubateurs (pr) \$1.50
Oies 30
Canards Brome Lake 38
Cochon de lait 45c.
Pigeonneaux (pr) \$1.00
Cailles S. A. (pr) \$1.50
Perdrix Grey Field (pr) \$2.00
Pluviers Ang. (pr) \$1.10
Pintades jeunes (pr) \$2.50
Scotch Grouse (pr) \$3.50

POISSON
Prix du gros:
Doré 18c.
Poisson blanc frais 18c.
Aiglefin fumé 12c.
Filet d'aiglefin fumé 18c.
Morue fraîche 9c.
Filet d'aiglefin fumé 18c.
Pile 10c.
Crevettes 40c.
Brochet frais 12c.
Saumon (Cohoe) gelé 20c.
Fletan gelé 22c.
Aiglefin frais 8c.
Maquereau frais 12c.
Poissons salés, barils de 200 livres:
Maquereau no 1 16.00
Sardines de Québec 48.00
Hareng Labrador, baril 10.00
Hareng Labrador, 1-2 baril 5.00
Hareng Ecosse, 1-2 baril \$13.00

VIANDES
Rosbif:
Tenderloin 35c.
Epaule 18c.
Sirloin 43c.
Steak:
Sirloin 35c.
Cloute 25c.
Côtelettes 35c.
Pointe de sirloin 30c.
Hamburger 22c.
Porter House 40c.
Langue, la livre 28c.
Filet frais 55c. à 1.00
Viande de boeuf:
Poultre 12c.
Saucisse au boeuf 15c.
Rognon 30c.
Veau:
Longue 32c.
Tranches 48c.
Epaule 15 à 20c.
Fesse entière 35c.
Demi-fesse, bout rond 40c.
Devant 15c.
Fole tranchée 38c.
Ris de veau 70c.
Langue de veau 30c.
Pied de veau 18c.
Saucisse:
Saucisse au porc frais 25c.
Saucisse Belle Fermière 30c.
Porc:
Filet 55c.
Epaule 25c.
Tranches dans la fesse 32c.
Fesse, bout rond 30c.
Lard salé 28c.
Lard gras 30c.
Longue 27c.
Jambon, fesse 29c.
Jambon, épaule 23c.
Demi-jambon, bout rond 30c.
Tête 12c.
Bacon tranché:
Marque, "La Belle fermière" 40c.
Bacon, le côté 37c.
Agneau du printemps:
Fesse 30c.
Devant 15c.
Longue 30c.
Côtelette d'agneau 32c.

LE SUCRE
Prix fournis par la maison Hutton-Hébert, Chaput, limitée:
Granulé, 100 lbs lute 4.80
Granulé, 100 lbs coton 4.50
Cassonade, no 1, 100 lbs 4.40
Cassonade, no 2, 100 lbs 4.40
Cassonade, no 3, 100 lbs 4.30

FRUITS ET LEGUMES
Prix fournis par la maison S.-E. Mallette, 203 des Commissaires Est.
Orange Gunklet 3.75 à 4.75

Salade Iceberg 3.75 à 4.25
Pampelmousses, Floride 4.75 à 5.25
Pampelmousses, Jamaïque \$4.00 à \$4.75
Polres, Calif., boîte 4.00 à 4.50
Bananes, 1-2 1/2 mains \$1.75 à 2.00
Bananes Jumbo, rég. \$3.00 à \$3.50
Salade frisée, Montréal, la boîte 1.50 à \$2.
Aubergines, la douz. 3.00 à 3.50
Raisin Emperor 3.25 à 3.50

LEGUMES CANADIENS ET AMERICAINS
Salade frisée, grosse cotte 2.25 à 2.50
Potatoes Jumbo 35 à 40
Radies, la douzaine 35 à 40
Navets, le sac 45 à 75
Bettes, le sac 45 à 75
Carottes, le sac 45 à 75
Salsifis 1.50 à 2.00
Patates, le sac \$1.00 à \$1.25
Patates, Green Mountains 85 à 90
Patates, Ile P.-Edouard, 90 lbs. 95 à \$1.00
Spinards, la boîte 1.65 à 1.75
Tomates, la boîte 3.25 à 3.50
Celeri, la douz. 2.50
Choux-fleurs, crête \$2.75 à \$3.00
Al. Chiff. 25 la lb.
Al. canadienne la grosse, 30 à 35
Celeri Californ. 9.00 à 9.50
Celeri Floride 5.50 à 5.75
Tomates, la boîte \$3.75
Carottes nouvelles, boîtes 3.25 à 3.50
Pois verts, panier 3.00
Pommes, en boîte, McIntosh, B.C. 3.75
Pommes, no 1 6.00
Spy 7.50
Baldwin 6.00
Golden Burren 7.00
Greening 5.75
Ataca 1-2 bte 4.50 à 5.00
Ces prix sont sujets aux variations.

L'industrie des renards argentés en Norvège

Oslo, 20. — La plus importante d'une série d'expositions d'animaux à fourrure a été tenue à Oslo, récemment. On compte en Norvège, à l'heure actuelle, environ 70,000 renards argentés d'une valeur de \$1,755,000, mais il y a lieu de se demander si leur qualité se maintient. Les principaux éleveurs d'animaux à fourrure font des efforts pour placer l'industrie sur la base des peaux, c'est-à-dire pour discontinuer l'élevage uniquement pour fins de reproduction et s'occuper avant tout de la vente de la fourrure. Cette politique causera peut-être des difficultés aux petits éleveurs, vu les différences dans les valeurs qui résulteront. Ces perspectives ont déjà commencé à créer chez eux une certaine panique, mais on n'a remarqué des résultats sérieux sur les prix qu'à deux petites enchères.

Un grand nombre des animaux utilisés pour l'exposition d'Oslo étaient en vente, mais ne suscitèrent que peu d'intérêt, les prix à l'enchère qui suivit ayant été bas. Les peaux se vendirent \$27.00, tandis que les animaux enregistrés valurent \$81.00 à \$162.00. La dépression des valeurs a causé de l'inquiétude et a eu comme répercussion une querelle récente. Un groupe qui avait acheté dans le passé beaucoup d'animaux des Etats-Unis refusa d'accepter le dernier envoi à son arrivée en Norvège, prétextant qu'il n'était pas au niveau de la qualité commandée. On rapporta, cependant, par ailleurs que le refus était dû à la crainte d'une autre baisse des prix.

Néanmoins, tout le monde semble reconnaître que le gain financier de l'industrie doit être dérivé des peaux seulement. A l'appui de cette assertion, un rapport récent mentionne que 10,000 à 15,000 peaux doivent être expédiées à Londres, bientôt, et que la valeur de l'envoi sera d'environ \$1,080,000.

Une expédition de 30 renards pour la reproduction a été faite récemment aux pays Baltiques, et le volume des affaires devrait augmenter si les vendeurs accordent de longs termes de crédit.

PETITES AFFICHES
— Tarif —
TOUTES DEMANDES — Locations, maisons, chambres, magasins, etc. — A vendre, Perdu, Trouvé, etc. — 1 sou le mot, minimum 25 sous. — La même annonce, un mois, remise de 10%.

NAISSANCES, DECES, MESSES, REMERCIEMENTS — 50 sous par insertion. CARNET MONDAIN, etc. — \$1.00 par insertion.

HOMME DEMANDE
Homme fiable pour territoire rural comportant une certaine de magasins, dans cette province; expérience non requise. Pas de vente; distribution et perception. Devrait réaliser soixante-dix dollars net par semaine. Shamas Mfg. Company, New Toronto, Ont.

SACRISTAIN DEMANDE EMPLOI
Homme d'expérience comme sacristain demande position. Peut fournir les meilleures références. S'adresser à 2402 rue Sheppard, près Fullum. Tél. CH. 8496, 27-1-31.

MAISON A VENDRE
3 ou 5 logements modernes, chauffage central automatique. Coin de rue, 56 pieds front par 105. Vendra ensemble ou séparément. Beau site pour homme de profession. Accepterait terrain et argent. S'adresser propriétaire, 7311 Berri.

GRAPHOLOGIE
Voulez-vous savoir votre caractère? Envoyez une page d'écriture et 50 cents à l'Institut Debacq, case postale 475, Montréal.

La Banque d'Epargne de la Cité et du District de Montréal
L'assemblée générale annuelle des actionnaires de cette Banque aura lieu à son bureau principal, 263, rue St-Jacques, Montréal, lundi le 26 février prochain, à midi, pour la réception des rapports et états annuels et l'élection des administrateurs. Par ordre du Conseil d'administration. Le Directeur général. T. TAGGART SMYTH. Montréal, le 7 janvier 1931.

J.-Paul Benoist, C.P.A.
COMPTABLE PUBLIC LICENCIÉ
Spécialités: Vérifications municipales, scolaires, commerciales et industrielles.
467 rue St-François-Xavier - Ch. 205
Tél. MARquette 5339

Deux anniversaires

Le Canada célèbre cette année deux anniversaires importants dans sa vie économique. C'est le 15 février 1881, il y aura juste cinquante ans dans moins d'un mois, que le Pacifique Canadien était formé à Montréal et le lendemain la nouvelle compagnie versait un montant d'un million de dollars au gouvernement fédéral comme garantie pour le contrat qu'elle obtenait en retour de l'engagement de construire une voie ferrée d'ici à la côte du Pacifique. Le 2 mai suivant avait lieu l'inauguration des travaux.

Dix ans avant, soit en 1871, le Parlement canadien adoptait le système monétaire qui est actuellement en vigueur. Auparavant, les échanges se faisaient sur la base de la livre sterling.

Les armes à gaz lacrymogènes

Ottawa, 24. (D.N.C.) — Le ministre du revenu national vient de stipuler qu'à l'avenir, il faudra un permis spécial pour porter des armes lançant des gaz lacrymogènes, ainsi que pour avoir en sa possession les munitions chimiques qui les produisent. Le ministre déclare de plus qu'il n'accordera pas ces permis spéciaux aux particuliers mais seulement à la milice, à la police et aux corps publics sous

le contrôle des autorités fédérales ou provinciales.

Cette mesure tendra à mettre fin à l'abus qu'on faisait de ces armes dans certaines réunions publiques. Le fait de permettre à tout le monde le port de ces armes est dangereux pour la sécurité publique quand elles sont maniées par des farceurs ou des malfaiteurs.

Exposition photographique

L'exposition photographique municipale du plus grand Montréal s'ouvrira ce soir à l'immeuble Dominion Square, après un banquet au Windsor. Le maire présidera le banquet et ouvrira avec une clef d'argent les portes de l'exposition aux invités.

Des centaines de photographies du plus grand Montréal seront exposées à l'étage mezzanine de l'immeuble Dominion Square.

A Sainte-Emilie de Lotbinière

M. J.-B. Caudette, cultivateur, a été réélu maire de la paroisse de Sainte-Emilie de Lotbinière. Il avait comme adversaire M. Joseph Richard. Les conseillers, MM. Honoré Hébert, Albéric Lemay et Edouard Lemay, qui ont été élus par acclamation, sont tous des partisans du maire.

SOCIÉTÉ NATIONALE DE FIDUCIE

Les trois quarts des pères de famille ne laissent que des assurances. Est-ce suffisant? Non: ces épargnes ne sont pas assez protégées. Vous voulez qu'elles profitent aux vôtres, exclusivement, n'est-ce pas? Alors, une Fiducie, seule, peut vous donner cette garantie.

Renseignements gratuits.

55, S.-JACQUES, O., MONTREAL. HARBOUR-2185

EMPIRE TRUST COMPANY
ETABLIE EN 1903

360, St-Jacques MONTREAL MARquette 9223

G. S. WESTGATE THOS. B. HOLMES
PRÉSIDENT GÉRANT-GÉNÉRAL

Fiduciaires Exécuteurs Administrateurs
Agents de transfert Régistres
Département d'obligations
Département immobilier

PREVEZ LES RISQUES

Les biens que vous léguerez à vos héritiers sont le fruit de toute une vie de travail. Sauvegardez-les. Confiez l'exécution de votre testament à une société offrant les plus sérieuses garanties.

TRUST GÉNÉRAL DU CANADA
312 rue St-Jacques ouest, MONTREAL

Industrie et Finance

L'INDUSTRIE canadienne se développe. Pour assurer sa pleine croissance, il lui faut sans cesse de nouveaux capitaux. C'est le rôle du banquier en placement de pourvoir à ce besoin.

Notre organisation, nos années de service, nos relations internationales et le succès remarquable des nombreuses compagnies dont nous nous sommes occupés, assurent la solidité des finances de compagnies de services publics et industrielles auxquelles nous devenons associés.

Renseignements sur demande

NESBITT, THOMSON & COMPANY LIMITED
355, rue St-Jacques Ouest, MONTREAL

Québec Ottawa Toronto Hamilton London, Ont.
Winnipeg Saskatoon Calgary Victoria Vancouver

PETIT AGENDA DU MONDE PROFESSIONNEL

"On a souvent besoin d'un plus "fermé" que soi — dirait La Fontaine

Notaires HARBOUR 7137
Bélanger & Bélanger
Prêts hypothécaires
10 rue St-Jacques est - Montréal

Professeur TEL. UPTOWN 688
Cours préparatoire du professeur
René Savoie, I.C., I.E.
Bachelier en arts et sciences
appliquées
Droit, Médecine, Pharmacie, Art Dentaire
Cours classiques, commerciaux, leçons privées.
1448 RUE SHERBROOKE OUEST

Canadian International Trustee Shares

La méthode la plus sûre de participer aux profits des plus grandes entreprises canadiennes.

Le portefeuille fixe des CITS, constitué dans la proportion de 75% en valeurs canadiennes, présente aux épargnants une méthode idéale de s'intéresser aux activités économiques du Canada tout entier.

Si l'on tient compte du fait que les 10 entreprises canadiennes dont les actions sont comprises dans les CITS sont considérées par plusieurs des grands capitalistes canadiens et américains comme présentant de meilleures perspectives de développement que certaines compagnies similaires existant aux Etats-Unis, on est justifié de considérer les CITS comme un des titres de trust fixe les plus avantageux qu'il soit actuellement possible de se procurer.

Diversifiez votre argent dans les CITS, le programme de placement complet par lui-même.

Groupe distributeur organisé par

Trustee Holdings Distributors Limited
(DISTRIBUTEURS DE TITRES EN FIDUCIE LIMITEE)
Montréal

Distributeurs autorisés

Bruneau & Rainville
Montréal Québec
St-Hyacinthe

Crédit Anglo-Français Limited
Montréal Québec

Dubé, Leblond & Cie
Montréal Québec

Fortier & Cie
Montréal

Garneau & Ostiguy
Montréal

Geoffrion & Cie
Montréal Québec
Ottawa Paris (France)

Lajoie, Robitaille & Cie
Montréal Québec

Lucien Côté Inc.
Québec

Société Générale de Finance Inc.
Montréal

Demandes la circulaire explicative sur les CITS.

CF7

LA VIE SPORTIVE

De la bataille dans la ligue des Banques

La Banque de Montréal a remporté la victoire par 3 à 1 sur les Banques Unies hier soir, au Forum, dans la première partie du programme du circuit bancaire. Dans la seconde partie, la Banque Royale a défit la Banque Canadienne Nationale par le résultat de 4 à 1.

Cette deuxième partie a fourni beaucoup d'émotions aux spectateurs surtout vers la fin alors que la Banque Canadienne, se sachant perdue, se laisse aller un peu loin. Une bagarre éclata entre Arcand et Unsworth. Les arbitres Sauvé et Campbell expulsèrent les deux délinquants, leur décrétant une majeure à chacun.

La partie était à peine recommencée que St-Jean et Donaldson étaient aux prises. Herbie Campbell, gérant de l'équipe de la Banque Royale, sauta sur la glace au mépris des règlements. St-Jean s'attaqua à lui et tous deux tombèrent sur la glace. Les arbitres se précipitèrent brutalement dans la mêlée pour séparer les joueurs qui étaient dans un même groupe, entourant les belligérants.

Herbie Campbell fut renvoyé à sa place et les arbitres lui ordonnèrent de se retirer dans la chambre des joueurs sans quoi ils accorderaient la partie à la Banque Canadienne. Comme bien on le pense, Herbie ne se le fit pas dire deux fois et se retira.

La Royale a servi une défaite conditionnée à la Canadienne. Les joueurs aux chandails bleus eurent le meilleur presque tout le temps et ils enregistrèrent quatre points bien mérités. Les joueurs de la Banque Canadienne n'étaient pas dans leur assiette et ils n'ont pas joué leur partie habituelle.

La première partie a été surprenante aux débuts alors que les Banques Unies prirent les devants grâce au jeune Armand qui compta un point individuel. Malheureusement, cet avantage ne leur resta pas longtemps car au commencement de la deuxième période, Neville égalisa les chances. Vingt-cinq secondes plus tard, Davenney compta un autre point pour donner le dessus à la Banque de Montréal. A partir de ce moment, les joueurs de la Banque de Montréal dominèrent le jeu et eurent la partie à leur merci.

PREMIERE PARTIE

Alignement

Montréal: Irwin, Magnan, Devanny, Slater, Neville, Burnie, Shink, McLean, Shennett, Armstrong.
Banques-Unies: Perry, Marchand, J. Wilson, Harvey, Armand, Coplan, Tufts, Lawton, Willie, Dufresne.

Sommaire

Première période:
1-Banques-Unies, Armand 18.05
Deuxième période:
2-Montréal, Neville 5.40
3-Montréal, Davenney 25
Troisième période:
4-Montréal, Neville 18.30

DEUXIEME PARTIE

Alignement

Can. Nationale: Archambault, Brunel, Arcand, St-Jean, Oiseau, Pedneault, Gagnon, Lapointe, Hamel, Bellemare.
Royale: Coulter, Unsworth, Baril, St-Germain, Delaney, Mac Quisten, Eston, Webster, L. Wilson, Donaldson.
Arbitres: Campbell et Sauvé.

Sommaire

Première période:
1-Royale, St-Germain 6.40
2-Royale, Delahay, Baril 11.05
Deuxième période:
3-Royale, Baril 5.20
4-Canadienne, Pedneault 4.00
Troisième période:
5-Royale, Delahay, St-Germain 10.15
Arbitres: Sauvé et Campbell.

Notre Commission veut s'affilier

La Commission Athlétique de la ville de Montréal a tenu une assemblée hier après-midi pour discuter des moyens de s'affilier plus étroitement avec les puissantes commissions américaines avec lesquelles elle ne travaille plus depuis quelque temps.

Actuellement, la Commission locale est affiliée directement avec l'Association Nationale de Boxe qui contrôle ce sport, de même que la lutte, dans 37 états de l'Union. Elle est affiliée de plus avec le Mexique, Cuba et l'Angleterre. Mais les commissions de New-York, de Pennsylvanie, du Massachusetts et du New-Jersey ne font pas partie de l'Association, de sorte que la Commission de Montréal devra transiger séparément avec chacune d'elles pour régulariser le sport.

On a signalé à la Commission que des séances de boxe qui n'avaient pas reçu sa sanction étaient organisées chez les amateurs de Rosemont. Elle a décidé de prendre des mesures sévères pour faire cesser ces séances. La police a reçu l'ordre d'arrêter la séance annoncée pour hier soir et les promoteurs devront se présenter devant la Commission. Il est tout probable qu'elle prendra des procédures légales contre eux.

La Commission a accordé des dates pour des séances de boxe et de lutte. Le Y. M. H. A. aura une séance de boxe amateur le 18 février et de lutte le 25 février. Le Northern Electric aura une séance de boxe le 10 mars.

La Commission a reçu les contrats de Giroux et de Bradley qui se rencontreront dans un combat de dix rounds lundi soir. Elle les a approuvés.

Courses en patins au Parc LaFontaine

Demain après-midi, les amateurs de courses en patins seront servis à souhait alors que les patineurs locaux subiront leur essai décisif devant un comité spécial pour choisir ceux et celles qui représenteront notre ville et l'intérêt de l'Association sportive du Parc LaFontaine à Ottawa, lors des concours pour les championnats du Canada qui auront lieu vendredi après-midi, le 6 février et samedi après-midi, le 7 février.

Plusieurs patineurs et patineuses ont attiré l'attention des connaisseurs et nul doute que Montréal sera dignement représenté au carnaval d'Ottawa. L'entraîneur Louis Quilicot ne s'est pas encore prononcé sur son choix mais se basera sur la vitesse de nos artistes du patin demain après-midi alors que le secrétaire Roméo Dorval a préparé un programme de première importance. Ce dernier vient de recevoir le programme officiel du secrétaire J.-T. Rowan en charge des championnats canadiens à Ottawa. Le comité spécial pour faire le choix de nos représentants locaux se compose de A.-E. Saucier, président, Louis Quilicot, et Roméo Dorval. Voici le programme pour demain après-midi:

1. Hommes, seniors, 2 épreuves: 220 verges.
2. Filles, seniors, 220 verges.
3. Garçons, en-dessous de 16 ans, 440 verges.
4. Filles, en-dessous de 18 ans, 440 verges.
5. Garçons, en-dessous de 18 ans, 440 verges.
6. Hommes, seniors, finale, 220 verges.
7. Filles, seniors, 440 verges.
8. Filles, en-dessous de 16 ans, 220 verges.
9. Garçons, en-dessous de 14 ans, 220 verges.
10. Garçons, en-dessous de 16 ans, 880 verges.
11. Hommes, seniors, 440 verges.
12. Filles, en-dessous de 18 ans, 880 verges.
13. Filles, seniors, 880 verges.
14. Garçons, en-dessous de 18 ans, 1 mille.
15. Filles, en-dessous de 16 ans, 440 verges.
16. Garçons, en-dessous de 14 ans, 440 verges.
17. Hommes, seniors, 1/2 mille.
18. Filles, en-dessous de 14 ans, 220 verges.
19. Garçons, en-dessous de 12 ans, 220 verges.
20. Filles, en-dessous de 12 ans, 220 verges.
21. Filles, seniors, 1/2 mille.
22. Hommes, seniors, 5 milles.

Soirée de gala des raquetteurs

A l'occasion de la convention annuelle des Raquetteurs, une soirée de gala sera donnée au Château Frontenac, vendredi soir, le 30 janvier. C'est au cours de cette soirée que seront distribués les trophées de la course de 18 milles. Cette distribution de trophées est l'une des raisons principales pour lesquelles à lieu cette semblable soirée de gala qui donne plus de solennité à l'événement. On estime qu'une nombreuse assistance locale et étrangère se trouvera réunie au Château à cette occasion. D'ailleurs, un programme très intéressant a été élaboré sous la direction artistique de M. Omer Godbout, président de l'Union Dramatique de Québec.

On y donnera deux pièces jouées sur la scène par des acteurs locaux dont la réputation d'artistes amateurs est bien établie. D'abord, sera jouée une saynète intitulée: "Les Croix", en un acte, par Henri Lavadeau, de l'Académie Française. Cette pièce est à deux personnages, dont l'un est Paul Dufrey, âgé de 35 ans et l'autre, sa sœur Ernestine, âgée de 46 ans. Le rôle de Paul Dufrey sera tenu par René Arthur et celui d'Ernestine par Mlle Marcelle Aubry.

L'autre pièce est intitulée: "Bien folle est qui s'y fie", une fine comédie en 1 acte par Léon de Tinsseau. Les personnages de cette comédie sont la comtesse de Montluzon, 23 ans, Guillemette de Saint-Thélo, 18 ans, l'Amiral de Saint-Thélo, 65 ans, père de Guillemette, le fiancé de Guillemette, Adhémar de Puy-laure, 26 ans, et un domestique. Mlle Claire Duhamel fera la comtesse de Montluzon, Mlle Marcelle Aubry fera Guillemette de Saint-Thélo, M. Fernand Jacques fera l'Amiral de Saint-Thélo, M. René Arthur fera Adhémar de Puy-laure. La scène se passe à Paris de nos jours.

La direction artistique de ces pièces est confiée à M. Omer Godbout qui s'occupe de la scène à Québec depuis longtemps. C'est donc dire que tout sera fait à la perfection.

A part de cela, il y aura au programme, Mme E.-Alex. Martel, Mme Raoul Myrand, Mlle Françoise Turgeon et M. Oscar Paquet, folkloristes québécois, dans des pièces de leur répertoire.

Bref, tout cela semble promettre un succès. Tout le public est cordialement invité à se porter en foule au Château ce soir-là et à se procurer des cartes aussitôt que possible.

Un deuxième livre de Laurent Barré

Conscience de croyants, par Laurent Barré, qui est une suite à *Bertho et Rosette*, vient de paraître. On lui suffit de dire que le deuxième tome offre un intérêt égal au premier.

Volume de 230 pages, 7 x 4 1/2, prix 75 c. franco. Service de Librairie du Devoir.

Trois parties dans la ligue Starr hier

Trois intéressantes parties ont été disputées hier soir, dans la ligue Starr, à l'Arena Mont-Royal, en présence de plusieurs centaines d'amateurs. Dans la première partie, le jeune Moore a donné la victoire au C. P. Sainte-Hélène sur le Parc Champlain en comptant l'unité point de la rencontre moins de deux minutes après la mise au jeu de la rondelle dans la troisième période.

Le Canadien Montgomery et le Rosemont ont fait partie nulle de 2 à 2 dans la deuxième partie au programme. La partie finale a vu le Saint-Viateur triompher du Champlain par le résultat de 2 à 1.

Comme le résultat l'indique, les trois parties furent extrêmement contestées. La dernière a fourni des moments étonnants alors que le Saint-Viateur, que ses partisans désespéraient de voir triompher, égalisa le résultat pour prendre ensuite l'avantage d'un point.

C'est en vain que le Charbonneau se lança à l'attaque pour reprendre le terrain perdu. Il était trop tard et le Saint-Viateur tint bon jusqu'à la fin.

PREMIERE PARTIE
Parc Champlain: Tardif, Donnan, E. Alarie, Hills, Martel, Mantha, R. Alarie, A. Alarie, Gingras, Bissillon et Boivin.

C. P. Sainte-Hélène: Gagnon, LeFebvre, Penstone, Tapin, Moore, Corbeil, Griffin, Dagenais, Lalonde, Payer, Palin, Robitaille, Faulkner, Morris, Pagatie.

Sommaire:
Première période
Pas de point.
Deuxième période
Pas de point.

Troisième période
1-C. P. Ste-Hélène, Moore 1.40

DEUXIEME PARTIE
Can. Montgomery: Lebeau, Parent, Bernard, Hogue, Lamer, Donnelly, Villeneuve et O'Brien.

Rosemont: Valiquette, Fecteau, Asselin, Lamarche, Jarry, Bourcier, Boivin, Lecavalier, Maurice Fecteau, Crevier, Malette, Dubé, Villeneuve, Boudreau.

Sommaire:
Première période
1-C. Montgomery, Donnelly 13.05
Deuxième période
2-Rosemont, Bourcier 8.10

Troisième période
3-C. Mont, Donnelly 2.50
4-Rosemont, Jarry 5.25

Troisième partie
Charbonneau: Bernier, Hébert, Raymond, Clermont, Gauron, LeFramboise, Ant. Thomas, Art. Thomas, Perron, Dulos, Provost, Guay.

St-Viateur: Lavelle, Jasmin, A. Caron, D. Caron, Gratton, D. Gratton, Bergeron, Scruton et Delaney.

Sommaire:
Première période
1-Charbon., Clermont 9.10
Deuxième période
2-St-Viateur, Jasmin 4.20

Troisième période
Arbitre: Stewart Shearer.
3-St-Viateur, Pagé 4.40

LOTT ET VAN RYN EN FINALE

George Lott et John Van Ryn ont mérité l'honneur de se rencontrer cet après-midi au Mount Royal Indoor Tennis Club, pour le championnat du Canada en simple. Ils ont également gagné leur double jointement ensemble et ils se mesurent contre J.-Gilbert Hall et Charles-W. Leslie dans la finale.

Hall et Leslie ont éliminé Berkeley Bell et Eddie Jacobs à la suite d'une semi-finale chaudement disputée. La rencontre est allée à cinq sets et la victoire est finalement restée à Hall et Leslie par 6-3, 6-4, 6-8, 1-6, 6-4.

Dans l'autre semi-finale en double, Van Ryn et Lott ont battu le Lr Jack Wright et Henri Laframboise, la dernière équipe entièrement canadienne, par 6-2, 6-1, 6-2. Comme on le voit, les Américains n'ont pas eu de difficulté à triompher de leurs adversaires qui n'étaient pas de taille.

George Lott a battu facilement Berkeley Bell par 6-3, 6-3, 6-4, dans la semi-finale des simples. Van Ryn, de son côté, n'a pas eu plus de difficulté à battre Gilbert Hall par 6-4, 6-2, 6-2.

Les parties de cet après-midi promettent d'être fort contestées.

SIMPLES
Semi-finales
George-M. Lott, Chicago, bat Berkeley Bell, New-York, 6-3, 6-2, 6-4.
John Van Ryn, Philadelphie, bat J. Gilbert Hall, South-Orange, N.-J., 6-4, 6-2, 6-2.

DOUBLES
Semi-finales
J. Gilbert Hall, South-Orange, N. J. et C.-W. Leslie, Montréal, battent Berkeley Bell, New-York, et Eddie Jacobs, Pittsburg, 6-3, 6-4, 6-8, 1-6, 6-4.

John Van Ryn, Philadelphie, et George-M. Lott, Chicago, battent le Dr Jack Wright et E. Laframboise, Montréal, 6-2, 6-1, 6-2.

FORUM WILBANK 6131
CE SOIR A 8 H. 30
NEW-YORK AMERICAINS VS CANADIENS

Places debout \$1.00 et \$1.25
Admission générale Taxe comprise. \$2.50
LUNDI, 26 JANVIER A 8 H. P.M. (Moyeur Amateur Senior)

COLUMBUS vs M.A.A.A. MCGILL vs CANADIENS

Enfants \$1.00
Admission générale \$1.25
Sièges de loge et promenade \$1.00
Taxe incluse. Billets en vente lundi.

U. de Montréal contre Laval

L'équipe qui représentera l'Université de Montréal contre les joueurs de Laval au gala sportif qui donneront les étudiants le 3 février, à l'Arena Mont-Royal, sera formidable. Les buts de l'université seront gardés par L'Archevêque, la meilleure sentinelle de la ligue universitaire, avec Martel du Jarry Frères comme substitut. La défense sera formée de Lancelotti qui a brillé dans le senior l'an dernier, et de Tremblay, ancien porte-couleur de l'Équipe Maligne, champion du Lac-Saint-Jean l'an dernier. Sullivan, des clubs St. Michael et Omer Des Serres, et Paul Leblanc, un solide gaillard, prêteront main-forte à cet solide défense. Les joueurs d'avant, Gagné, Elhier et Forbes, ont leur réputation faite depuis longtemps et ceux qui les remplacent, Walker, Jarry, Lanthier, Duguay ne leur cèdent en rien en habileté.

La joute entre Laval et Montréal ne sera pas le seul morceau au programme du gala sportif du 3 février. Il y aura d'abord une partie de "ballon à la glace", sport très en vogue aux États-Unis et, paraît-il, très amusant. Il y aura quatre courses de patins. Une entre les champions de la province, L. Sylvestre, Léveillé, etc., une autre entre les champions des universités Laval, McGill, d'Ottawa et Montréal; une troisième entre les champions des diverses facultés de l'université, et enfin une course bouffe. Il y aura en outre une exhibition de patinage de fantaisie par l'équipe et versatile Réjane Gauthier, championne de la province, et Paul Delcourt, e.e.d. La fanfare du C. O. T. C. de l'université, dirigée par M. J.-J. Gagnier, fera les frais de la musique et il semble que cette soirée doive être un brillant événement social.

A ceux qui veulent se rendre compte si, oui ou non, on fait du sport à l'université, prière de bien retenir la date du 3 février. Les billets pour ce gala sont en vente à l'Arena et chez Ed. Archambault, coin Berri et Sainte-Catherine. Qu'on se le dise.

Belle partie à Chambly-Canton

Dimanche dernier l'équipe des Étudiants en Droit de l'Université de Montréal venait rencontrer l'équipe locale et la bataille fut le résultat de 2 à 1. La partie fut de toute beauté et dénuée de toute rudesse. Il n'y eut qu'une seule punition pendant toute la joute. La rapidité des joueurs, leur science du jeu, la bonne humeur qui présida à cette joute contribuèrent à en faire une partie exceptionnellement intéressante.

R. D'Avignon, sur une passe double de Viens et de Forget, eut l'honneur de compter le premier point de la partie. Quelques instants plus tard, Jerry Morin, des Étudiants, après un des plus beaux efforts individuels de la partie, réussit à déjouer J. D'Avignon et à égaliser le résultat.

Le jeu, à la deuxième période, débuta à une allure vertigineuse. Les joueurs ne s'accordèrent pas un instant de répit. Après cinq minutes de jeu, Beaudry, pour les visiteurs, lança de loin, la rondelle passa entre les jambes d'un joueur de défense et prit le gardien des buts par surprise. Beaudry lui-même fut on ne peut plus étonné lorsqu'il constata qu'il avait donné la victoire à son club.

A la troisième période, le Chambly-Canton eut l'avantage du jeu tout le temps. Ses joueurs étaient continuellement dans le territoire des universitaires, mais le club local joua de malchance et personne ne put compter.

Alignement et sommaire:
Chambly-Canton E. E. D.
J. D'Avignon but G. Martel
Dumaine déf. Bumbray
Clayton déf. P. Morin
Viens centre J. Morin
R. D'Avignon avant Lamontagne
Forget avant Jarry
Manny, Allard Subs. Beaudry

CLUB MONTREAL
Voici le résultat à date du tournoi annuel du club Montréal.
Tournoi championnat du club Montréal.

J.	G.	P.
Gaudet 8	6 1/2	1 1/2
Dardel 9	7	2
Harvey 10	7	3
Falconer 7	4 1/2	2 1/2
Cartier 7	4	3
Shulman 4	2	2
Kellerwolf 7	3	4
Brisebois 9	4	5
Winfrey 6	2 1/2	4 1/2
Schneider 8	2 1/2	5 1/2
Wilson 7	2	5
Sawyer x 11	2	9

x. M. Sawyer n'a réellement joué que quatre parties mais ayant dû abandonner le tournoi pour des raisons d'affaires, la balance des parties qu'il n'a pas jouées sont créditées à ses adversaires.

TOURNOI DE FRANCFORT
Partie française
Mannheimer Nimzowitch

1. d4, c6; 2. Cf3, e6; 3. c4, d5; 4. Fg5, Cb7; 5. Cc3, c6; 6. e3, Da5; 7. Cd2, Fb4; 8. Dc2, 0-0; 9. Fe2, e5; 10. 0-0, exd4; 11. Cb3, Dc7; 12. Cxd4, dxc4; 13. Fxc4, Da5; 14. Cf3, Cc5; 15. Cxg5, Dxc5; 16. Ff4, Df7; 17. Fd3, h6; 18. h3, Ff6; 19. Fh2; Tadr8; 20. e4, Cd7; 21. Td1, Ce5; 22. Ff1, Td7; 23. Td1, Td8; 24. Txd7, Txd7; 25. f4, Fxa2; 26. e5, Fb3; 27. Db1, Ca4; 28. e6, fxe6; 29. Rh1, Cxc3; 30. bxc3, Fxc3; 31. Te1, Fd2; 32. Dxb3, Fxc1; 33. Fe4, Rh8; 34. Fx6, Td4; 35. f5, Db4; 36. Dg3, Df4; 37. Abandonné.

PD Cambridge Springs
F. Saemisch I. Kashdan

L'Encyclique sur le mariage

Le DEVOIR en publiera le texte intégral, en une édition populaire

L'Encyclique sur le mariage est de toute évidence l'une des plus importantes qui aient été publiées depuis un demi-siècle. Elle rappelle, avec une autorité souveraine, des notions essentielles; elle répond à des objections et elle réfute des erreurs qui sont répandues à profusion, particulièrement en Amérique.

Le Devoir a décidé de faire de ce document, qui couvre, nous annonçons les dépêches, une vingtaine de mille mots, une édition populaire, à un extrême bas prix. Il sera de la sorte très facile de le propager et, s'il en est besoin, de le découper, etc.

Le texte — nous nous servirons naturellement de la version française officielle — sera publié en une brochure de 40 à 48 pages, avec couverture, d'un format commode. Il se vendra 10 sous l'unité et \$1 la douzaine, franco. Au cent, \$7; pour les 500, \$30; au mille, \$50, port en plus pour ces derniers cas.

On est prié de nous adresser tout desuite les commandes, afin que nous puissions régler notre tirage. La brochure sera mise sous presse et expédiée aussitôt après l'arrivée du texte officiel de l'encyclique.

Toute commande pour moins de cent exemplaires doit être accompagnée de la remise correspondante.

Ce texte inaugure une série de publications périodiques, où le Devoir s'efforcera de conserver pour le public et de mettre à la disposition de ses lecteurs les principaux documents qui les intéressent.

Le prix des divers numéros dépendra naturellement de la longueur des pièces publiées.

C'est une entreprise dont nous reparlerons.

Les Echecs

M. D'Avignon, Howard Leblanc Charron.

Première période
1-Chambly, Viens 10.15
2-Étudiants, G. Morin 12.25
Deuxième période
3-Étudiants, Beaudry 5.19
Troisième période
Pas de point.

ASSEMBLEE DE LA LIGUE

Vendredi prochain, 30 janvier, il y aura assemblée de la Ligue des Echecs de Montréal. Tous ceux qui se proposent de participer aux tournois pour le championnat de la ville sont cordialement invités à cette assemblée qui se tiendra au club Harmonia, 1207, rue Université, à 8 heures 30 du soir. On fixera la date d'ouverture et les autres détails de l'organisation des tournois majeur et mineur. Le tournoi majeur est ouvert aux joueurs de la classe, et le vainqueur est champion de la ville jusqu'au tournoi suivant. Le tournoi mineur est ouvert à tous les joueurs qui ne sont pas classés A par la ligue, qu'ils soient classés B ou C ou qu'ils ne le soient pas du tout.

RAPPORT DES DERNIERES RENCONTRES

Classe B	au	Harmonia
Bloom	1	Firn 0
Schwartzman	1/2	Ellmauer 1/2
Silver	0	Wragel 1
Peckarsky	0	Simon 1
Cohen	1	Braum 0
Wise	1	Haugh 0
	3 1/2	2 1/2

Classe C	à	Iberville
Le Foyer	0	Labbelle 1
R. Caron	0	Roy 1
Robillard	0	D. Boissieu 1
Crépeau	0	Lépine 1
Gosselin	0	Renaud 1
Monty	1	Godin 0
Légare	1	
	1	5

Téléphone	à	Sun Life
Pritchard	1	Mornan 0
Carlton	1	Word 0
Clarke	0	Hutchinson 1
Spencer	0	Caccese 1
Tailfeur	1	Swinton 0
Défaut	0	Carson 1
	3	3

1. Fg3 et mat au 4ème coup.
A. JAKAB
Magyar Sakkvilag

1. T6C et mat au 3ème coup.
C.-Paul SAURIOL

1. d4, c6; 2. Cf3, e6; 3. c4, d5; 4. Fg5, Cb7; 5. Cc3, c6; 6. e3, Da5; 7. Cd2, Fb4; 8. Dc2, 0-0; 9. Fe2, e5; 10. 0-0, exd4; 11. Cb3, Dc7; 12. Cxd4, dxc4; 13. Fxc4, Da5; 14. Cf3, Cc5; 15. Cxg5, Dxc5; 16. Ff4, Df7; 17. Fd3, h6; 18. h3, Ff6; 19. Fh2; Tadr8; 20. e4, Cd7; 21. Td1, Ce5; 22. Ff1, Td7; 23. Td1, Td8; 24. Txd7, Txd7; 25. f4, Fxa2; 26. e5, Fb3; 27. Db1, Ca4; 28. e6, fxe6; 29. Rh1, Cxc3; 30. bxc3, Fxc3; 31. Te1, Fd2; 32. Dxb3, Fxc1; 33. Fe4, Rh8; 34. Fx6, Td4; 35. f5, Db4; 36. Dg3, Df4; 37. Abandonné.

PD Cambridge Springs
F. Saemisch I. Kashdan

1. d4, e6; 2. Cf3, e6; 3. c4, d5; 4. Fg5, Cb7; 5. Cc3, c6; 6. e3, Da5; 7. Cd2, Fb4; 8. Dc2, 0-0; 9. Fe2, e5; 10. 0-0, exd4; 11. Cb3, Dc7; 12. Cxd4, dxc4; 13. Fxc4, Da5; 14. Cf3, Cc5; 15. Cxg5, Dxc5; 16. Ff4, Df7; 17. Fd3, h6; 18. h3, Ff6; 19. Fh2; Tadr8; 20. e4, Cd7; 21. Td1, Ce5; 22. Ff1, Td7; 23. Td1, Td8; 24. Txd7, Txd7; 25

